

**BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD**



**TOME CXXXI — ANNEE 2004
1^{ère} LIVRAISON**

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et une disquette au format word. Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer à : Marie-Pierre Mazeau-Janot, directrice des publications, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directrice des publications :
Marie-Pierre MAZEAU-JANOT

Assistants :
Pierre ORTEGA et la commission de lecture

Ont collaboré à cette publication :
Marcel BERTHIER, Michel BERNARD, Brigitte DELLUC, Gilles DELLUC, Frédéric DUHART, Louis GRILLON, Philippe JANOT, Hervé LAPOUGE, Jean-Marc LAROCHE, John-Henry LASCAUD, Bernadette NOËL-COURTEY, Guy PENAUD, Pierre POMMAREDE, Guy ROUSSET.

Secrétariat :
Sophie BRIDOUX-PRADEAU et Sébastien POMMIER

Communication, relations extérieures : Guy PENAUD

Gestion des abonnements :
Michel BERNARD

Le présent bulletin a été tiré à 1 450 exemplaires

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 534, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication (qui fait l'objet d'un dépôt légal). Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation de la directrice des publications.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit de la directrice des publications.

La directrice des publications :
Marie-Pierre Mazeau-Janot
S.H.A.P. – 18, rue du Plantier – F 24000 Périgueux

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXXI — ANNEE 2004
1^{ère} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 1^{ère} LIVRAISON 2004

● Conseil d'administration de la société	3
● Rapport moral 2003 (Brigitte Delluc)	5
● Rapport financier 2003 (Michel Bernard)	8
● Compte rendu de la séance du 5 novembre 2003	14
du 3 décembre 2003	19
du 7 janvier 2004	23
● Editorial : 1874-2004, 130 ^e anniversaire de la S.H.A.P.	29
● Les origines de Condat-sur-Vézère (Jean-Marc Laroche)	31
● Nicolas Baudeau, un grand chanceladais (Guy Penaud)	39
● Le « Registre de la Mise » de l'abbaye cistercienne de Cadouin à la veille de la Révolution (Marcel Berthier).....	45
● L'émergence d'un terroir gourmand : le Périgord dans le discours culinaire et gastronomique (XVIII ^e siècle - début XX ^e siècle) (Frédéric Duhart).....	59
● La création de la première école publique à Nontron (Hervé Lapouge)....	71
● La filature d'étoffes et de laine des frères Courtney au Toulon (Périgueux) dans la deuxième moitié du XIX ^e siècle (Bernadette Noël-Courtney)	79
● Autour de deux petits récipients de mercure (Louis Grillon)	87
● Remise de distinctions, lors de la séance du 5 novembre 2003	89
● Varia (Pierre Pommarède)	92
● Travaux universitaires : La mosaïque dans la cité des Pétrucos (John-Henry Lascaud)	93
● Dans notre iconothèque : A propos des dessins de mammoths archaïques en Dordogne (Brigitte et Gilles Delluc)	103
● Vient de paraître : L'automobile en Périgord, cent ans d'histoires, de J.-M. Deglane (Ph. Janot) ; Les juifs en Dordogne 1939-1944 : de l'accueil à la persécution, de B. Reviriego (G. Rousset)	123
● Notes de lecture : Le Périgord de mon père, photographies 1899-1920 (M. Carcenac) ; Un beau métier, François Rossignol, instituteur (J.-L. Marcouly) ; Un humanisme à la française (S. Gueydon de Dives)	127
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	129

Photo de couverture : *Grotte de Jovelle* (La Tour-Blanche). Un des mammoths archaïques très typiques de cette cavité. Comme souvent, au début du Paléolithique supérieur, la trompe n'est pas figurée en entier. Les défenses font défaut (cliché Delluc).

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.A.P.
POUR 2003-2006**

MM. BARITAUD, BERNARD, BLONDIN, BOISSAVIT,
Mme DELLUC, M. DELLUC, Mme HERGUIDO, MM. LAGRANGE, LE NAIL,
Mme MAZEAU-JANOT, M. MICHEL, Mme MITEAU, MM. ORTEGA,
PENAUD, PETOT, POMMAREDE, RIBADEAU DUMAS, Mme ROUSSET.

BUREAU

Président : P. Pierre POMMAREDE.
Vice-Présidente : Mme Jeannine ROUSSET.
Secrétaire générale : Mme Brigitte DELLUC.
Secrétaire adjoint : Mme Annie HERGUIDO.
Trésorier : M. Michel BERNARD.
Trésorier adjoint : M. Guy PENAUD.

Direction des publications

Mme Marie-Pierre MAZEAU-JANOT, assistée de M. Pierre ORTEGA et de la commission de lecture.

Bibliothécaires

M. Pierre ORTEGA assisté de Mmes MAZEAU-JANOT, MITEAU, ROUSSET et de M. MICHEL.

Commission des bâtiments

MM. Thierry BARITAUD, Michel BERNARD, Gilles DELLUC, Guy PENAUD, Alain RIBADEAU DUMAS.

Relations médiatiques

M. Guy PENAUD.

Direction du personnel

M. Guy PENAUD.

Délégations et commissions

Revue de presse et Petites Nouvelles : B. DELLUC.

Dans notre iconothèque et nos archives : G. DELLUC.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004

RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2003

Comme chaque année, à l'occasion de l'assemblée générale, la secrétaire générale doit vous présenter le bilan des activités de notre association. Le voici.

2003 est la première des trois années d'activité du nouveau conseil d'administration, élu en février. Cette date a été marquée tout particulièrement par le départ de notre très estimé directeur des publications, Jacques Lagrange. Il a consacré plus de vingt ans de sa vie à l'édition de nos bulletins et à celle de nos grandes publications : *Sarlat et le Périgord* en 1987, *Le Périgord révolutionnaire* en 1989, les *Mélanges* offerts à nos administrateurs Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat en 1988 et à Noël Becquart en 1995, *Le Jubilé de Lascaux* en 1990, *Le Périgord et les Amériques* en 1992, *Léo Drouyn en Dordogne (1845-1851)* en 2001, pour ne citer que quelques titres. Qu'il trouve ici une nouvelle marque de notre profonde reconnaissance. Nous remercions Mme Marie-Pierre Mazeau-Janot d'avoir accepté de lui succéder en cette tâche particulièrement difficile mais, en même temps, tellement exaltante.

Vos administrateurs, parmi lesquels plusieurs nouveaux membres, se réunissent régulièrement, tous les deux mois, pour veiller au bon déroulement de nos activités et au bon état de notre siège. La commission des travaux, composée de MM. Thierry Baritaud, Michel Bernard, Gilles Delluc, Guy Penaud et Alain Ribadeau Dumas, a œuvré, tout au long de l'année, à l'amélioration de la sécurité : les portes de sortie de nos salles de réunion sont désormais munies de serrures adaptées pour répondre aux normes. Plusieurs travaux indispensables sont programmés pour les mois à venir : en priorité, la réfection d'une partie de la toiture et le traitement du plancher de la salle des séances.

Nos réunions mensuelles, sous la direction attentive de notre président, continuent à connaître le même succès, avec une centaine de fidèles parmi nos sociétaires périgordins. Dans les jours qui précèdent, le programme des interventions est fourni à la presse quotidienne. Régulièrement les auteurs

viennent nous présenter leurs nouveaux ouvrages. Un petit regret : les communications des chercheurs se font plus rares.

Tous les deux mois, le deuxième mercredi des mois impairs, à 18h30 au siège, une soirée thématique réunit une cinquantaine de membres de notre association autour d'un conférencier qui peut ainsi développer plus longuement son sujet : le 15 janvier 2003, les nouveaux aménagements du Musée du Périgord par Mme Véronique Merlin-Anglade, conservatrice du musée ; le 12 mars, Alain de Solminihac, de l'abbaye de Chancelade à l'évêché de Cahors, par M. Patrick Petot ; le 14 mai, Louis Delluc, l'éveilleur du cinéma français, par son neveu, le docteur Gilles Delluc ; le 9 juillet, la demeure des Maurilloux, proche de l'Arsault à Tréllissac et ses occupants, par le chanoine Pierre Pommarède ; le 10 septembre, l'assistance publique en Dordogne au XIX^e siècle, par maître Laplagne ; le 12 novembre, le château de Montréal au temps de François de Pontbriand, par MM. Bernier et Capot, directeur des Archives municipales de Limoges.

Le 21 septembre, à l'occasion des journées du Patrimoine, nous avons ouvert les portes de notre hôtel, 18, rue du Plantier à Périgueux, avec un programme d'activités très riche et très varié : plusieurs expositions commentées par Mmes Annie Bélingard, Annie Herguido, Jeannine Rousset et par le Dr Alain Blondin (affiches révolutionnaires, caricatures, dessins d'églises de Xavier Arsène-Henry) ; la consultation de *La Mémoire du Périgord* sur ordinateur par M. Pierre Ortega ; la vente de nos publications ; une séance de dédicaces par nos collègues auteurs ; une visite de notre souterrain par M. Guy Penaud ; une visite de la maison des Dames de la Foi et de ses peintures murales nouvellement découvertes, sous la direction de M. Alain Ribadeau Dumas et une visite de la résidence de l'évêque de Périgueux, sous la direction du chanoine Pierre Pommarède. Nous ne pouvons citer tous ceux qui se sont dévoués pour la pleine réussite de cette belle journée. Qu'ils trouvent ici nos vifs remerciements. Le nombre des visiteurs s'est élevé à plusieurs centaines et le succès s'est montré à la mesure de l'enthousiasme et du dévouement de vos administrateurs : ils y avaient consacré beaucoup de temps et de travail de préparation.

Notre excursion de printemps, le 22 juin, sous la direction de M. Alain Ribadeau Dumas, a permis à une centaine de personnes de découvrir l'ensemble castral de Commarque, magnifiquement sauvé de la ruine, mis en valeur et présenté par son propriétaire, M. Hubert de Commarque. Mme Brigitte Delluc a parlé de la grotte ornée que l'on ne peut pas visiter, étant donnée son exigüité. L'après-midi a conduit nos sociétaires à Sarlat, où Mme Mireille Bénéjean leur a présenté l'ancienne cathédrale et l'ancien évêché. La journée s'est achevée au château de La Roque à Meyrals, avec la présentation par M. Alain Ribadeau Dumas des peintures murales de l'oratoire.

Notre excursion du 27 septembre après-midi s'est déroulée dans le Nontronnais, sous la direction de MM. Pierre Ortega et Hervé Lapouge. Elle nous a menés à Montcigoux (pour son site au charme discret et pour le drame qui s'y déroula au milieu du XIX^e siècle) et dans les belles églises romanes de Saint-Pierre-de-Frugie et de Saint-Priest-les-Fougères.

Que toutes les personnes qui nous ont accueillis et celles qui nous ont guidés trouvent ici nos remerciements renouvelés. Comme chaque année, nous avons une pensée particulière pour M. et Mme Michel Bernard sur lesquels repose l'organisation matérielle et financière de ces excursions.

Les quatre livraisons du tome CXXIX de notre *Bulletin* constituent, une nouvelle fois, une remarquable somme de 639 pages de textes inédits et d'informations précieuses. Chacune des quatre livraisons a été consacrée à un thème particulier : histoire des familles ; Périgueux ; histoire et archéologie religieuses ; les artistes en Périgord. Cela correspond à la publication de 26 mémoires inédits d'histoire et d'archéologie périgordines. S'y ajoutent les comptes rendus de réunions mensuelles (que nous souhaitons les plus documentés possible), les Petites Nouvelles et les nombreuses informations bibliographiques qui sont un outil précieux pour les chercheurs et pour tous nos sociétaires, curieux de l'histoire et de l'archéologie du Périgord.

Mme Marie-Pierre Mazeau-Janot, notre nouvelle directrice des publications, a rencontré toute une série de difficultés, au long de sa première année de mandature : une nouvelle responsabilité, la prise en mains des multiples tâches liées à la publication de notre *Bulletin*, le congé pour maternité de Mme Sophie Bridoux-Pradeau, notre employée plus spécialement chargée du *Bulletin*, et la nécessité de former M. Sébastien Pommier. Beaucoup d'efforts lui ont permis d'offrir à nos abonnés quatre belles livraisons. S'y ajoute, pour elle, une inquiétude liée à une relative pénurie en textes nouveaux à publier. Elle me demande d'être son interprète auprès de vous tous pour vous rappeler que le *Bulletin* n'est que le fruit des travaux des membres de notre compagnie et que son contenu est directement lié au nombre et à la qualité des articles fournis par vous tous.

Nous sollicitons, tout particulièrement, les étudiants, que notre compagnie accueille gratuitement pendant tout le temps de leurs études, pour qu'ils n'oublient pas de fournir à notre *Bulletin* des textes rendant compte de leurs travaux et d'offrir à notre bibliothèque, au moment de leur soutenance, un exemplaire de leur mémoire.

La bibliothèque poursuit sa nécessaire réorganisation sous la conduite attentive de son responsable, M. Pierre Ortega, avec l'aide de Mmes Mazeau-Janot, Miteau et Rousset et de M. François Michel. La salle de lecture accueille les chercheurs chaque semaine, le samedi après-midi. La bibliothèque s'enrichit régulièrement grâce aux échanges entre sociétés savantes, grâce aux dons effectués par nos membres et grâce aux achats pertinents des ouvrages manquants ou nouveaux concernant l'histoire et l'archéologie de la Dordogne. En outre, elle continue à s'enrichir de fonds d'archives privés, qui sont minutieusement classés. Nous sommes très reconnaissants aux auteurs de ces dons.

La secrétaire générale,
Brigitte Delluc

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2003

Commentaires du trésorier de la S.H.A.P. sur l'exercice 2003

Cette année 2003 est à marquer d'une pierre blanche car nous avons bénéficié de circonstances exceptionnelles. D'une part, notre secrétaire Mme Sophie Bridoux-Pradeau a été absente pendant cinq mois et demi en raison de congés de maternité, de maladie et d'accident du travail. Elle n'a pas été remplacée et ce sont les bénévoles du conseil d'administration ainsi que Sébastien Pommier qui ont suppléé à son absence. En contrepartie, nous avons économisé sur les salaires. D'autre part, nous n'avons pas réalisé tous les travaux projetés car nos artisans n'étaient pas disponibles en raison de leur plan de charge personnel. Toutefois nous (je parle de la Société) nous accordons un satisfecit tout en étant conscients que les circonstances bénéfiques ne se renouvelleront sans doute pas. Il faut tenir compte du fait que les bénévoles s'essouffent et que les travaux d'administration sont de plus en plus lourds. A ce propos, je sollicite votre collaboration. Un nombre, non négligeable – entre 7 % et 8 % – de nos adhérents font preuve de désinvolture dans leurs règlements : changement d'adresse non signalés, paiement pour une autre personne pas toujours bien identifiée, état civil incomplet en cas d'homonymie, ou encore absence de signature sur les chèques...

Pour cette année, nos effectifs marquent un très léger fléchissement : nous avons enregistré 9 cotisations et 5 abonnements de moins que l'année précédente. Or, nous avons reçu 113 nouveaux membres ; 78 d'entre eux ont souscrit au diplôme qui, je le rappelle, est facultatif. Mais un nombre non négligeable de nos adhérents de 2002 n'ont pas répondu aux différents appels de cotisation pour cette année.

Autre sujet de satisfaction : nous avons maintenu nos emplois-jeunes sous la forme d'emplois-jeunes consolidés. N'oublions pas, cependant, que nous nous sommes engagés à pérenniser ces emplois pour lesquels les aides iront en s'amenuisant : 10 000 € pour cette année, 8 000 € en 2005, 6 000 € en 2006. Ensuite, la Société devra faire face aux dépenses inhérentes aux salaires et aux charges. Il importe d'y songer dès à présent.

Je soulignais, il y a un an, que nous avons réduit les dépenses autant que faire se peut. Mais les économies ne se justifient que dans la mesure où elles ne nuisent pas au fonctionnement et au rayonnement de la Société. Très sincèrement, nous ne pouvons pas faire plus. Certains pôles échappent à notre rigueur car ils ne dépendent pas de notre volonté : impôts, assurances, salaires et charges, eau, électricité, courrier (en augmentation constante).

Nous sommes déficitaires dans les réalisations du *Bulletin* et de l'édition qui sont inscrits dans la vocation de la Société. Nous n'avons pas encore couvert l'investissement initial de Léo Drouyn qui était de 22 322,01 €.

A ce jour, nous avons vendu 337 ouvrages pour une somme globale de 10 667,13 €. Quant au *Bulletin*, dont la qualité est unanimement appréciée, les abonnements ne couvrent pas la totalité des frais pour la réalisation, l'impression et l'expédition. Ne figure dans les charges que son impression.

Sa réalisation, sous l'autorité bienveillante de Mme Marie-Pierre Mazeau-Janot, est comprise dans le travail du secrétariat et l'expédition dans la rubrique affranchissement du courrier.

Comme je le soulignais au début de ce compte rendu, il faut être conscient que le bénévolat atteint ses limites. La complexité des tâches et l'évolution permanente de la législation demanderont des qualifications que seuls des professionnels sont en mesure de fournir. Mais ces prestations de service auront un coût. Je souligne, à cette occasion, que nous avons d'excellentes relations avec les représentants de l'administration qui, conscients de nos difficultés, accordent beaucoup d'attention à nos demandes d'aide ; que Mme Faure, inspectrice de l'URSSAF, et M. Champeau, du centre financier de la Poste, soient ici remerciés.

Nous devons également prévoir des travaux importants concernant l'entretien de nos bâtiments et d'autres réalisations obligatoires pour assurer la sécurité. Beaucoup a été fait, mais nous devons achever notre programme. Et, là encore, nous ne pouvons prévoir les impondérables, surtout dans des bâtiments anciens. Les économies réalisées cette année sont destinées à y faire face, ainsi qu'à un équipement de bureau plus performant et à la création d'un site Internet qui sera animé par M. Sébastien Pommier.

Je ne voudrais pas terminer sur une note pessimiste pour l'avenir de notre Société, même s'il importe de rester très vigilant et de ne pas relâcher nos efforts. MM. Brenac et Mention, commissaires aux comptes, M. Guy Penaud, trésorier adjoint, sans oublier M. Charles Turri, qui aura été trésorier pendant dix longues années, sont à remercier également. Je pense qu'ils répondront à vos questions car ils suivent nos comptes avec la plus grande attention, et le quitus qu'ils nous accordent est la garantie que les fonds de la société sont convenablement gérés.

Le trésorier,
Michel Bernard

Commission de contrôle aux comptes

La commission d'apurement des comptes de la Société historique et archéologique du Périgord, composée de MM. Jean-Louis Mention et Jean-Marie Brenac, s'est réunie, le 20 janvier 2004, au siège de l'association en présence de M. Michel Bernard, trésorier, M. Guy Penaud, trésorier adjoint.

Elle a examiné les documents suivants, concernant la gestion de l'exercice 2003 :

- 1 - Le cahier de comptabilité générale, où sont enregistrées toutes les entrées et toutes les sorties de chacun des quatre comptes financiers utilisés, a été examiné. Le montant des débits cumulés s'élève à 115 510,10 € (dont un mouvement interne de 16 000 €).
- 2 - Les cahiers des recettes, arrêtés au n° 1741 pour le second cahier en page 49, où sont reportés les crédits de l'exercice enregistrés sur le cahier de comptabilité générale et totalisés à la somme de 131 021,13 € (dont un mouvement interne de 16 000 €).
- 3 - Le cahier des dépenses, arrêté au n° 1737, page 41, à la somme de 115 510,10 € (dont 16 000 € de mouvement interne) repris au compte de résultat, a été présenté. Un sondage effectué sur les reports ci-dessus n'a révélé aucune erreur ou omission.
- 4 - Le compte de résultat de l'exercice 2003, établi comme indiqué ci-dessus, fait ressortir un excédent des recettes de 15 511,03 €. Les sommes correspondantes aux dépenses et aux recettes sont bien celles relevées sur les cahiers de la comptabilité.
- 5 - Le compte de l'actif est arrêté au 31 décembre 2003 à la somme de 119 735,92 € (contre 103 409,80 € au 31 décembre 2002), soit une augmentation de 16 326,12 €. La commission a vérifié la réalité des existants (Caisse d'Epargne, espèces, C.C.P., B.N.P., titres).
- 6 - Les pièces justificatives des opérations comptables effectuées ont été vérifiées par sondage. Régulièrement ordonnancées et établies, elles n'ont révélé aucune anomalie.
- 7 - Les documents relatifs aux salaires sont régulièrement tenus à partir des bulletins de salaire.

En conséquence, la commission pense que les comptes soumis à l'assemblée générale et arrêtés aux sommes indiquées ci-dessus sont sincères et représentent bien la gestion de l'exercice 2003. Ils sont également le reflet de la valeur du patrimoine tel qu'il est actuellement comptabilisé. De ce fait, elle estime que l'assemblée générale peut donner quitus au trésorier, M. Bernard, pour la gestion 2003.

Les commissaires aux comptes :
J.-L. Mention et J.-M. Brenac

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA S.H.A.P.

	Exercice 2001	Exercice 2002	Exercice 2003
PRODUITS			
Diplômes	586,93	565,40	600,00
Cotisations	19 402,19	19 782,57	24 482,63
Abonnements	28 789,03	28 103,82	34 542,00
Dons	710,70	568,77	586,26
Ventes	1 443,54	1 800,55	1 670,32
Photocopies	498,22	750,94	383,92
Loyers	19 254,31	19 999,90	23 943,06
Subv. emplois-J. CNASEA	33 089,78	31 538,10	18 286,36
Intérêts	1 635,16	1 468,01	1 400,72
Divers	1 185,29	1 398,44	1 973,96
Remboursement eau	812,15	661,17	790,32
Subv. emplois-J. conseil général	2 420,13	609,80	1 314,86
Excursions et congrès	3 862,30	6 549,00	4 646,00
Edition Léo Drouyn	7 534,65	2 806,76	325,72
Boîtes pour Bulletin		808,20	75,00
TOTAL	121 224,38	117 411,43	115 021,13
Mouvement de fonds	7 622,45	726,50	16 000,00
<i>Total avec mouvement de fonds</i>	<i>128 846,83</i>	<i>118 137,93</i>	<i>131 021,13</i>
	Exercice 2001	Exercice 2002	Exercice 2003
CHARGES			
Impression du Bulletin	26 569,94	22 007,70	24 125,41
Cotisations et abonnements	636,27	1 174,85	779,31
Correspondance, envoi du Bulletin	3 924,04	3 623,60	4 573,36
Papeterie	1 075,15	980,16	545,86
EDF-GDF-Eau	3 044,71	4 752,91	3 766,87
Impôts et assurances	12 048,46	11 768,57	11 753,30
Salaires et charges	39 265,52	35 700,50	32 645,47
Achats de livres	2 150,12	2 641,59	1 173,28
Frais de bureau	3 597,73	2 248,58	1 418,60
Travaux	6 459,67	15 292,44	12 792,34
Excursions et congrès	4 880,97	3 758,11	4 035,00
Relations publiques, déplacements	1 229,00	740,24	719,97
Divers	556,97	665,64	717,66
Edition		8 384,13	
Léo Drouyn	21 559,78		
Reliure Bulletin	295,13	297,40	463,67
Boîtes pour Bulletin		1 390,95	
TOTAL	127 293,46	115 427,37	99 510,10
Mouvement de fonds	7 622,45	726,50	16 000,00
<i>Total avec mouvement de fonds</i>	<i>134 915,91</i>	<i>116 153,87</i>	<i>115 510,10</i>

ACTIF DE LA SOCIÉTÉ

	Au 31/12/2002 En euros
<i>Disponible en compte</i>	
Caisse d'Épargne	64 106,86
Espèces	1 251,29
Chèques postaux	1 138,69
BNP	1 528,24
<i>total</i>	68 025,08
Titres en dépôt	
SICAV Associations	40 973,50
BNP OBLI Trésor	2 140,00
BNP Epargne retraite	7 918,00
<i>total</i>	51 031,50
<i>Immeubles de la Société,</i> <i>16-18 rue du Plantier</i> <i>(pour leurs valeurs d'achat)</i>	679,34
TOTAL GENERAL	119 735,92

BUDGETS PREVISIONNELS POUR LES TROIS ANNEES A VENIR

N.B. : La législation nous impose de présenter des prévisions de budgets équilibrés. Il faut toutefois signaler que ces états ne peuvent prendre en compte les augmentations, toujours prévisibles mais difficilement chiffrables, qui pourraient grever lourdement nos budgets. Nos travaux d'amélioration de la sécurité nous obligeront sûrement à utiliser nos réserves. En outre, il ne peut être exclu que, dans l'avenir, notre association soit amenée à confier certaines missions, actuellement exécutées par des bénévoles, à des professionnels.

PRODUITS	2004	2005	2006
Diplômes	600	700	800
Cotisations	26 000	27 000	28 000
Abonnements	33 000	35 000	36 000
Dons	800	1 300	1 300
Ventes	6 000	7 000	8 000
Photocopies	700	900	1 100
Loyers	23 800	25 000	26 000
Subventions salariés	13 300	8 000	5 000
Intérêts	1 600	1 800	2 000
Divers	1 400	1 600	1 600
Remboursement divers	900	1 000	1 100
Autres subventions	1 000	1 563	2 026
Excursions	3 000	3 600	4 000
TOTAL	112 100	114 463	116 926
CHARGES	2004	2005	2006
Impression du Bulletin	23 000	24 000	24 750
Cotisations et abonnements	1 200	1 200	1 200
Affranchissement courrier	4 000	4 250	4 500
Papeterie	1 000	1 250	1 500
EDF-GDF-Eau	5 000	5 500	5 750
Impôts et assurances	12 200	12 400	12 600
Salaires et charges	36 000	37 250	39 000
Achats de livres	4 000	4 000	4 000
Frais de bureau	3 500	3 500	3 500
Travaux	16 300	15 500	14 500
Excursions	3 500	3 500	3 500
Relations publiques	1 400	1 000	1 000
Divers	700	763	726
Reliure Bulletin	300	350	400
TOTAL	112 100	114 463	116 926

Comptes rendus des réunions mensuelles

SEANCE DU MERCREDI 5 NOVEMBRE 2003

Président : le chanoine Pommarède, président.

Présents : 99. Excusés : 2.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- Le docteur Alain Blondin, MM. Pierre Ortega et Alain Ribadeau Dumas, promus chevaliers des Palmes Académiques
- Le colonel Michel Bernard, promu officier des Palmes Académiques
- Mme Marie-Ginette Faure, promue commandeur des Palmes Académiques
- Mme Poltorak, qui a reçu la médaille d'or du Tourisme
- M. Michel Testut, élu président de l'Office de Tourisme de Périgueux.

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Entrées d'ouvrages

- Simon (Jean-Marceau) : *Creysnac d'hier et d'aujourd'hui. Un si joli petit village*, édité à compte d'auteur, prix clocher d'or 1997 (don de l'auteur)
- Mazeau-Janot (Marie-Pierre) et Gildas (Louis), 2004 : *L'Almanach du Périgourdin*, Editions Reflets de terroir C.P.E. (don de M.-P. Mazeau-Janot)

- Collectif, 2003 : *Nouveaux regards sur l'histoire économique de l'Aquitaine. L'entreprise au cœur du développement régional*, actes du LV^e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine

- Leymonnerie (Jean), 2003 : *Journal d'un poilu sur le front d'Orient (présenté par Yves Pourcher)*, Paris, Pygmalion (don du Dr Alain Clément, petit-fils de l'auteur, originaire de Ribérac)

- Le Bail (Sylvain), 2003 : *Les forces de l'ordre sous Vichy. Le G.M.R. du Périgord*, Bergerac, Editions Le Chêne Vert

- Fournioux (Bernard), 2002 : *Montignac au Moyen Age*, Périgueux, édité à compte d'auteur

- Le Nabour (Eric), 1988 : *Louis XVI. Le pouvoir et la fatalité*, Editions J.-C. Lattès (don J.-B. Virlet)

- Babelon (Jean-Pierre), 1982 : *Henri IV*, Paris, Fayard (don J.-B. Virlet)

- Cloulas (Ivan), 1979 : *Catherine de Médicis*, Paris, Fayard (don J.-B. Virlet)

- Boüard (Michel de), 1984 : *Guillaume le Conquérant*, Paris, Fayard (don J.-B. Virlet)

- Labande-Mailfert (Yvonne), 1986 : *Charles VIII*, Paris, Fayard (don J.-B. Virlet)

- Levron (Jacques), 1979 : *Philippe Auguste ou la France rassemblée*, Paris, Librairie académique Perrin (don J.-B. Virlet)

- Levron (Jacques), 1974 : *Louis XV. L'homme et le roi*, Paris, Librairie académique Perrin (don J.-B. Virlet).

Entrées de tirés-à-part et de documents

- Silvestro (Julie), 2002 : *Elites et bienfaisances à l'hôpital de Bergerac au XVIII^e siècle*, maîtrise d'histoire, 2 tomes, université Michel de Montaigne, Bordeaux III, photocopie (don de l'auteur)

- Biraben (Jean-Noël), 2003 : L'évolution du nombre des hommes, *Populations et sociétés*, n° 394, p. 1-4

- Clergerie (François de La), 2003 : Etudes radiesthésiques sur la chapelle du Cheylard à Saint-Geniès et sur « les cheminées cosmotelluriques » de Périgueux, tapuscrit (don de l'auteur).

REVUE DE PRESSE

- *Lo Bornat*, 2003, n° 3 : Fournier de La Charmie, rapporteur du questionnaire de l'abbé Grégoire

- *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, 2003, tome CXXIV, 3^e fascicule : frontière entre Périgord et Quercy au Moyen Age

- *Le Journal du Périgord*, 2003, 103, 104 à 106 : Montignac au Moyen Age par B. Fournioux ; le Cabinet de Physique du lycée Bertran-de-Born

- *Bulletin spécial de l'association Wlgrin de Taillefer*, 2003, n° 14 : Henri Wlgrin de Taillefer

- *Art et histoire en Périgord noir*, 2003, n° 94 : voirie communale à Saint-Amand-de-Coly ; V.-E. Ardouin-Dumazet en Sarladais ; Salignac.

COMMUNICATIONS

Le président félicite nos administrateurs, le docteur Alain Blondin et MM. Pierre Ortega et Alain Ribadeau Dumas, pour leur nomination au grade de chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques et notre trésorier, M. Michel Bernard, qui a été promu officier. Il adresse nos félicitations à Mme Marie-Ginette Faure, promue commandeur.

Guy Penaud offre à notre bibliothèque deux listes intéressantes obtenues par Internet : celle des dignitaires de la Légion d'honneur du Périgord et celle des personnes mortes dans les camps de concentration.

Notre prochaine soirée bimestrielle, le 12 novembre à 18h30, sera animée par MM. Francis Bernier et Stéphane Capot : ils parleront du château de Montréal, à l'époque où il appartenait à François de Pontbriand, au XVI^e siècle.

Brigitte et Gilles Delluc continuent leurs conférences sur la nutrition préhistorique : ils seront le 11 novembre au Palais des Sports de Bayonne. Christian Chevillot présentera la grotte de Campniac le 13 novembre.

Mgr Briquet nous parle ensuite des trappistes de la Double. « Au XIX^e siècle, en 1827, puis en 1852, eurent lieu deux essais infructueux d'installation à Véziac (Montplaisant), près de Belvès, à l'initiative de l'abbé Cogniet. Pendant l'été 1868, les trappistes arrivent au centre de la Double. Ils sont appelés par le comice agricole, créé en 1864 par le baron d'Arlot de Saint-Saud et le docteur Piotay, pour travailler à l'assainissement de cette contrée d'étangs et de marécages, ravagée par le paludisme. A la suggestion de Mgr Nicolas-Joseph Dabert, évêque de Périgueux, des moines de l'abbaye de Port-du-Salut (Mayenne) installent l'abbaye de Bonne-Espérance sur le domaine de Biscaye, à Echourgnac. Ils y construisent un monastère, une église et les résultats agricoles sont bons. Cependant, les difficultés se présentent : la fièvre des marais, le

financement, un incendie et, surtout, les lois contre les congrégations, qui chasseront les religieux vers 1905. Depuis août 1922, des moniales trappistines (cisterciennes de stricte observance) occupent l'abbaye rénovée. » Elles font partie de ce que l'on appelle aujourd'hui la famille cistercienne.

Mme Annie Bélingard se souvient d'un *oratorio* de Fernand de La Tombelle sur les trappistes de la Double. Elle aimerait le retrouver. Peut-être aux Archives départementales, qui conservent une très belle collection d'œuvres de musiciens périgourdins religieux.

Mgr Briquet rappelle que les Archives diocésaines sont ouvertes pour toute recherche.

Le chanoine Pommarède indique que l'abbé Cogniet était en délicatesse avec l'Eglise. C'était un prêtre « schismatique », ordonné à l'âge de 16 ans par Pontard. Il fut ensuite intégré normalement dans l'Eglise, mais resta toujours marqué par cette ordination schismatique.

M. André Ross, ambassadeur de France, évoque ensuite son collègue et ami, Guy Georgy (1918-2003), auteur de *La Folle Avoine* et du *Petit soldat de l'Empire*. Il commence par évoquer les grands diplomates périgourdins : Talleyrand, Bertrand de Salignac de la Mothe-Fénelon, Louis-Clair de Saint-Aulaire, le vicomte de Gontaud-Biron, Charles de Saint-Aulaire et, plus près de nous, Arsène Henry, Bourdeillette, André Gadaud et Philippe Louët. Deux diplomates périgourdins sont encore en activité : P. Garrigue-Guyonnaud et Bernard de Monferrand, aujourd'hui ambassadeur au Japon et propriétaire du château de Montréal. Guy Georgy « est le plus atypique de tous et celui dont la carrière est la plus singulière ». André Ross parcourt la riche carrière de Guy Georgy, depuis son enfance à La Roque-Gageac et le début de sa carrière au Cameroun, pays où il est resté dix ans (1945-1955), puis au Gabon. En 1960, il entre au ministère des Affaires étrangères et devient ambassadeur en Bolivie, puis en Afrique (Dahomey, Libye, Algérie). Il achève sa carrière comme ambassadeur de France et président de la maison de l'Amérique latine. Guy Georgy était un peu « le Montaigne du quai d'Orsay ». On sait peu qu'il avait écrit un livre sur la chasse et la nature, considéré comme une référence, en particulier sur les empreintes des animaux et leurs fumées (d'après les notes de l'intervenant, déposées en archives à la bibliothèque).

A l'issue de la réunion, le président remet leurs distinctions aux nouveaux promus. Un verre de l'amitié est offert dans la bibliothèque.

Vu, le président
Pierre Pommarède

Brigitte Delluc
secrétaire générale

ADMISSIONS de septembre 2003 (compléments)

- M. Nicolle Patrice, Leyfourcerie, 24190 Vallereuil, présenté par M. T. Arrou et M. P. Ortega ;
- Mme Jourdes-Delaporte Colette, 17, rue de l'Ancien-Pont, 24100 Bergerac, présentée par M. F. Bernier et le P. P. Pommarède ;
- M. Collas Jean-Luc, Beauséjour, 24110 Grignols, présenté par M. B. Fournioux et M. P. Ortega.

ADMISSIONS d'octobre 2003 (compléments)

- M. Rigoulet Benoît, route de Cuirassou, 24430 Marsac-sur-l'Isle, présenté par M. J.-M. Deglane et le P. P. Pommarède ;
- M. Mme Hommel Michel, château de Coulonge, 24290 Montignac-sur-Vézère, présentés par Mme Lebon et le P. P. Pommarède ;
- M. Mme Emery Sidney, Montchoisy, 24340 Beaussac, présentés par M. A. Ribadeau Dumas et M. C.-H. Piraud ;
- Mme Boussarie Simone, 8, allée d'Aquitaine, 24000 Périgueux, présentée par Mme A. Le Moigne et Mme S. Pain.

ADMISSIONS de novembre 2003

- M. Boissat-Mazerat Sébastien, 91, avenue Aristide-Briand, présenté par M. M. Bernard et Mme S. Bridoux-Pradeau ;
- M. Noualhat Alain, chemin des Guillaudoux, 24150 Couze-et-Saint-Front, présenté par le P. P. Pommarède et M. P. Ortega ;
- M. Mme Coulaud Jacky, Le Sou, 24380 Eglise-Neuve-de-Vergt, présentés par M. M. Mallet et M. G. Vigier ;
- Mme Homerin Denise, 11, rue des Saints-Pères, 75006 Paris, présentée par Mme S. Bridoux-Pradeau et M. S. Pommier ;
- M. Sénailhac Jean de, 156, bd Président-Wilson, 33000 Bordeaux, présenté par le P. P. Pommarède et M. M. Bernard ;
- Mme Monna Jacqueline, 38, rue Pierre-Emile-Roux, 24000 Périgueux, présentée par Mme A. Le Moigne et Mme M.-N. Reymondie ;
- M. Massoubre Yves, La Barsétie, 24380 Salon, présenté par M. B. Schwab et Mme D. Schwab ;
- Mme Busset Simone, La Rigeardie, 24310 Bourdeilles, présentée par Mme J. Favié et le P. P. Pommarède ;
- M. Bernier Rémy, Maison-Blanche, 24160 Saint-Jory-Las-Bloux, présentée par le P. P. Pommarède et M. J.-C. Neycenssac.

SEANCE DU MERCREDI 3 DECEMBRE 2003

Président : le chanoine Pommarède, président.

Présents : 85. Excusés : 10.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- M. Gérard Fayolle, ancien sénateur et maire du Bugue, nommé officier de l'ordre national du mérite.

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Entrées d'ouvrages

- Carcenac (Michel), 2003 : *Le Périgord de mon père. Photographies 1899-1920*, Belvès, éditions du Hérisson (don de l'auteur – éditeur)

- Du Mas des Bourboux (Gontran), 2003 : *Le Périgord des « nobles » bourgeois du XVIII^e siècle*, Périgueux, Pilote 24 édition (don de l'auteur et de l'éditeur)

- A.R.A.H., 2003 : *Les croix de chemins et de carrefours du pays de La Force*, La Force, A.R.A.H.

- Foix (abbé Vincent), 2003 : *Dictionnaire gascon-français (Landes)*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.

Entrées de tirés-à-part et de documents

- Arsène-Henry (Xavier), 2003 : *Visite de la grotte de Lascaux*, manuscrit rédigé le 10 octobre 2003. Récit d'une visite effectuée par l'auteur en compagnie de son père, Marc Arsène-Henry, sous la direction de Léon Laval, en septembre 1940, peu après la découverte de la grotte de Lascaux (don de l'auteur)

- Remark (Grégoire), 2003 : *Recherches sur les chapiteaux à figures et les chapiteaux historiés romans des églises du sud-est du Périgord*, T.E.R. de maîtrise d'histoire de l'art médiéval, Bordeaux III, 2 volumes (don de l'auteur)

- Barbezieux (Julien), 2003 : *La modernisation du service électrique en Dordogne depuis le second conflit mondial*, T.E.R. de maîtrise d'histoire, Bordeaux III (don de l'auteur)

- Penaud (Guy), 2003 : *Liste des dossiers de 1882 titulaires de la Légion d'honneur nés en Dordogne et décédés avant 1954*, données recueillies sur Internet (don de l'auteur)

- Penaud (Guy), 2003 : *Liste des 103 personnes nées en Dordogne et mortes dans un camp de concentration*, liste établie d'après le Journal officiel de 1992 à 2003 (don de l'auteur)

- Ross (André), 2003 : *Guy Georgy (1918-2003)*, suivi de : *De la diplomatie périgourdine*, notes pour la communication de l'auteur à la séance du 5 novembre 2003

- Gueydon de Dives (Suzanne), 2003 : *Le Périgord et l'Outre-mer, et en particulier le Tiers Monde*, texte de la communication de l'auteur à la séance du 1^{er} octobre 2003

- *Documents divers sur Périgueux*, photocopies de 3 extraits du Conseil d'Etat, 1726 et 1727, avec leurs transcriptions (don M. de Bonfils-Lavernelle)

- *Le roi Orllie-Antoine acclamé par les chefs araucaniens et patagons d'après un croquis envoyé du Chili*, photocopie d'une gravure illustrant le livre *L'Univers illustré* paru en 1870.

REVUE DE PRESSE

- *Sites et monuments*, 2003, n° 183 : notes sur le nouveau musée gallo-romain de Périgueux et sur les travaux de construction prévus à Saint-Léon-sur-Vézère sur la propriété de la communauté bouddhiste

- *Dordogne libre*, 27 novembre : château d'Antoniac à Razac-sur-l'Isle

- *Sud-Ouest*, 19 et 25 novembre : château de Bridoire.

COMMUNICATIONS

Le président convoque les membres à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le mercredi 7 janvier 2004 au siège à 14 heures. Si le quorum n'est pas atteint, elle sera reportée statutairement au mercredi 4 février 2004. Le conseil d'administration se réunira le lundi 26 janvier à 17h30 au siège.

Le président donne des nouvelles de la vie de notre société. Il signale que, durant la pause et après la séance, les personnes présentes dans la salle pourront trouver des livres publiés par notre société pour offrir à l'occasion des étrennes. Marie-Pierre Mazeau-Janot souhaite recevoir de nouveaux articles pour le *Bulletin*.

Le président s'inquiète d'un projet d'aménagement d'une aire pour les gens du voyage à proximité du château d'Antoniac à Razac-sur-l'Isle. Une centaine de riverains ont signé une pétition pour préserver le site et la demeure de Lagrange Chancel, où l'auteur des *Philippiques* écrivit des pamphlets contre le Régent. Les membres présents autorisent le président à s'y associer en leurs noms.

Quelques dates à noter. Corinne Marache soutiendra le 15 décembre à l'Université Michel-de-Montaigne (Bordeaux III), une thèse de doctorat sur *Les métamorphoses du monde rural en Périgord, exemple de la Double (1830-1930)*. Les thèmes des prochains jeudis du musée du Périgord sont : les épis de faïtages en Périgord, le 4 décembre, et les faïences de Bergerac, le 11 décembre.

Le Dr Biraben nous présente quelques vieux papiers glanés dans les greniers : une carte de visite du Maréchal Bugeaud, un cahier de caricatures de personnages bergeracois daté de 1900, une convocation adressée aux membres d'un comité chargé d'organiser la fête du tirage au sort pour les conscrits de 1903 à Belvès. Il termine, avec un sourire, par la chanson des conscrits : *Bons pour 5 ans, vive la République !... Bons pour 5 ans, vive le régiment !*

Jean-Marie Deglane nous présente ensuite son ouvrage : *L'automobile en Périgord, cent ans d'histoire* (Editions Fanlac), en insistant tout particulièrement sur l'importance du phénomène dans notre département qui connut le premier constructeur en 1903 à Bergerac, organisa de nombreux circuits comme celui de Périgueux en 1950, connut des pilotes aussi célèbres que René Thomas et Jean Trémoulet et, malheureusement aussi, le premier mort en la personne du marquis de Montaignac, le 2 mai 1898 au Saut du Chevalier. Ce livre contient une riche chronologie des événements automobiles en Périgord et une intéressante iconographie.

Mme Bélingard signale l'existence de plaques photographiques de l'ancien magasin Astre représentant des voitures vers 1910 ; elles sont en cours de classement aux Archives départementales. Le chanoine Pommarède précise qu'il possède des photos du président Poincaré en déplacement en Périgord en 1913, ainsi que le cortège des voitures officielles du Général de Gaulle en 1961.

Au Dr Biraben, qui demande la date du premier permis de conduire, l'auteur répond qu'il existait en 1906 un certificat de capacité et qu'il était numéroté.

Gontran Du Mas des Bourboux présente à son tour son ouvrage : *Le Périgord des « nobles » bourgeois du XVIII^e siècle* (Pilote 24 édition). L'auteur insiste sur les nombreux privilèges dont bénéficiaient les bourgeois de Périgueux depuis le Moyen Age, en raison de leur

attachement au roi de France. Exemptés de la taille, ils jouissaient du droit de préférence sur les marchés. Au XVIII^e siècle, ils envoyaient bien souvent l'un de leurs fils comme garde du corps du roi. L'auteur évoque ensuite leurs origines géographiques et professionnelles : notaires, « démêleurs de justice », médecins ou chirurgiens. Ils sont souvent passés par une situation de marchands pour acheter à leur fils une charge de magistrat. Possesseurs de biens fonciers (des métairies et, parfois, une forge ou un moulin, situés dans un rayon de 30 à 40 km autour de Périgueux, où ils devaient résider au moins trois mois de suite), ils avaient souvent leurs propres armoiries. Enfin, l'auteur montre des extraits du catalogue des « nobles » bourgeois, qui figure à la fin de son livre.

Mme Frédérique Costantini nous présente ensuite, à l'aide de diapositives, l'immeuble du 6 de la rue Notre-Dame à Périgueux. Située dans l'ancienne rue de l'Arsault, qui reliait les portes Eguillerie et Barbecane, cette demeure, toute proche du siège de notre société, a une longue histoire. Le corps le plus ancien est roman, des XII^e et XIII^e siècles, avec trois niveaux d'élévation sur cave : les deux étages supérieurs étaient éclairés par des baies en plein cintre à colonnettes, dont on voit encore les percements à l'intérieur de l'édifice. On peut aussi remarquer la qualité du gros œuvre bâti en pierres calcaires à inclusions de granit, d'origine locale. La demeure s'est agrandie à l'époque gothique (XV^e et même XVI^e siècles). Des bâtiments satellites ont été ajoutés. Des fenêtres à meneaux et des portes intérieures ont été percées, tandis que l'on construisait aussi deux belles cheminées intérieures. La décoration, peintures et sculptures, a presque totalement disparu : il reste, sur l'un des murs, un fragment « d'écu jaune bordé de noir renfermant un lion de sinople sur champ d'or », qui pourrait dater de 1543, selon une inscription relevée sur l'un des murs. Cette demeure, voisine de l'hôtel Gamenson, pourrait avoir appartenu à une famille noble. La façade, visible actuellement sur la rue, date du XVII^e siècle et l'immeuble va être restauré pour y aménager des appartements.

Vu, le président
Pierre Pommarède

Annie Herguido
secrétaire adjointe

ADMISSIONS de décembre 2003

- M. Fourcauld Georges de, Palais Nadaud, 24, av. Georges-Clémenceau, 06000 Nice, présenté par Mme J. Bernard et Mme M.-P. Mazeau-Janot ;

- M. Mocquet Claude, 20, rue des Jacobins, 24000 Périgueux, présenté par M. G. Penaud et M. G. Froidefond ;

- M. Mme Saumande Robert et Yvette, 56, av. des Lacs, 94100 Saint-Maur-des-Fossés, présentés par M. L. Duclaud et M. M. Jardon ;

- M. Barbe Pierre, Couture, 24240 Monestier, présenté par Mme J. Rousset et M. M. Bernard.

SEANCE DU MERCREDI 7 JANVIER 2004

Président : le chanoine Pommarède, président.

Présents : 136. Excusés : 8.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- M. Jean Rousset, qui célébrera son centenaire le 12 janvier 2004

- Mlle Corinne Marache, qui vient de soutenir avec succès son doctorat en histoire (Bordeaux).

NECROLOGIE

- Jacques Boras

- Lucienne Fabre-Doré

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Entrées d'ouvrages

- Pommarède (Pierre), 1976 : *La Séparation de l'Eglise et de l'Etat en Périgord*, Périgueux, Pierre Fanlac éditeur

- Pergot (A.-B.), 1857 : *La vie de Saint Sour, ermite et premier abbé de Terrasson, avec une notice historique de l'abbaye de Terrasson*, Paris, Jacques Lecoffre

- Faille (René), 2003 : *L'Aigle de Meaux. Le Cygne de Cambrai*, Les Amis du Cambrésis
- Collectif, 2003 : *Talence dans l'Histoire*, Talence, éd. Ville de Talence/F.H.S.O. (don F.H.S.O.)
- Deglane (Jean-Marie), 2003 : *L'Automobile en Périgord. Cent ans d'histoires*, Périgueux, Fanlac (don de l'auteur et de l'éditeur).

Entrées de tirés-à-part et de documents

- Maleville, avant 1914 : Quatorze caricatures numérotées de 1 à 15 (il manque le n° 12), tirées du *Cahier des Charges. Trompettes célestes et billes de joie périgourdines*, édité à 30 exemplaires (don Annie Bélingard)
- Lestrade (Pierre), 1939 : *Périgueux Noël*, cahier (don Annie Bélingard)
- *Journal d'un jour*, 1895, journal édité lors d'un voyage du président de la République à Périgueux, avec des caricatures de Paradol, Gadaud, Félix Faure, Saumande, Sécrestat, de La Tombelle (don Annie Bélingard)
- Lestrade, s.d. : Une affiche représentant l'inspecteur Roques (don Annie Bélingard)
- Joudinaud (Luc), 2002 : Plan et élévations de l'église Saint-Roch d'Angoisse, photocopies (don Pierre Ortega)
- Mazelier (Lucie), 2002 : *Un poilu dans la tourmente (1914-1918). A la mémoire du simple soldat Léon Mazelier, mon père (1887-1970)*, tome V, tapuscrit
- Lascaud (John-Henry), 2003 : *La mosaïque dans la cité des Pétrucos*, mémoire de D.E.A., Faculté des Lettres et Sciences humaines de Limoges (don de l'auteur)
- Laignelot (Clotilde), 1995 : *Edition et commentaires des comptes Jean de Probolène, receveur du Périgord et du Quercy (1339-1342)*, mémoire de maîtrise, Université de Paris IV Sorbonne, avec une table alphabétique des communes
- Archives départementales de la Dordogne (sous la dir. de Dominique Grandcoïn), 2003 : *Accroissement de la bibliothèque 2002* (don de l'auteur), avec, en particulier, des inventaires d'archives du Service historique de l'armée de terre à Vincennes (cote US 4/19 et US 4/20) qui concernent la Dordogne : les circonscriptions militaires de France (1790-1914) et le répertoire de la Compagnie départementale de la Dordogne (1894-1946)
- Delluc (Brigitte et Gilles), 2003 : Griffades d'ours et pseudo-griffades en Dordogne, *Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 10, tiré-à-part (don des auteurs).

REVUE DE PRESSE

- Biraben (Jean-Noël), 2003 : L'évolution du nombre des hommes, *Population et sociétés*, n° 394, tiré-à-part (plusieurs exemplaires, don de l'auteur), avec un chapitre sur le peuplement préhistorique ancien

- *Le Festin*, n° 48, 2003, avec un article sur les trésors artistiques de la Dordogne

- *Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 10, 2003-2, avec la publication du colloque « Griffades et griffures »

- *Au fil de la mémoire*, n° 12, 2003 : abbaye de Peyrouse, Guy de Larigaudie, moulins à vent de Villefranche-de-Lonchat, Antoine Lavergne

- *A.R.A.H.*, n° 26, 2003 : notes sur le canton de La Force

- *Chroniques nontronnaises. 25 ans après*, fascicule présenté par le GRHIN, n° 19, 2003

- *Art et histoire en Périgord noir*, n° 95, 2003 : Louis Guillaume André Brossard de Marcillac, un Terrassonnais victime de la Terreur, Salignac, Sainte-Nathalène et les U.S.A.

- *Mémoire de la Dordogne*, n° 16, 2003 : les templiers des Andrivaux et l'abbaye de Saint-Astier.

COMMUNICATIONS

Le président constate que le quorum n'est pas atteint. Conformément aux statuts, l'assemblée générale est donc automatiquement reportée au mercredi 4 février prochain.

Il remercie les nombreux collègues qui nous ont adressé leurs vœux et souhaite à chacun une bonne et heureuse année. En ce jour de l'Épiphanie, il évoque une anecdote déjà conté par lui il y a vingt ans, celle d'un vagabond qui disait se nommer Gaspard-Melchior-Baltazar (Archives départementales de la Dordogne B 668). A ce propos, il signale que l'église d'Allemans possède un vitrail où figure le roi Gaspard, somptueux et éblouissant : c'est, à sa connaissance, le seul mage représenté en Périgord.

Il rappelle que dans deux mois notre société fêtera ses 130 ans. Depuis le 1^{er} mars 1874, elle tient régulièrement ses réunions mensuelles, publie son *Bulletin* et occupe une place notable dans le mouvement culturel du Périgord.

Brigitte et Gilles Delluc animeront notre prochaine soirée bimestrielle, le 14 janvier, avec une conférence sur « Lascaux retrouvé. Les extraordinaires découvertes de l'abbé Glory ». Ils continuent leurs conférences sur la nutrition préhistorique : le 17 janvier à Lorient et le 24 janvier au Havre, dans le cadre de deux congrès hospitalo-universitaires.

Nous apprenons avec tristesse, par une lettre du père Ventoze, curé de Terrasson, que des vandales ont saccagé l'église, brisé les statues de la chaire et gravé des croix nazies sur l'autel.

La presse quotidienne annonce la mise en vente de la grotte de Saint-Cirq. Plusieurs membres de notre compagnie sont mêlés à son histoire : deux de nos collègues, le chanoine Jardel et Bernard Pierret (†) figurent parmi les inventeurs des gravures en 1952 ; l'étude scientifique de sa décoration pariétale a été menée par Brigitte et Gilles Delluc et publiée en 1987 dans le *Bulletin de la Société préhistorique française* en hommage à André Leroi-Gourhan. L'abbé André Glory en avait calqué les principales gravures ; il y avait procédé à des moulages qui endommagèrent la paroi. Contrairement aux informations parues dans la presse, l'abbé Henri Breuil et André Leroi-Gouhan n'y ont effectué que de courtes visites.

Michel et Joëlle Bernard travaillent en ce moment sur un épisode des relations franco-russes à la fin du XIX^e siècle. L'accord militaire entre les deux pays fut en effet préparé par le général français, Le Mouton de Boisdeffre, et par le général russe Obroutcheff, en partie en Russie et en partie au château de Jaure, en Dordogne. La raison est inattendue : le général Obroutcheff avait épousé la fille du propriétaire du château et il aimait y séjourner.

Thierry Baritaud nous présente une communication très complète sur un sujet rarement abordé au cours de nos réunions : l'histoire de notre terre et, en particulier, la géomorphologie du confluent souterrain de l'Auvézère et de l'Isle, sous le massif de Cubjac. Son discours s'appuie sur un beau vidéo-montage réalisé au cours d'une exploration spectaculaire effectuée par un plongeur expérimenté, avec l'aide de plusieurs membres du Spéléo-Club de Périgueux. Après un exposé sur la géomorphologie de cette région traversée par des failles importantes, marquée par des gouffres, des zones d'effondrement et des pertes de rivière, il nous fait suivre, sur la carte de Belleyme, le trajet souterrain supposé de l'Auvézère au travers du massif de Cubjac, depuis Cubjac jusqu'au gouffre du Grand Souci à Saint-Vincent. Le 4 janvier 2004, Francis Le Guen a effectué une plongée de 200 m dans la perte du Grand Souci. En ce point, il a atteint le point le plus bas du trajet souterrain, à la côte - 184, là où

les eaux de l'Auvézère rencontrent celles de l'Isle. Il se trouvait alors largement au-dessous du niveau de la mer. Le film tourné par Thierry Baritaud nous permet de revivre un tel exploit.

Bernard Reviriego parle ensuite de son livre *Les Juifs en Dordogne (1939 - 1944). De l'accueil à la persécution*, édité par les Archives départementales de la Dordogne et les éditions Fanlac, livre qui vient de paraître. En présence de Rolph Hammel, président régional du Consistoire juif, il explique les raisons qui l'ont poussé à s'intéresser à ce sujet. De plus en plus de personnes recherchent des traces de leur passé pendant la guerre, en particulier dans la série W des Archives départementales. Souvent, elles ne possèdent pas les outils nécessaires pour exploiter les documents conservés. Le but de Bernard Reviriego a été de rendre disponible cet ensemble de documents. En outre, il a procédé à la collecte de tous les témoignages oraux disponibles : ils ont été enregistrés sur un double CD-Rom fourni en même temps que le livre aux premiers acquéreurs. Une exposition sur le même thème est présentée aux Archives départementales jusqu'au 12 mars. La préface du livre a été écrite par Serge Klarsfeld, qui souligne que ce livre correspond à une démarche, presque unique en France.

Il faut se souvenir que Périgueux et la Dordogne ont reçu en 1939 les habitants de Strasbourg, évacués, y compris, bien sûr, une importante communauté juive. Le livre de Bernard Reviriego est un livre de mémoire, « à la fois brute et organisée ». L'auteur fournit, par exemple, la liste des groupements de travailleurs étrangers, le recensement de la zone sud, le 2 juin 1941, les fichiers gérés par le Préfet ; les lois sur les indésirables ; les centres de rassemblement ; les diverses rafles, les convois et une impressionnante série de « parcours de vies », courtes biographies de quelque 1 500 personnes juives, sans compter des fac-similés de documents, un index des lieux, la liste des fonds d'archives et une bibliographie. Bernard Reviriego, auteur de ce livre à la fois très documenté et bouleversant, est frappé par le fait que c'est une mémoire occultée. Ainsi, les noms des juifs morts en camps de concentration ou exécutés ne sont pas sur les stèles de nos monuments aux morts.

Guy Penaud souligne combien ce livre est inédit et riche. Il n'aurait pas pu être écrit par une personne extérieure aux Archives départementales, car beaucoup de documents ne sont pas accessibles aux chercheurs. Dans les documents disponibles, il est difficile de s'y retrouver. Souvent, dans les rapports rédigés par les maires, tout était mélangé : les divers déportés, le Service du Travail Obligatoire, les juifs. Il a recherché, sans les trouver, les circulaires du préfet Roux.

Bernard Reviriego confirme les difficultés d'accès aux Archives. Pour Maxime Roux, il indique que ce fonctionnaire, futur préfet, a été amené à répondre à différentes demandes officielles de l'Etat français, mais il a refusé de livrer les noms des enfants juifs.

Vu, le président
Pierre Pommarède

Brigitte Delluc
secrétaire générale

ADMISSIONS de janvier 2004

- Mme Simon Suzanne, Les Granges, 24350 Creyssac, présentée par M. A. Petit et M. J.-R. Bousquet ;
- Mme Quilici-Giraud Isabelle, 19, parc Drommel, 13009 Marseille, présentée par Mme S. Bridoux-Pradeau et M. S. Pommier ;
- Mme Bojanic, 36, rue des Belges, 24750 Boulazac, présentée par M. G. Bojanic et M. M. Bernard ;
- M. Dumarchat Claude, Les Granges de Magentou, 24110 Saint-Astier, présenté par le P. P. Pommarède et M. L. Grillon ;
- M. Mme Capelle Hervé et Martine, 16, allée des Pivoines, 91620 Nozay, présentés par M. J. Riboulet-Rebière et le P. P. Pommarède ;
- M. Courteix Gilbert, 108, rue de Limoges, 24420 Antonne-et-Trigonnant, présenté par M. P. de Brou de Laurière et le P. P. Pommarède ;
- Mlle Ligondès Léonor de, 7, av. de Gourgau, 75017 Paris, présentée par M. T. de Vignet de Vendeuil, et le P. P. Pommarède ;
- Mme Clergerie-Couvreur Yvonne, 4, rue Paul-Bert, 94100 Saint-Maur, présentée par M. J. Riboulet-Rebière et le P. P. Pommarède ;
- M. Mme Daudrix Jean et Colette, château de Rognac, 24330 Bassillac, présentés par M. P. de Brou de Laurière et le P. P. Pommarède ;
- Mme Pigeaud Claélia, 19 bis, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris, présentée par M. G. Delluc et Mme B. Delluc.

EDITORIAL

1874-2004

130^e anniversaire de la S.H.A.P.

Elle est Savante depuis 1874, son année de naissance, Historienne par vocation, férue d'Archéologie par volonté de conservation et Périgordine par soucis d'identité... Ce pourrait être le portrait d'une femme d'esprit mais pour l'heure, il s'agit de la Société historique et archéologique du Périgord nommée par les initiés S.H.A.P., qui cette année a 130 ans.

Comme il est de tradition française de commémorer les centenaires, les anniversaires, en guise d'évocation historique, ces quelques lignes pour rappeler à nos anciens les prémices de la société et aux nouveaux membres la pérennité de leur association.

Dès le 1^{er} mars 1874, une assemblée préparatoire se tient au domicile du docteur Galy, directeur du Musée départemental, au cours de laquelle les fondations de la future Société sont posées. Quelques semaines plus tard, c'est dans une salle du musée départemental de Périgueux que la première assemblée générale de la S.H.A.P. a lieu le mercredi 27 mai 1874 à 19h30. A ce moment là, les sociétaires étaient les notables du département. D'ailleurs, à ce propos, en consultant la liste des membres, nous constatons qu'il n'y a pas une femme ! A la fin du XIX^e siècle, la société bien pensante périgordine composée d'illustres personnalités – tel des ministres, évêques, avocats, juges de paix, receveurs, procureurs, professeurs, négociants, ingénieurs, députés,

propriétaires, chefs de cabinet... – n'avait pas pour culture celle de la parité visiblement !

Donc, après l'installation des membres du bureau, la séance s'est ouverte par un discours d'Eugène Massoubre, secrétaire général et néanmoins inspecteur des monuments historiques de la Dordogne et journaliste de *l'Echo de Vésone*. L'évêque de Périgueux et Sarlat, Dabert, prend ensuite la parole et c'est au tour du préfet. Après la solennité des discours et des applaudissements appuyés, il est désigné par scrutin les onze membres du bureau. A la suite de l'élection, les élus prennent place et le docteur Galy, président de la Société, prononce un ultime discours. Les administrateurs et les sociétaires prennent congés de cette première séance à 21h30.

Très vite la vie de la Compagnie s'organise. Une séance mensuelle a alors lieu tous les premiers jeudis du mois, la cotisation s'élève à dix francs ainsi que le droit de diplôme et tous les deux mois un *Bulletin* publie des articles inédits traitant de l'histoire locale avec une prédilection cependant pour la préhistoire et l'archéologie romane (la première livraison est publiée en juillet 1874).

La société aujourd'hui.

Dans un immeuble du secteur sauvegardé, rue du Plantier, la S.H.A.P. reste cette institution dont l'ambition n'a de cesse de se développer sans jamais renoncer à sa vocation première : le rayonnement et la connaissance du Périgord. Qu'il s'agisse de préhistoire, de protohistoire, d'archéologie, d'architecture urbaine ou rurale, d'histoire de l'art, d'économie locale...

L'importante diaspora périgordine, aussi bien en France qu'à l'étranger, se reconnaît en adhérant à la S.H.A.P.

Lors de sa fondation la Société comptait cent cinquante-cinq membres, aujourd'hui, cent trente ans se sont écoulés et pas moins de mille quatre cents membres passionnés par le Périgord et son histoire appartiennent à cette illustre maison. La bien nommée « vieille dame » a, il va s'en dire, de belles années devant elle.

Quatrième livraison 2004.

En hommage à Jacques Lagrange, directeur des publications du *Bulletin* durant vingt ans, des *Mélanges*¹ lui seront offerts. Les membres désireux de collaborer à cette publication sont invités à nous adresser leurs textes inédits avant le 15 septembre 2004. Nous les en remercions vivement.

Marie-Pierre Mazeau-Janot

1. *Bulletin* composé d'articles inédits, réunis et dédiés à une personnalité.

Les origines de Condat-sur-Vézère

par Jean-Marc LAROCHE

Préambule

Lorsque, venant du Lardin, on entre sur le territoire de la commune de Condat, le clocher de l'église apparaît tout à coup, derrière les peupliers qui bordent la Vézère. Etabli à un point stratégique évident : du haut de ses vingt-cinq mètres, il boucle en effet le lieu de jonction du Coly avec la Vézère. Le géant Gargantua, enjambant le Périgord, y aurait posé son pied, laissant son nom de Passe-Lourdin à la ville du Lardin.

La girouette métallique en forme d'oriflamme, peinte jadis aux couleurs du drapeau national, a disparu récemment. Notons que ce fut la bannière des lys qui flotta sur le clocher à partir de 1815. Quelques contestataires, ayant dérobé le drapeau blanc après s'être introduits dans l'église, en furent quittes pour aller passer plusieurs jours dans la prison de Sarlat. Après quoi fut de nouveau arboré le pavillon de la monarchie aux cris répétés de : « Vive le Roi ! »

La cloche porte l'inscription suivante : « L'an 1828 j'ai été bénite par M. Jean Alrivie, curé de Condat – Messire Elie du Cheylard de La Fleunie, chevalier de Saint Louis, capitaine de cavalerie et maire – Parrain M. Léger, Lacoste, Delbos. » En bas-relief, elle comporte deux statues de saints, un ange sonnante une trompette à laquelle pend une banderole avec ces mots : « Le chevalier Malnuit, fondeur... »

Les quatre baies campanaires ont été les témoins de l'occupation humaine à travers les siècles. Cependant, on peut penser que l'implantation de l'église s'est faite en un lieu où la présence de l'homme était fort ancienne.

Données générales

Le territoire de la commune de Condat couvre au total 16.64 km² (la superficie moyenne d'une commune est de 14.89 km²). Au dernier recensement, la population s'élevait à 907 habitants, chiffre qui accuse une légère baisse démographique par rapport aux années précédentes.

Condat, selon M. d'Anville, désignerait « l'angle de terre formé par l'union de deux rivières ; on voit donc que sa signification n'est pas à proprement parler celle de confluent ; c'est plutôt ce qu'on entend par le latin *cuneus*, coin ». Le massif boisé du Peuch, où M. de Mirandol a vu un oppidum celtique à l'origine de notre localité, se trouve effectivement engagé comme un coin à la convergence du Coly et de la Vézère.

Quoiqu'on ne parle plus guère que le français à Condat, les personnes nées au début du XX^e siècle employaient encore récemment la langue d'oc dans la conversation courante. En effet, la commune appartient, du point de vue dialectal, au domaine linguistique du nord-occitan ou limousin, tout en se situant dans une zone isoglosse de contact avec l'occitan central ou languedocien (« sarladais »). Les lieux-dits de l'ancienne paroisse, enregistrés pour la plupart au cadastre, sont ainsi des toponymes d'origine occitane.

Les sols des coteaux sont maigres. Néanmoins, la vallée est riche en alluvions anciennes et modernes qui permettaient une polyculture vivrière : vigne, céréales, plantes fourragères.

Toute la partie boisée de la commune – les trois quarts de sa surface – consiste en la série prépondérante du chêne pubescent. Cette essence recherche des conditions subméditerranéennes de chaleur et d'aridité. Le genévrier, le buis, le prunellier et l'érable, occupant comme lui les terrains calcaires, sont membres de son cortège.

Par comparaison avec les clichés anciens, on peut observer un reboisement des pentes de la Roche Chapelane et du Terme-Brungidour. Tout le versant compris entre Béchade et la Roche Chapelane est, quant à lui, occupé par une station isolée de chêne vert, étage subméditerranéen qui s'est installé à la faveur d'un réchauffement climatique. L'yeuse, dont le feuillage ressemble à celui du houx, aime la lumière et peut devenir plusieurs fois centenaire.

Le genévrier, omniprésent sur les terrains karstiques, colonise parfois le bas des pentes qui bordent la vallée, comme à Maurival. Les buis ont envahi le roc de Gueyfier. En 1962, M. de Mirandol relevait la présence d'un petit bois de châtaigniers à la Trompetterie, « favorisée par un dépôt d'alluvions grézeux ». Nous retrouvons des châtaigniers sur le Peuch, accompagnés de bruyère : « cette végétation est exceptionnelle car cette essence ne s'accommode pas du terrain purement jurassique », observait-il.

Le sol

Le territoire de Condat fait partie d'une région naturelle qui appartient au jurassique, ère géologique comprise entre 154 et 180 millions d'années. Dénommée Causse de Terrasson, cette portion du causse de Martel se prolonge jusqu'à Sorges et Excideuil. Ses bancs de calcaire sont en contact avec le crétacé du Montignacois au sud-ouest ainsi qu'avec les trias de Beauregard-de-Terrasson et les grès autuniens de Saint-Lazare au nord.

Au début de l'ère secondaire, il y a 245 millions d'années, notre région est immergée. La mer, ou Thétys, y dépose des sédiments, couches horizontales qu'il est facile de reconnaître, ces roches présentant l'aspect d'un feuilleté aux bandes parallèles. Lorsque la mer, qui couvrait tout le pays, se retire, l'érosion rognera peu à peu les dépôts sédimentaires. Quelques portions plus dures résisteront, formant par exemple les rochers en surplomb de la Roche Chapelane, que l'abbé Bouyssonie comparera à la roche de Solutré.

Les calcaires les plus résistants formèrent donc corniche, comme nous le voyons à l'Escaleyrou. En revanche, les débris de l'érosion ont coulé des pentes dans les vallées, produisant les grèzes ou castines. Ces cailloutis, pris au substrat calcaire et favorisés par la gélifraction, ont été exploités à la Machonie ainsi qu'à la Grézelle, larges saignées ocre ayant fourni des matériaux de revêtement à l'entreprise Boissière il y a une vingtaine d'années.

Notre commune recèle un calcaire du jurassique moyen, exploité en carrières par l'entreprise de travaux publics M.B.L. Ses plateaux calcaires ont été entamés par les eaux d'infiltration creusant des cavités sous terre. M. de Mirandol attirait l'attention sur ces vallées sèches où l'eau coule peut-être dans un lit souterrain, à une plus grande profondeur : « on voit le relief fortement entamé par des ravines dont la plus importante est la combe située entre Combelguy et Maurival-Haut : elle s'étend sur près de 3 km de long. Ces ravines sont d'anciens ruisseaux de surface disparus depuis longtemps dans des failles... »

Les grottes sont nombreuses. Le plafond d'aucunes a quelquefois cédé, formant les trous du Portel, de la Redonde, de la Valade et de Combelguy signalés par Charles Sanchez dans son *Inventaire des phénomènes souterrains du département de la Dordogne*.

On constatera qui plus est une opposition morphologique entre coteaux calcaires couronnés de crétacé d'une part et collines plus massives couvertes de forêt d'autre part : ici le genévrier, là le bois de chêne.

Un accident géologique important traverse notre commune. De Meyssac à Mareuil-sur-Belle, la faille de Condat, ligne de rejet de direction armoricaine, met en contact plusieurs régions distinctes. Son tracé contourné

dessine deux bandes parallèles délimitant nettement le jurassique de Condat bordé par le crétacé au sud-ouest et le permien au nord-est.

Enfin, signalons la présence aux environs de la Trompetterie, d'un placage sidérolithique au sommet de la couche calcaire. Ces blocs erratiques de grès ferrugineux ont servi de polissoirs à l'âge de fer ainsi qu'en témoignent des cuvettes de polissage nettement caractérisées. L'un de ces blocs est remarquable par ses proportions gigantesques.

L'eau

Les plateaux calcaires du jurassique, couverts de causses, sont démunis d'eaux superficielles. Caractéristique de ce pays karstique, la résurgence du Coly n'a toujours pas dévoilé son mystère. A Nadaillac, on prétend que le Coly coule sous le gouffre de l'Eyge. Il résulterait en fait des pertes de la Beylie et Maison-Rouge, à Gignac. Au fond de la vasque de Ladoux, le couloir d'alimentation de l'émergence est précédé par une galerie inondée qui fut explorée en 1991 sur plus de 4 km. Le niveau de cet immense corridor large de 5 m, qui s'ouvre à une profondeur de 46 m après de larges méandres tapissés de sable à une dizaine de mètres de la surface, est un des plus bas de la région.

Une première tentative d'exploration avait eu lieu en 1984, pour laquelle Olivier Isler et son équipe durent mettre au point des scaphandres spéciaux ainsi que des scooters sous-marins. Selon cet hydrogéologue suisse, le siphon de la résurgence serait le plus important du monde.

En 1994, l'émission télévisée *Ushuaïa* fut lancée par Nicolas Hulot au niveau du puits, à environ 500 mètres de l'entrée proprement dite. Six plongeurs l'accompagnaient.

Le cours du Coly se caractérise par des cascades de travertin appelé « tuf », autrefois soigneusement récuré par les riverains au « bigot » afin que le ruisseau ne quitte point son lit pour inonder les « rivières » (fond plat de vallée avoisinant les berges d'un cours d'eau et formé le plus souvent de pâturages). On assiste aujourd'hui, par la négligence du curage à l'étiage, à l'édification d'un système travertineux de vallée où le Coly, obstruant peu à peu son lit naturel, en est dévié par les rejets qu'il charrie, produits de l'intense travail de l'endokarst, lors des méandres du ruisseau sous terre. Peu de personnes de nos jours s'avisent que les cascades qu'elles admirent n'étaient point aussi importantes par le passé, où la progression du tuf était surveillée. De plus, il était récupéré pour la construction de l'habitat local : entrant en composition avec le torchis des maisons, utilisé pour édifier des cloisons (mejenadis).

La légende explique à sa manière la perte et la résurgence du Coly en lui attribuant le vallon de Saint-Amand comme lieu de sa source primitive. Selon Jeanne Barconnière, une personne de Condat aujourd'hui décédée, un couple qui passait en charrette à Ladoux au moment de l'émergence, fut englouti sans qu'on l'ait jamais retrouvé.

Les plateaux calcaires sont riches en eaux profondes qui alimentent un réseau aquifère à l'origine de nombreuses sources. Celle de Bas-Maurival a pu favoriser l'occupation de la grotte voisine de la Combette. La fontaine de Combelguy, abandonnée, se perdra bientôt. D'après Mme Jardon, de Condat, elle coulait autrefois à Combelguy même, au pied d'un arbre, jusqu'au jour où la foudre frappant celui-ci, entraîna le tarissement de la source et, par voie de conséquence, la désertification du village. M. de Mirandol voyait dans la fontaine de Riols (Bouillac) une résurgence du Coly passant sous le Brungidou. Au bord de la Vézère, sous les bancs de rochers de l'ancien port, une source alimentait en eau potable le bourg. Il y a ainsi deux ou trois sources qui, prenant naissance sous les alluvions de la Vézère, s'échelonnent sur la rive gauche, à même le cours de la rivière. La fontaine des Barrys était accessible par un escalier ménagé dans le bajoyer. A la Machonie, les eaux de la fontaine rejoignent en un saut celles de la Vézère. Selon l'inventaire de C. Sanchez, il y aurait une source à Goudour - lieu-dit qui rappelle la présence des Goths. Celle des Fonzillières dépose sur son parcours un travertin identique à celui du Coly. Les fontaines du Chapial et de la Font del Cayre, aujourd'hui perdues, furent en leur temps d'importants points de fixation de la vie.

Après de fortes pluies, *lou riou dé Cordo*, à côté de la Placelle, coule à gros bouillons en sortant de terre dans la castinière.

De nombreux puits, publics ou privés, sont dispersés dans l'agglomération, qui semble s'être constituée autour. Deux d'entre eux étaient une halte des processions de la Fête-Dieu : on confectionnait un reposoir à la Cafourche et un autre au coin de la rue des Martinets.

Présence de l'homme

Notre commune ne possède comme trace d'une présence humaine reculée que des témoignages conjecturaux ; toutefois, ainsi que le déclarait M. de Mirandol, « il est permis de supposer qu'elle fut habitée aux temps préhistoriques ». A l'appui de cette assertion, le *Bulletin* de notre Compagnie faisait état en 1878 de la découverte à la Machonie d'un gisement de l'âge de pierre, constitué de deux foyers avec outillage de la fin du magdalénien. Il sera fouillé par Reverdit.



Silex de la Machonie (collection Musée du Périgord, ville de Périgueux)

Si la station quaternaire de la Machonie appartenait à la fin du paléolithique supérieur, on trouva vers 1900 aux environs de Combelguy, une hache et un couteau de pierre du néolithique. La hache, polie, aurait été confectionnée à l'aide d'un galet de la Vézère.

Quoique englobée dans les limites de la commune du Lardin, on ne saurait passer sous silence la grotte de Badegoule. Ayant révélé, grâce aux fouilles du Dr Cheynier, un des plus importants gisements solutréens connus, elle a, site éponyme, donné son nom à l'interstade qui précède le magdalénien : c'est le badegoulien, dont l'avènement conduira à l'apogée artistique avec les peintures de Lascaux qui en sont le plus fameux exemple.

A Gabou, à la surface des terres, il est courant de trouver de nombreux éclats de silex : serait-on en présence d'un ancien atelier de taille ?

A propos des grottes de la Trompetterie, M. de Mirandol nous a laissé quelques observations qui seront discutées par Pierre Auzi. Cet ancien instituteur, aujourd'hui décédé, correspondant de *l'Echo Dodorgne*, étudia les travaux de M. Mirandol. L'historien de Condat prétendait que ces trois grottes étaient trop froides pour avoir été occupées : or P. Auzi jugea son hypothèse « spécieuse ». Les entrées de grottes, quoique n'offrant qu'un abri médiocre, étaient en effet la seule protection contre la rigueur du climat : de plus, « les troglodytes ne passaient pas leur temps à goûter les joies du foyer devant un feu de bois », occupés qu'ils étaient à l'extérieur par la chasse, la pêche, la cueillette.

En 1931, les recherches avaient révélé des fragments de poterie.

C'est, avec celle de la Combette, la seule grotte accessible de la commune. Aussi revêt-elle une importance qui n'a pas échappé à M. de Mirandol ; néanmoins, il n'a pas envisagé cette caverne comme le lieu de résidence des premiers habitants de Condat. Il s'est contenté d'en dresser un descriptif complet, notant la présence d'un mystérieux remblai qui masquait une entrée de galerie.

Du fond de la grotte, partirait un souterrain aboutissant à Combelguy... M. de Mirandol souhaitait en 1949 qu'on inculquât aux écoliers des éléments de préhistoire. C'est dans ce souci pédagogique qu'il déposa à la mairie de Condat un manuel d'archéologie préhistorique. Il avait à cœur de faire partager ses découvertes. Au ministre Yvon Delbos, il exposa qu'on devrait rattacher de manière attrayante un fait local à l'histoire générale du pays.

C'était mettre l'enseignement au service de l'enracinement.

La population primitive

On peut assigner à notre chef-lieu une origine plus que bimillénaire attachée à ses racines celtiques.

Il est difficile de se représenter ces temps anciens, du fait de la rareté des vestiges. Toutefois, la concentration de murailles que l'on découvre en Gueyfier, mériterait d'être étudiée tant en raison de leurs dimensions que du plan qu'elles dessinent au sol. Seraient-ce des retranchements gaulois ? Y-a-t-il eu fortification du site ? Le lieu-dit Le Camp de César, tout proche, tendrait à le prouver.

S'il y a eu camp retranché, terre fortifiée tenu par une aristocratie militaire, il était en relation avec l'oppidum du Peuch (*podium*) sis sur le même massif boisé. Le Gueyfier aurait été, au VIII^e siècle, un point de résistance du duc d'Aquitaine Waïfre ou Gaïfier aux troupes de Pépin le Bref.

Condat était alors un village ouvert dont la population aurait été installée pour une grande partie dans la plaine du Chambon, nom gaulois signifiant : boucle de cours d'eau. A la fin du XIX^e siècle, on racontait qu'une « grande ville » y aurait existé. Une photographie aérienne nous livrerait peut-être les indices d'un éventuel habitat antique.

L'agglomération primitive, si nous pouvons l'imaginer comme aujourd'hui disséminée le long de la Vézère avec des maisons en bois, était, avant la paix romaine, la proie désignée des envahisseurs. C'est pourquoi, si la caste laborieuse se tenait là, adonnée aux travaux des champs, sur le Peuch voisin s'étaient probablement établis les membres de la caste guerrière, permettant le repli de la population en cas de danger.

Le terre boisé fonctionna donc comme un oppidum. S'il ne connut pas la fortune d'un Uxellodunum, il était néanmoins capable d'accueillir la

population. Une levée de terre au sud-est est encore apparente ; plusieurs dépressions circulaires sur le plateau, aujourd'hui cachées par la végétation, étaient des fonds de cabanes élevées là par les habitants. Cette partie de notre commune, riche en vieux pans de murailles, paraît avoir été intensément habitée.

Le ravitaillement en eau était assuré d'un côté par la fontaine de Combelguy, de l'autre par la fontaine du Chapial. On peut se demander si à cette fontaine vouée plus tard à la Vierge, n'était pas attachée la croyance à une divinité de la fertilité. En effet, M. de Mirandol rapporte une pratique dévotieuse assez singulière, vraisemblablement liée à un fonds celtique préchrétien : si la sécheresse s'abattait sur la localité et que celle-ci commençât à en souffrir, trois femmes du bourg portant chacune le nom de Marie montaient curer la fontaine, après quoi la pluie devait, comme un bienfait du Ciel, se mettre à tomber.

Ce n'est sans doute pas un hasard si cette pratique se maintint sur le flanc du Peuch gaulois...

En outre, il ne faut pas oublier que la caste religieuse, représentée par les druides, était très puissante. Le lieu-dit A la Pierre Levée, sur le chemin de la Redonde, est là pour nous rappeler la présence à Condat d'une pierre druidique auprès de laquelle ont pu se transmettre les secrets de la religion celte.

Ainsi se trouve esquissé le Condat des origines. Mentionnons pour terminer les « vases et instruments d'un autre âge » retrouvés sur notre sol en 1871, tels que fer de flèche, pointe de javelot, *tegula*, fragment de serpentine, fût de colonne en marbre, fibule en cuivre, brique d'ornementation, peson de fuseau en plomb, hameçon en bronze... En tout quatorze objets remontant à l'époque gallo-romaine, attestant la richesse archéologique de notre sol.

Que sont devenus ces vénérables restes, qui constituèrent alors la base d'un musée local de Condat ?...

Seule, au Lardin, la Route Impériale pourrait nous rappeler la voie romaine qui devait franchir la Vézère à Peyrical.

J.-M. L.

Bibliographie :

- Anville (M. d') : *Antiquités de l'ancienne Gaule.*
- Mirandol (comte de) : *Condat-sur-Vézère des origines au Moyen Age* (Mairie de Condat).
- Bouyssonie (abbé) : *Guide du Terrassonnais*, 1923.

Nicolas Baudeau, un grand chanceladais

par Guy PENAUD

L'abbaye de Chancelade, qui se dresse aux portes de Périgueux, a accueilli, au XVIII^e siècle, un chanoine qui devint un économiste de renom, membre éminent de la fameuse école physiocratique. Avant de rejoindre Paris, ce professeur de théologie chanceladais s'était passionné pour l'histoire du Périgord.

Fils d'un tailleur d'habits de Touraine, Nicolas Baudeau est né le 25 avril 1730 à Amboise (Indre-et-Loire). Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il se livra d'abord à des études qu'exigeait cette carrière et commença à la parcourir. Chanoine régulier de l'ordre des prémontrés, prieur commendataire des augustins de Saint-Lô (diocèse de Coutances, dans la Manche), il devint professeur de théologie à l'abbaye de Chancelade, qui avait à sa tête, depuis 1730, l'abbé Jean Antoine Gros de Beler (1680-1763). On ignore le cursus qui l'avait conduit vers 1750 à la prestigieuse abbaye périgourdine des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Louis Grillon, qui a étudié le registre des délibérations capitulaires de l'abbaye de Chancelade, conservé aux Archives départementales de la Dordogne, a relevé à la date du 6 octobre 1750 (p. 87), la mention suivante : « A été reçu Monsieur Bodeau de la ville d'Amboise diocèse de Tours pour prendre l'habit de religieux de chœur ». Un an plus tard, le 9 octobre 1751, nouvelle mention (p. 89) : « On a reçu le f. Nicolas Boddeau pour faire profession dans son temps ». Par la

suite, Nicolas Baudeau signera des actes en qualité de prêtre et professeur (les 17 octobre 1754 (p. 107), 10 avril (p. 108) et 12 juillet 1755 (p. 109) et 16 avril 1757 (p. 113). Cette dernière année, c'est en tant que chanoine régulier de Chancelade qu'il est cité comme correspondant de l'Académie de Bordeaux. A cette époque, il travaillait, de concert avec Henry François Jourdain de La Fayardie, au plan des bains publics romains découverts à Périgueux cette même année. Il est vrai qu'il était passionné par les recherches historiques.

En effet, Lagrange-Chancel (en fait Joseph de Chancel, seigneur de La Grange (1677-1758)), qui avait travaillé depuis longtemps sur l'histoire du Périgord avec Joseph Chevalier de Cablan (1642-1702), du fait de la mort de son ami et de son grand âge, ne pouvait plus continuer ce travail. Il donna ses manuscrits aux chanoines réguliers de Chancelade. Ceux-ci devaient, dans la pensée de Lagrange-Chancel, non seulement achever son histoire et la conduire jusqu'à Louis XV, mais y ajouter une introduction géographique suivie de cartes, de dissertations sur les monuments de l'antiquité avec leurs plans, afin de former un corps complet d'histoire naturelle, ecclésiastique et civile ancienne et moderne du comté de Périgord. L'abbaye de Chancelade adressa un appel pressant à tous les amis des études historiques dans la France entière. Quiconque possédait des livres avec des documents relatifs au Périgord était prié de les communiquer aux Chanceladais. Les renseignements devaient se concentrer entre les mains de Baudeau qui, en attendant de rédiger cet ouvrage gigantesque, composa un *Mémoire sur l'utilité des histoires particulières des provinces et sur la manière de les écrire*. Il n'entreprit pas la rédaction du monumental ouvrage historique sur le Périgord projeté, mais Guillaume Vivien Leydet (1736-1776) et Joseph Prunis (1742-1813) poursuivront le recueil des documents ou archives intéressant cette province. Il faut croire que son rôle fut néanmoins important, puisque François-de-Paule Latapie, inspecteur des Manufactures, signala dans la relation du voyage qu'il fit en Périgord en 1782, qu'il avait consulté « *les mémoires conservés à Chancelade et qui ont été recueillis par MM. les abbés Baudeau, Leydet et Prunis...* ». Baudeau publia également en 1759 une *Analyse de l'ouvrage du pape Benoît XIV, sur les béatifications et les canonisations approuvée par lui-même et dédiée au Roi* (Paris). Il est vrai qu'il avait joué un rôle de premier plan dans le cadre des recherches effectuées sur la vie et l'œuvre d'Alain de Solminihac (1593-1659), ancien abbé de Chancelade et évêque de Cahors.

Baudeau fut ensuite appelé à Paris par l'archevêque Christophe de Beaumont (1703-1781), un périgourdin (qui occupait le siège épiscopal de la capitale depuis 1746). Après s'être occupé une partie de sa vie de l'histoire

du Périgord, Baudeau se tourna tout à coup vers les études sociales. En effet, ce voyage, auquel on ne saurait assigner de date précise (probablement, entre 1759 et 1762), le décida à renoncer à la position qu'il occupait. Il quitta l'ordre et prit la dénomination d'abbé Baudeau, qu'il conserva comme l'ont fait d'autres écrivains du XVIII^e siècle, qui ne participaient que par cette qualification au caractère de la prêtrise. Il se signala, pour la première fois, en adressant au périgourdin, Henri Léonard Jean Baptiste Bertin (1720-1792), contrôleur général des finances et ministre d'Etat depuis le 6 novembre 1762, un mémoire intitulé *Idées d'un citoyen sur l'administration des finances du Roi*, Amsterdam (s. n.), 1763. Baudeau créa surtout, le 4 novembre 1765, à Paris, un périodique (*Ephémérides du citoyen ou Chronique de l'Esprit national*) pour combattre dans un premier temps les thèses de François Quesnay (1694-1774) et de ses disciples (la physiocratie). Ce périodique parut tout d'abord deux fois par semaine, puis Baudeau sortit un volume de 216 pages par mois.

La base de tout le système physiocratique reposait sur la doctrine de l'ordre naturel, selon laquelle il existait des lois naturelles absolues, immuables et universelles que l'homme peut découvrir par la raison et qui étaient les meilleures qui pouvaient se concevoir. La tâche des gouvernements devait se limiter à les faire respecter, et tout particulièrement à maintenir la propriété et la liberté. Toute intervention du pouvoir dans la production et l'échange était abusive ; de là, la maxime : « *Laissez faire, laissez passer* ». La théorie du produit net était exposée par François Quesnay dans son célèbre *Tableau économique* (1758), œuvre strictement économique, et auquel les économistes modernes attribuent une grande importance. Elle montrait comment l'agriculture fournissait un « *produit net* » qui se répartissait entre les classes de la société. Pour les physiocrates, la société se divisait en trois classes (ou arts) : la classe féconde ou productive, composée des agriculteurs, la classe des propriétaires fonciers, qui formaient la base de l'ordre naturel, et la classe stérile ou non-productive, c'est-à-dire les industriels, les commerçants, *etc.* Seule la classe productive était capable de fournir un rendement supérieur aux coûts, les autres classes transformant les biens sans les multiplier.

En 1768, la polémique convertit Baudeau aux doctrines qu'il avait jusqu'alors combattues. Les circonstances qui déterminèrent sa conversion sont connues : *Le Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, dont la publication datait également de 1765, et qui avait pour rédacteur Pierre Samuel Du Pont de Nemours (1739-1817), servait de champ de bataille aux adversaires et aux partisans du système mercantile. Guillaume François Le Trosne (1728-1780), avocat du roi au baillage d'Orléans, qui s'était rallié

de très bonne heure à la doctrine des économistes, s'y étant élevé contre quelques opinions contraires. L'abbé Baudeau, pour les défendre, prépara une série de lettres, dont il fit admettre la première dans *Le Journal de l'agriculture*. Mais le rédacteur, en consentant à cette insertion, s'était réservé le droit, dont il usa, de joindre des observations au travail de Baudeau. Ces observations, quoique très courtes, produisirent sur l'esprit de ce dernier, qui cherchait la vérité de bonne foi, une impression telle, qu'avouant s'être engagé dans les voies de l'erreur, il déclara aussitôt vouloir se rattacher à la doctrine de Quesnay ! Son journal, devenu *Ephémérides du citoyen, bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques*, accueillit dès lors des économistes de talent comme le marquis de Mirabeau (qui fut son collaborateur jusqu'en mai 1768) et surtout Du Pont de Nemours, chassé du *Journal de l'Agriculture*, qui prit la tête de la publication créée par Baudeau à cette même date. Cette publication était distribuée à 500 exemplaires par mois. En 1769 et 1770, les *Ephémérides* publièrent « *Les Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* » de Anne Robert Jacques Turgot (1727-1781), alors intendant de Limoges.

Après s'être éloigné de Paris, Baudeau y revint en 1774. Il remit à flot le journal sous le titre des *Nouvelles Ephémérides Economiques, bibliothèque raisonnée de l'Histoire, de la Morale et de la Politique*. Il semble aussi avoir joué un certain rôle auprès de Turgot, contrôleur général des Finances d'août 1774 à mai 1776. Mais certains de ses écrits lui entraînèrent ennuis, procès et même exil peut-être en Auvergne (d'août 1776 au début des années 1780).

Remarquable polygraphe sur toutes les questions d'économie, de fiscalité et surtout de subsistances, Baudeau a, pendant un quart de siècle, dit ce qu'il pensait des finances, des impôts, des corvées ou de l'œuvre de Necker. Il a comparé l'état du royaume dans les années 1780 à ce qu'il était au temps de sa jeunesse ou encore les principes économiques des règnes de Louis XII et de Henri IV au « *système des docteurs modernes* ». Il a été pour la libre circulation des grains, pour un impôt unique sur les terres. Il s'est exprimé sur les besoins, « *les droits et les devoirs des vrais pauvres* ». Baudeau a développé des idées condamnant le système mercantile et demandant la substitution à toutes les taxes indirectes d'un impôt unique d'un tiers sur le revenu net des propriétés foncières, substitution fondée sur le concours nécessaire que la classe naturelle devait apporter à la classe productive. Il s'est peu soucié de la forme et de l'origine du gouvernement et a fait peu de cas des divers systèmes de séparation et de balance des pouvoirs. Son objectif n'a pas été dans les républiques de l'antiquité, mais dans la Chine, telle qu'on se la représentait au XVIII^e siècle. Son idéal était une monarchie économique, c'est-à-dire limitée uniquement par la diffusion et la généralisation de l'instruction économique.

Dans ses *Ephémérides*, Baudeau avait fait l'éloge du roi de Pologne, Stanislas II Auguste Poniatowski (1732-1798), du réformateur Stanislav Konarski (1700-1773) et il avait écrit, avec quelque illusion, sur Catherine II et sur la Russie. Ignace Massalski, prince évêque de Wilno depuis 1762, amené par les événements à séjourner en France en 1767-1768, s'intéressa au chanoine économiste et le nomma prévôt mitré de Widziniski, chapitre situé à une quinzaine de lieues au nord de Wilno. Baudeau fit plusieurs séjours en Pologne, et fut mêlé aux intrigues politiques et diplomatiques, marquant sa curiosité pour l'économie et l'éducation. Il a publié en France des *Lettres sur la Pologne*, des *Avis économiques aux Polonais* ; il présenta aussi un *Projet pacifique sur les affaires de Pologne*. Jusqu'en 1780, il demeura factotum de Massalski dont il était vicaire général et plénipotentiaire.

Franc-maçon (comme Du Pont de Nemours ou Mirabeau, et beaucoup d'autres chanceladais), Baudeau appartient à la loge parisienne du célèbre chanoine de l'ordre des génovéfains, l'astronome Alexandre Guy Pingré (1711-1796), « Les Cœurs Simples de l'Etoile Polaire ». On le rencontre sur les tableaux de la loge à partir de 1782. Il en fut l'orateur l'année suivante, second surveillant et député en 1787. Il fut également membre de la loge « La Réunion des Amis Intimes ». Haut gradé, Baudeau s'occupa de l'examen des grades en 1784 et fut affilié au grand chapitre général le 20 octobre 1787. Cette année-là, il était expert de la chambre de Paris depuis le 17 août et la chambre des grades le choisit comme orateur le 16 novembre. Malade au cours de l'année 1788, il ne put assister régulièrement aux assemblées. La chambre des grades décida, le 28 septembre, de le remplacer.

Malade (ses biographes avancent qu'il avait sombré dans la démence la plus complète), Baudeau entra ensuite dans une maison de santé parisienne non identifiée. En 1792, il disparut tragiquement en sautant par la fenêtre de cette maison.

Outre une quantité importante d'articles insérés dans les *Ephémérides*, Nicolas Baudeau a publié de nombreux ouvrages dont *Idées d'un citoyen sur la puissance du roi et le commerce de la Nation dans l'Orient* (1763), *Idées d'un citoyen sur les besoins, les droits et les devoirs des vrais pauvres* (1765), *Lettres sur les émeutes populaires que cause la cherté des grains et sur les précautions du moment* (1768), *Lettres d'un citoyen sur les vingtièmes et autres impôts* (1768), *Avis au peuple sur son premier besoin, ou Petits traités économiques* (1768), *Première introduction à la philosophie économique ou Analyse des Etats policés* (1771), *Avis au peuple sur l'impôt forcé* (1774), *Lettres et mémoires à un magistrat du parlement de Paris* (1774), *Principes économiques de Louis XII et du cardinal d'Amboise, de*

Henri IV et du duc de Sully sur l'administration des finances, opposés aux systèmes des docteurs modernes (1775), *Explication du tableau économique* (1776), *Exposition de la loi naturelle* (1776), *Encyclopédie méthodique. Commerce* (1783-1784) ou *Charles V, Louis XII et Henri IV aux Français* (1787).

Bien que méconnu en Périgord, Nicolas Baudeau est l'un des chanceladais les plus connus dans le monde (par exemple, Karl Marx (1818-1883) en parle dans son ouvrage *La misère de la philosophie* publié en 1847), en particulier dans le domaine de l'économie. Présent dans tous les dictionnaires ou encyclopédies, il a fait l'objet de thèses (dont *La Théorie économique de Nicolas Baudeau* de Yasuo Noue, à l'Université Panthéon Assas (Paris II) en 1981) et de recherches. Son nom apparaît dans d'innombrables sites Internet. Au même titre que Joseph Prunis ou Guillaume Leydet, son souvenir reste également, à tout jamais, attaché à la recherche historique en Périgord à laquelle il a, un temps, contribué et à l'abbaye de Chancelade dont il fut l'un des plus éminents « prêtre et professeur ».

G. P.

Le « Registre de la Mise » de l'abbaye cistercienne de Cadouin à la veille de la Révolution

par Marcel BERTHIER

On croit généralement que la bibliothèque et les archives de Cadouin ont été brûlées sur la place devant l'abbaye pendant la Révolution. Pourtant quelques manuscrits ont été retrouvés dans un ancien grenier du monastère : des livres de chœur, graduels et antiphonaires, des XV^e et XVI^e siècles, que l'abbé Chaminade et Solange Corbin ont étudiés, mais aussi des *Commentaires* pour les lectures au cloître. C'est très récemment que l'attention s'est portée sur un livre de comptes intitulé *Registre de la Mise* qui se trouve déposé aux Archives diocésaines de Périgueux.

Jusqu'ici, les historiens ont peu étudié les finances et l'économie des monastères. Les granges elles-mêmes n'ont souvent été examinées que sous l'angle géographique ou architectural. Une exception notable est constituée par les travaux sur la vigne et le vin.

La première étude d'ensemble importante date de 1981 avec la troisième rencontre de Flaran présidée par le professeur Charles Higounet et qui portait sur « l'économie cistercienne ». On y trouvait notamment une communication de Bernadette Barrière sur les abbayes du sud-ouest de la

France et, en particulier, sur Cadouin. Quoi qu'il en soit, ce que l'on connaissait jusqu'ici avait trait le plus souvent au patrimoine des monastères et à leurs revenus.

Le *Registre de la Mise* nous permet de connaître ce qu'étaient, au jour le jour, les dépenses de fonctionnement et ceci à une époque particulièrement importante : les cinq années qui ont précédé la Révolution, du 6 juin 1784 au 31 juillet 1789.

Ce registre relié en parchemin comporte 188 feuilles numérotées de format 385 x 245. La feuille 2 manque ; les feuilles 1, 48 verso, 49 recto, 69 verso, 72 verso, 76 verso, 77 verso et suivantes sont vierges. Les autres feuilles sont écrites recto-verso. En tête de la feuille 3 on trouve la mention suivante : « Mise de l'argent que j'ai retiré du coffre pour l'emploi de la maison depuis le sixième juin 1784 moi Delage ¹ ». Ce coffre à 3 clefs était situé dans la salle d'archives du côté du dortoir. Celle salle d'archives est au-dessus de la sacristie ; elle ouvre sur le croisillon sud du transept.

Une feuille volante accompagne le registre. Il y est indiqué :

« Je soussigné déclare devoir à M. Neveux ngt [négociant] du Bugue la somme de 155 livres en argent que j'ai touchée pour eux de leur marchand, laquelle somme je n'ai pu lui faire passer, l'ayant employée à l'usage de ma maison à Cadouin le 23 août 1781
Fr Latelise » ²

et, d'une autre écriture :

« Je déclare avoir reçu de M. Delage sous-prieur et chelierier [sic] de l'abbé de... le montant du conte [sic] ci-dessus Neveux du Bugue ce 14 juillet 1784 »

En marge, dans un cadre, on trouve :

« Bon pour 155 »

Si on se reporte au verso du feuillet n° 4 du registre, on trouve pour le 14 juillet 1784 :

1. Sous-prieur et cellérier de Cadouin en 1784, il va dans sa famille en mai 1785, en septembre il est victime d'un accident. Il devient syndic de l'abbaye le 15 mars 1786. Il perçoit son vestiaire à Cadouin en 1785, 1786, 1787 et 1788. On connaît un Charles Delage cellérier de Cadouin en 1738 lors de la demande d'un droit de tombeau par Pierre Mazalrey sieur de Laumède. En 1743, lorsque dom Jacques de Maillé, grand prieur de Cluny, fait établir le terrier de Trémolat, c'est un Charles Delage, syndic de Cadouin, qui signe pour les locations emphytéotiques de la Queyrie, de la Queyssou, du Puch, des Naudoux, de Cativote, du moulin d'amont, etc. En 1761 et 1765, un Charles Delage est prieur de la Merci-Dieu. C'est peut-être notre Delage de 1784-1789.

2. Pierre Latelise, né le 20 avril 1742, est mort à Cadouin le 5 octobre 1790. Il était déjà moine de Cadouin en août 1781, syndic de 1784, au moins, au 31 juillet 1789. Mais le 2 avril 1789, lors de la visite régulière par l'abbé du Pin, il est dit « dépensier » et c'est dom Poitieux qui est syndic. Il est mort le jour de la fête de la dédicace de l'église abbatiale.

« Plus payé à M. Latelise cent cinquante livres qu'il avait emprunté d'un marchand du Bugue dont il m'a remis la quittance de ce marchand, cy 150 ».

Ce document valide donc à lui seul ce qui figure dans le registre. Au simple examen, on constate que chaque page du registre (et non chaque feuille) est totalisée mais sans report d'une page à l'autre, ce qui laisse à penser que les totaux devaient être reportés sur un registre récapitulatif. Celui-ci d'ailleurs devait aussi enregistrer les recettes qui n'apparaissent pas sur la *Mise*.

Techniquement, le *Registre de la Mise* n'est qu'un compte de dépenses de caisse. On n'y trouve aucune ventilation de ces dépenses, ni aucune contrepartie permettant de connaître la destination réelle et l'utilisation des fonds.

On est très loin de la notion de comptabilité en partie double inventée vers 1500 par le franciscain Luca Paccioli !

Mais tel qu'il se présente, ce *Registre de la Mise* est riche d'enseignements de tous ordres pour la connaissance de l'histoire et de la sociologie locales dans les années qui ont précédé la Révolution. Sur le plan économique, il fournit de précieuses indications sur les salaires et sur les coûts, et cela permet de constater la pauvreté et des moines et de la population rurale.

Sur le plan historique, le registre révèle ou confirme des noms, de lieux ou de personnes, et des faits qui permettront de mieux connaître l'histoire de Cadouin et celle de l'ordre cistercien.

L'analyse des coûts s'avère particulièrement intéressante. Sur cette période de cinq ans, il a semblé opportun de se limiter à quelques sondages. La première étude porte sur les mois de juin-juillet 1784. Pour fixer les idées, on considérera d'abord les salaires :

- une femme qui travaille dans les champs pour sarcler ou biner le blé (froment) ou le maïs (blé d'Espagne) gagne, par jour, 3 sols
- un cuisinier employé à plein temps gagne en moyenne 3 sols 6 deniers
- un ouvrier qui travaille la vigne est payé 6 sols
- un tonnelier arrive à gagner 6 sols
- la couturière qui fait des chemises sans fournir le tissu perçoit 12 sols par chemise.

Enfin, mais c'est différent, le vétérinaire demande 2 livres et 10 sols pour sa consultation (c'est 17 journées d'une ouvrière agricole !).

Parmi les achats de ces deux mois, on peut retenir :

- les œufs : 66 douzaines à 4 sols 6 deniers la douzaine
- la viande : 255 livres à 10 sols la livre carnassière (environ 1400 g)
- les poulets : 34 à 6 sols l'un
- le poisson : 17 livres à 9 sols la livre

- le lard : 37 livres à 17 sols la livre
- le vin blanc : 26 bouteilles à 5 sols la bouteille (c'est pour le prieur malade !)
- le vin ordinaire : 1 800 litres à 4 sols et 6 deniers le litre
- les tuiles valent 60 sols le cent
- un cheval vaut 136 livres, c'est-à-dire 450 journées de travail d'un ouvrier agricole !

À Cadouin, qui appartient à l'Étroite observance, on consomme cependant beaucoup de viande : plus de 4 livres par jour, sans compter le lard. Bien sûr, les domestiques, les ouvriers et les pauvres sont nourris par l'abbaye et le rude travail exige une nourriture abondante.

Il est certain que l'abbaye vit en autoconsommation pour les produits de la terre, en particulier les légumes et la farine, mais pas le vin.

Dans une saison différente, pour les mois de décembre 1784 - janvier 1785, nous pouvons constater que :

- les femmes ne travaillent pas pour l'abbaye
- les ouvriers agricoles sont payés 5 sols au lieu de 6 en été car le travail est moins dur et moins long
- il n'a été consommé que 25 douzaines d'œufs à 5 sols 8 deniers, il n'y a aucun achat de poulets ni de lard. En revanche, on a acheté 476 livres de viande à 6 sols la livre et 47 livres de poisson à près de 10 sols la livre.

Nos bons moines se sont offert quelques fantaisies :

- 1 bécasse et 1 perdreau pour 30 sols
- des truffes pour farcir 2 dindes et 1 chapon, coût 7 livres, c'est-à-dire 140 sols ou 28 journées d'ouvrier (c'était le 28 décembre !)

On peut remarquer au passage que, pour deux années, les décimes s'élèvent à 2 020 livres, c'est-à-dire 8 080 journées d'ouvrier agricole !

Pendant cette période, on a réglé 1 085 livres à M. Bureau. C'était une dette de l'ancien prieur.

Dans ce domaine, on peut faire deux remarques :

1. L'ancien prieur (il a dû mourir un peu avant l'ouverture du registre puisqu'en juin on donne une aumône aux pauvres qui ont assisté à l'enterrement) avait laissé beaucoup de dettes importantes à Limoges, à Cadouin, etc.

2. M. Bureau perçoit souvent des sommes considérables sans qu'on sache exactement à quelles fournitures d'épicerie elles correspondent.

Lors de la visite régulière, l'abbé du Pin a-t-il reçu quelque lumière sur ces paiements ? Heureusement, c'est M. Bureau, maire et épiciier, qui a acheté les bâtiments monastiques pour près de 30 000 livres et qui a caché le Suaire de 1790 à 1797.

Un peu plus tard, au hasard, on notera que l'abbaye a acheté une paire de bœufs pour 360 livres, deux cochons pour 66 livres, « un plein pagne d'auranges » pour 9 sols.

En novembre et décembre 1786, les prix de la journée restent au même niveau, mais le bûcheron perçoit 8 sols et le maçon 20.

On a acheté :

- 74 douzaines d'œufs à 5 sols
- 22 poulets à 5 sols
- 60 livres de poisson à 9 sols 6 deniers
- et 400 livres de viande à 6 sols 4 deniers.

Un peu plus tard, M. de Caumon fournit un cochon pour 110 livres et l'archiprêtre de Palayrac 4 barriques de vin à 24 livres chacune.

Le prieur, quant à lui, achète 2 carottes de tabac pour 26 livres, un ruban pour la tête (?), 52 bouteilles de Saint-Emilion à 25 sols la bouteille rendue, une bouteille de sirop d'orgeat à 60 sols, deux paires de souliers, des bas de fil, des citrons.

Mais il fait don de 72 livres aux Dames de la Miséricorde et 48 livres à « différents pauvres honteux » : 600 journées de travail !

Celui qui tient les compte après lui est moins pittoresque, mais aussi moins précis : il omet souvent d'indiquer les quantités.

En juillet 1786, on paye la moitié du « vestiaire » de l'année à MM. Poitieux³, de Lucet⁴, Latelise, Busson⁵ et Delage : 75 livres à chacun. Ce « vestiaire » n'est pas destiné à l'habillement, mais à l'entretien courant des moines. On en trouve trace chaque semestre.

On vient aussi, après un long procès, de trouver un arrangement avec l'abbé commendataire⁶ et on en envoie le texte à l'abbé de Pontigny. C'est donc bien lui le Père immédiat de Cadouin, l'abbé du Pin n'agit que par délégation en tant que vicaire général.

Pour la période de juin-juillet 1787, les salaires restent les mêmes. On achète désormais la viande au boucher de Belvès⁷ et des femmes de la région amènent à la porte poulets et canards.

Il a été acheté pendant ces deux mois :

- 121 douzaines d'œufs à 4 sols 6 deniers
- 109 livres de viande à 10 sols
- 81 livres de poisson à 10 sols

3. François Hugues Poitieux est né le 24 novembre 1719. C'est lui qui était sans doute prieur de Saint-Léonard-des-Chaumes en mars 1761. Il perçoit son vestiaire à Cadouin de 1784 à 1789. Le 2 avril 1789, il est syndic de Cadouin. En 1793, il dessert la paroisse Saint-Cernin-de-l'Herm.

4. Dominique de Lucet avait été cellérier de Bonlieu (Creuse) en 1763. Le 10 mai 1786, il se rend à Faise.

5. Louis Busson se rend à Sarlat en septembre 1786 et à Montauban le 16 juin 1787 pour des ordinations, les siennes sans doute. Le 22 mai 1789, il est en voyage et ne reparait plus.

6. L'abbé commendataire de Cadouin est Paul de Solminihac, vicaire général de Cahors. Réfugié chez les Touchebœuf, au château de Latour, il y mourra le 21 janvier 1807.

7. Au sud-est de Cadouin dans la vallée de la Nauze.

- 36 poulets à 8 sols 6 deniers
- 28 canards à 13 sols.

Par rapport à la même période de 1784, on constate une augmentation de la consommation :

- des œufs (66 à 121 douzaines) dont le prix est stable
- du poisson (17 à 81 livres) dont le prix est passé de 9 à 10 sols
- des canards (0 à 28).

En revanche, on consomme moins de viande (109 livres au lieu de 255), mais le prix a doublé.

Les poulets, dont la consommation est stable, ont augmenté de 6 à 8 sols 6 deniers.

Deux ans plus tard, c'est la fin du registre. Il est moins bien tenu, les quantités ne figurent presque plus jamais.

Le prix des œufs est passé à 6 sols la douzaine, celui du poisson à 12 sols la livre, celui des poulets a plus que doublé à 18 sols.

On paie à M. Bureau 600 livres, à M. de Caumon 300, sans explication. Il en est de même pour les ouvriers. Le prieur paie 52 livres à un marchand de Limoges pour 18 aunes de toile à faire des chemises.

On reçoit régulièrement des journaux que l'on paie au receveur Meynardie de Lalinde ⁸ et à l'imprimeur Lamblet à Paris.

Mais il n'est mentionné qu'un achat de livres : celui de l'*Histoire ecclésiastique* pour 45 livres. En cinq ans, c'est bien peu.

Pour la première fois, en 1789, on achète du beurre frais à 20 sols la livre. Enfin, le 29 juillet 1789, on donne 3 livres pour les pauvres de la porte. C'est fini, la Révolution arrive, un monde va s'en aller, mais il ne le sait pas encore.

En conclusion, il semble intéressant de noter que l'abbaye de Cadouin est, comme les autres, pauvre en hommes et en moyens, et la commende y est pour beaucoup.

Mais si on considère les achats effectués par les moines pendant ces cinq années qui précèdent la Révolution, on doit constater que :

- s'ils cultivent ou font cultiver des vignes et des champs de céréales, ils ne produisent plus assez de vin pour leurs besoins propres et ceux de leurs ouvriers. Ce vin est peut-être de qualité médiocre, ce qui expliquerait qu'ils en achètent ailleurs. Notons pourtant qu'ils font réparer les barriques et achètent 8 madriers pour le pressoir ⁹.
- ils ne font que peu d'élevage, même de poulets ou de canards.

8. À 15 km à l'ouest de Cadouin sur la rive droite de la Dordogne.

9. Ce pressoir se trouvait dans l'ancien cellier de l'abbaye jusqu'à sa récente restauration.

- ils ne semblent pas exploiter leur bois dans la Bessède ¹⁰.

Alors que font-ils ? Vraisemblablement, ils perçoivent des revenus de terres ou d'immeubles qu'ils ont donnés en location, ils encaissent les rentes qui furent accordées pour célébrer messes ou offices et en cela, ils n'innovent pas par rapport aux autres monastères.

Mais ils sont moins que d'autres contraints au travail, car ils ont une source de revenus qui leur est propre : le Suaire. On sait maintenant, mais depuis 1934 seulement, que ce « Suaire » est un tissu fatimide du XI^e siècle. Dès le XIII^e siècle au moins, il a attiré des foules de pèlerins. Leurs offrandes ont fait la gloire et la fortune de Cadouin dont les abbés commendataires ont très largement bénéficié.

Il y a là un phénomène unique dans l'ordre cistercien.

En cinq ans, les dépenses de la « maison » se sont élevées à 60 000 livres. Elles sont presque régulièrement de 12 000 livres par année. C'est une somme considérable, mais il est évident que les moines avaient les ressources nécessaires pour couvrir de telles dépenses et que, d'autre part, ils faisaient vivre toute la population autour du monastère.

Tout cela mériterait une étude complète qui seule permettrait de bien situer le rôle du monastère dans l'évolution de ce canton de la Dordogne.

On ne peut pas reprocher aux derniers moines de Cadouin d'avoir oublié l'obligation du travail manuel. Le 31 juillet 1789, ils ne sont plus que 5 à signer la *Mise*, il n'y a parmi eux aucun jeune moine, aucun convers ¹¹. La « maison » tombe en ruine, grugée par certains des commendataires. Pourtant, l'église, le cloître, les bâtiments monastiques existent toujours, huit cent quatre-vingts ans après que l'abbaye eut été affiliée à l'ordre de Cîteaux, et la prière des fidèles continue à s'élever sous la voûte romane de l'église abbatiale. Cela du moins mérite que leur mémoire soit conservée et honorée.

M.B.

10. La forêt de la Bessède s'étendait au sud de Cadouin sur près de 3 000 hectares (2 000 seulement en 1812).

11. Cf. *Amis des Monastères* n° 83, juillet 1990 : « Les derniers moines de Cadouin ».

**Index des noms de lieux cités
dans le *Registre de la Mise de l'abbaye de Cadouin*
(1784-1789)**

- Alles-sur-Dordogne : paroisse et commune sur la rive gauche de la Dordogne en aval de son confluent avec la Vézère
- Aillas (ou Aillac) : hameau sur le Bélingou et sur la route D28 de Calès à Cadouin. A l'origine, monastère indépendant, puis dès 1157, prieuré de Cadouin qui y possédait des vignes et un moulin. Il reste des ruines de l'église.
- Bouniagues : sur la route N21 de Bergerac à Agen, non loin du château de Bridoire qui appartenait au marquis de Foucauld, cousin du père de Foucauld.
- Badefols-sur-Dordogne : paroisse, commune et ancien château sur la Dordogne (rive gauche) en aval de Calès. La suzeraineté de Cadouin y fut contestée par les Gontaut qui devinrent ici Gontaut de Badefols dès le XIII^e siècle.
- Belvès : à l'est de la forêt de la Bessède, dans la vallée de Nauze et sur la route de Périgueux à Fumel. Au XI^e siècle, il y avait un monastère bénédictin dont subsiste une église du XIV^e siècle. Les dominicains s'installèrent au XV^e siècle à Belvès. La halle du XV^e siècle a été restaurée en 1988.
- Bigaroque : paroisse de la commune de Coux-et-Bigaroque sur la rive droite de la Dordogne. Eglise du XII^e siècle avec clocher-mur. Le château a été rasé par Richelieu. Les archevêques de Bordeaux étaient seigneurs de Bigaroque : Bertrand de Goth y vint souvent.
- Cabans : paroisse Saint-Pierre avec église à clocher-tour du XIV^e siècle. Avec le chemin de fer (croisement des lignes Paris-Agen et Bordeaux-Sarlat), le centre s'est déplacé vers Le Buisson qui regroupe aussi Cadouin, Cussac, Paleyrac et Salles en une seule commune. Château de la Tour du XVIII^e siècle.
- Castillonès : commune du Lot-et-Garonne. Cadouin y eut des possessions dès 1155. En 1259, l'abbé de Cadouin donne des terres à Alphonse de Poitiers pour construire la bastide. Il garde l'emplacement d'une maison abbatiale et la suzeraineté.
- Cussac : paroisse de la commune du Buisson. L'église romane a été très restaurée.
- Dalon : monastère fondé vers 1114 par Géraud de Salles dans la commune de Sainte-Trie au diocèse de Limoges, aujourd'hui Périgueux et Sarlat. Devient en 1120 monastère principal d'une petite congrégation qui comprend Bonlieu, le Beuil, Prébenoît, Loc-Dieu et Saint-Léonard-des-Chaumes. S'affilie en 1162 à l'ordre cistercien dans la filiation de Pontigny.
- Faise : monastère fondé en 1137 par Cadouin en présence de Guillaume de Loroux, archevêque de Bordeaux, qui vient de célébrer le mariage de Louis VII et d'Aliénor d'Aquitaine. L'abbaye de Faise suivra Cadouin vers l'ordre cistercien. Le domaine racheté par Maurice Druon a fait l'objet de fouilles qui

ont permis de retrouver le plan de l'église. La bibliothèque a été récupérée en partie par celle de Libourne et étudiée par R. Darricau.

- La Mothe : métairie de Cadouin peut-être vers Pontours.
- La Roche : métairie de Cadouin sur la route de Salles.
- La Salvetat : paroisse dont l'abbé de Cadouin est curé. Il y délègue un vicaire perpétuel. Depuis 1782, c'est Louis Deschamps (né vers 1754), il prêta serment, se maria à Cadouin le 5 janvier 1794 avec Jeanne Petit dont ils eut au moins trois enfants et mourut réconcilié avec l'église à Brunet (hameau de Cussac) d'après Jean Sigala. La paroisse a été supprimée, l'église a disparu sauf quelques pierres. L'abbaye possédait une métairie à la Salvetat.
- Le Pin : monastère fondé en 1120 par Géraud de Salles au diocèse de Poitiers, affilié à l'ordre cistercien dans la filiation de Pontigny en 1141. L'abbé du Pin était en 1771-1789 vicaire général de l'ordre et visiteur de Cadouin.
- L'Etoile : monastère cistercien célèbre par son abbé Isaac de l'Etoile. Dom Jean Benoît en fut abbé après avoir été prieur de Cadouin. A la demande de l'abbé de Pontigny, Cadouin fait un don de 240 livres. Fondé au diocèse de Poitiers, le monastère est en cours de restauration.
- Molières : bastide inachevée fondée en 1284 par les Anglais. A l'ouest de Cadouin.
- Montferrand : forteresse du XII^e siècle détruite pendant la guerre de Cent Ans. Très beau village sur la Couze au sud de Saint-Avit-Sénieur.
- Paleyrac : paroisse de la commune du Buisson. La vierge de Cadouin, donnée par Pierre de Gain, y fut recueillie au XIX^e siècle avant d'être rendue à Cadouin.
- Pontigny : c'est la deuxième abbaye fondée par Cîteaux et donc la troisième abbaye de l'Ordre. Créée dans le diocèse d'Auxerre en 1114, elle eut pour premier abbé Hugues de Mâcon et fut sous la protection de Thibault de Champagne. En 1119, Pontigny fonda Bouras et peu après reçut l'affiliation de Cadouin. C'est un moine de Pontigny, Henri, qui devint le premier abbé de Cadouin. Pontigny fut surtout célèbre par le refuge qu'y trouva Thomas Becket de 1164 à 1166 et par saint Edme qui y mourut en 1242. Son église du XII^e siècle existe toujours.
- Salles : paroisse de la commune du Buisson, au sud de Cadouin. Géraud de Salles, fondateur de Cadouin, y naquit sans doute vers 1050-1055. L'église Saint-Barthélemy est en partie contemporaine de Géraud. Pierre Marchand en fut curé de 1776 à 1790.
- Saint-Avit-Sénieur : ancienne abbaye de chanoines réguliers qui fut, plus tard, affiliée à Saint-Sernin de Toulouse. Géraud de Salles y a, croit-on, étudié sous la direction d'un pieux ermite nommé Robert qu'on a longtemps confondu avec Robert d'Arbrissel.
- Saint-Bernard : vigne à l'est de Cadouin.
- Saint-Blanchard ou Blanchot : au sud-est de Cadouin.
- Salibourne.
- Villeréal : bastide en Lot-et-Garonne.

**Index des noms de personnes cités
dans le *Registre de la Mise de l'abbaye de Cadouin*
(1784-1789)**

Remarque : Certains noms cités, souvent ceux d'ouvriers ou ouvrières et surtout après 1786, n'ont pu être déchiffrés. Le nom des moines est souligné.

- André : marmiton
- Antoine : « pallefrenier » ou ouvrier
- Bastide : Dans le registre on trouve, sans prénom :
 - secrétaire de l'abbé du Pin en visite régulière le 16 mars 1786
 - adjoint de l'abbé en visite régulière le 4 novembre 1786
 - commissaire signant avec la communauté le 31 juillet 1789
 Par ailleurs on connaît :
 - dom Bastide, moine de Cadouin, curé de la Salvetat en 1766-1776
 - dom Jacques Bastide, cellérier de Cadouin en 1761
 - dom Joseph Bastide, prieur de Faise en 1761
- Beaumont (de)
- Beguillonne (la) : ouvrière
- Bernard : bouvier
- Blanché
- Blondin : cuisinier pendant 4 mois en 1784 - coursier
- Bouliac : ouvrier
- Bourleau : ouvrier à Aillas
- Dom Boutet : on paie pour obtenir son acte de décès
- Bureau (Pierre) : épicier, maire de Cadouin. Le 18 avril 1791, il achète les bâtiments monastiques (sauf l'église), l'aqueduc de Griffoulh, un bois à la Carestie pour 26 710 livres. C'est lui qui cacha le Suaire pendant la Révolution.
- Busson (Louis) : moine de Cadouin, il perçoit son « vestiaire » depuis 1786. En septembre 1786, il va à Sarlat pour une ordination. Le 16 juin 1787, il va à Montauban pour ordination à la prêtrise (la sienne ?). Le 22 mai 1789, il est en voyage. Il semble encore absent le 31 juillet 1789.
On connaît un Louis Busson-Delage « prêtre de l'ordre de Cîteaux » mort en 1850 étant curé de Mauvières (Indre). Son frère Alexandre, moine de Faise, mourra en 1808.
- Cassain : receveur des décimes
- Caumon (de) : il envoie du poisson aux moines
- Chambon : il prête de l'argent au métayer de la Mothe pour payer la taille. Il perçoit deux fois son vestiaire, en août et octobre 1784. Est-ce le même qui est dit religieux de Dalon et qui reçoit 61 livres pour de la liqueur ?
- Chapellière : ouvrier
- Chaufard : boucher de Belvès

- Chausard (de) : vend du foin, achète une partie des biens de l'abbaye en 1791. Il y a une ferme de ce nom au nord de Cadouin.
- Chouline : maréchal
- Comangle : procureur à la Salvetat
- Concommet : domestique
- Couleau (Antoine) : charbonnier
- Cressac (Guy de) : abbé du Pin (1784 au moins - 1789), vicaire général de l'ordre
- Delage : sous-prieur et cellérier de Cadouin en 1784, va dans sa famille en mai 1785, fait état d'un accident en septembre 1785, est syndic le 15 mars 1786. Il perçoit son vestiaire en 1785, 1786, 1787 et 1788. Il s'agit peut-être de Charles Delage, prieur de la Merci-Dieu en 1761 et 1765 ou d'Alexandre Busson-Delage (cf. ci-dessus). Le terrier de Trémolat fait mention en octobre 1743 de Charles Delage, syndic de Cadouin, qui signe pour les propriétés à La Querye, la Queyssou, le Puch, les Naudoux, la Force, Brigniac, la Capelle sur le Vivier, les Mathes, Cativote et le Moulin d'Amont. Charles Delage était cellérier à Cadouin en 1738 lors de la demande d'un droit de tombeau par Mazalrey.
- Delpit (Jean) : régisseur de dom de Solminihac, abbé commendataire
- Delsein (Mathieu) : maçon
- Delteil : vend du poisson
- Dondal : maçon
- Doyen : secrétaire lors de la visite régulière du 4 novembre 1786. Il s'agit d'Hippolyte Doyen, prieur du Pin.
- Dupérré : faïencier à Limoges
- Durant : perçoit un vestiaire en 1784
- Félix : ouvrier
- Filet : ouvrier
- François : ouvrier
- Goussette (le vieux) : jardinier
- Grefeuille : chaudronnier
- Guilhem : marmiton, ensuite (?) maçon
- Isabeau (la) : ouvrière
- Jean (petit) : coursier
- Jeanneton (la) : fileuse
- Jobert (Jean) : blanchisseur à Badefols
- Jonquet (Dom) : donne quittance le 5 avril 1789 des honoraires de l'abbé du Pin, visiteur, et de la contribution de l'Ordre, au total 416 l. 17 s. 3 d. Il s'agit de François Jonquet, prieur de Bonnevaux (Vienne).
- Laborie (Laurent) : maçon
- Labrousse : vend du feuillard pour cercler les fûts, achète une partie des biens de l'abbaye en 1791
- Lacaze (la) : ouvrière

- Lacoste : serrurier à Cadouin
- Lacroix : vend des tuiles
- La Fleur : domestique
- Laforge : horloger à Saint-Cyprien
- Lagrange Neuve : vend du poisson aux moines. Ce M. de Lagrange Neuve n'est-il pas le propriétaire de la maison du même nom à Trémolat ? Sans doute un Morand du Puch.
- Lagrave : marchand à Limoges
- Lajeunesse : marchand et maçon
- Lamblet : imprimeur à Paris
- Landesque : tuilier à Saint-Avit-Sénieur
- La Pensée : domestique
- Langlois (Janot) : coursier
- Laporte : huissier
- Larive : marchand de vin
- Latelise (Pierre) : né le 20 avril 1742, mort à Cadouin le 5 octobre 1790. Il était déjà moine à Cadouin en août 1781, syndic de 1784, au moins, au 31 juillet 1789 mais, dans la note de l'abbé du Pin lors de la visite du 2 avril 1789, il est dit « dépensier » et c'est Dom Poitheaux qui est dit syndic. Il perçoit chaque année son vestiaire. Il est, semble-t-il, le seul à être mort dans son monastère depuis le début de la Révolution et il est mort le jour de la fête de la Dédicace de l'église abbatiale.
- Laumède : chirurgien, vend du vin aux moines
- Lucet (Dominique de) : il perçoit chaque année son vestiaire. Le 10 mai 1786 il se rend à Faise. Il avait été cellérier de Bonlieu (Creuse) en 1763.
- Malbourou : ouvrier à Aillas
- Manin : ouvrier
- Marchand (Pierre) : né le 7 juin 1730 à Dôle en Franche-Comté, entre à Pontigny en 1747, y fait profession, va aux Roches dans le diocèse d'Auxerre puis à Cadouin où il est cité en mars 1761. Curé de Salles de Cadouin en 1776. Il meurt le 2 septembre 1802 (14 fructidor an X).
- Marthial : vend du bois et des tuiles.
- Mazet : procureur au Parlement de Bordeaux
- Menaud : fermier à Trémolat
- Meynardie : receveur des lettres et journaux à Lalinde
- Michaux : domestique
- Michel : marchand à Belvès
- Montel : vend du feuillard
- Moreau (Charles) : né le 25 février 1723 dans le district de Rethel (Ardennes), prieur le 31 juillet 1789. Il n'est pas question de lui avant. Il y avait un maître des novices de ce nom à Dalon en 1771. Il est décédé le 4 juin 1793 à Belvès. Il avait été moine à Saint-Léonard-des-Chaumes.
- Nadal : ouvrier

- Sabouret : maréchal
- Saint-Hilaire : du Puch, vend tuiles et chaux. En 1779, il avait été chargé par l'abbé commendataire de classer les archives. Administrateur du directoire du district de Belvès. Il s'empara du cartulaire, le cacha et refusa de dire où il était. Il s'agit en réalité de Pierre Morand du Puch né le 13 juillet 1748 à Razac-d'Eymet de Elie et de Marie Reygal. Il épousa Emeride Lacoste à Pointe-à-Pitre et mourut à Trémolat le 20 décembre 1808.
- Saint-Jean : domestique de l'ancien prieur en 1783, tonnelier
- Solminihac (Paul Florent Alain de) : né le 10 août 1735 de François et de Jeanne d'Aurou. Vicaire général de Cahors, abbé commendataire de Cadouin depuis 1779, se réfugia chez les Touchebœuf au château de Latour à Cabans, mort le 21 janvier 1807, inhumé à Cabans. Son acte de décès est daté à Cabans du 5 février.
- Taillardat : vend des tuiles
- Tardif (Dom) : perçoit un vestiaire en août 1787, est cité à propos d'une affaire pour laquelle le juge de la Salvetat a reçu 456 livres le 4 septembre 1787. On le qualifie de « religieux ». Il s'agit sans doute de L.J. Tardif, moine de Pontigny. Atteint de folie, il sera interné à l'asile de Maréville près de Nancy.
- Thomasse (la) : ouvrière de 1784 à 1789
- Tinel : est dit de Beaumont
- Trailby : fait des fournées pour les ouvriers
- Vitra (Mme)
- Vitrac : ouvrier

L'émergence d'un terroir gourmand : le Périgord dans le discours culinaire et gastronomique (XVIII^e siècle - début XX^e siècle)

par Frédéric DUHART *

*« Je veux qu'on y dévore
Après quelques soutanes
Une poule faisane
Venue du Périgord »
Jacques Brel, Le dernier repas (1964)*

La dernière mouture du *Larousse gastronomique*, en plaçant le Périgord « au cœur du Sud-Ouest » et en l'élevant au rang de « pays de cocagne », révèle l'importance de cette contrée dans l'imaginaire gourmand actuel ¹. Cette consécration s'inscrit dans la longue durée ; ici, nous accompagnerons les premiers pas décidés du Périgord sur les sentiers de la

* Doctorant, Centre de recherches historiques EHESS/Paris.
1. *Larousse Gastronomique*, Paris, Larousse, 2000, p. 788.

gloire culinaire et gastronomique, du XVIII^e siècle, marqué par la nouvelle cuisine et les prodromes de la gastronomie, à la parution du célèbre ouvrage de La Mazille en 1929. La présente étude repose sur l'analyse de deux discours nettement distincts (le culinaire, dont la recette écrite est l'expression la plus aboutie, et le gastronomique, « mise en règle (*nomos*) du manger et du boire ² ») et n'aborde pas en détail l'œnologie périgourdine dont l'étude appelle des problématiques sensiblement différentes.

L'élévation du Périgord au rang de terroir gourmand par la gastronomie et la cuisine, repose sur une dynamique complexe où leurs deux voix se mêlent sans jamais se confondre. Grâce à la truffe locale et à quelques préparations où elle tient un rôle essentiel, l'espace périgourdin connaît sa première reconnaissance « gastronomique », au temps où les produits vont vers le gourmand et non l'inverse ; celle-ci se trouve au fondement du fabuleux destin culinaire de *Périgord* et de *Périgueux* ; au gré de diverses innovations techniques, le corpus alimentaire périgourdin reconnu par les gastronomes s'élargit, tandis que tardivement, émerge un discours culinaire ancré dans le terroir, mais mâtiné d'influences extérieures.

I. La truffe de la renommée

Dès le XVIII^e siècle, le puissant arôme des truffes locales se trouve au cœur des propos gourmands sur le Périgord. Dans les ouvrages culinaires de cette époque, les considérations sur les denrées qui accompagnent les recettes montrent que la production locale de ces champignons jouit d'une excellente réputation : première province évoquée parmi les fournisseurs des meilleures truffes dans le *Dictionnaire des alimens* (1750), le Périgord occupe aussi le sommet de la hiérarchie truffière esquissée dans le calendrier nutritif de *Les soupers de la cour...* (1755) ³. Au siècle suivant, les sombres tubercules périgourdiens sont parmi les plus goûtés par les gastronomes : Grimod de la Reynière estime que la terre périgorde « produit incontestablement les meilleures » truffes tandis que Brillat-Savarin remarque que « les meilleures truffes de France viennent du Périgord et de la haute Provence » et qu'A. Dumas prend le parti de reproduire une envolée lyrique consacrée aux diamants noirs de la Dordogne : « Hommage à la truffe du Périgord ! – Comme son arôme enchanteur caresse, flatte, réjouit les houppes nerveuses du palais ! Voyez-

2. P. Ory, « La gastronomie », *Les lieux de mémoire* (1992), Paris, Gallimard, 1997, p. 3747.

3. *Dictionnaire des alimens*, Paris, 1750, Gissey et Bordelet, t. 3, p. 463 ; Menon, *Les soupers de la cour ou l'art de travailler toutes sortes d'aliments*, Paris, Guillyn, t. 1, p. 9-10.

vous ce magistrat gourmand, savourant avec délices les molécules parfumées des truffes de Sarlat ? On dirait qu'il est assis à la table des dieux. – Ses yeux brillants de plaisir expriment l'ineffable impression du gaster, et ce contentement intérieur, présage certain d'une heureuse digestion ! » ; même Moynier, qui n'a de cesse que de réhabiliter aux yeux des gourmets la truffe du Dauphiné et de la Provence, « la plus considérable et injustement la moins réputée », est contraint de constater que la production périgordine – au premier rang de laquelle, il place les champignons des cantons de Sarlat, de Brive et ceux des environs de Périgueux – forme la première classe des « bonnes truffes » et atteint les plus hauts prix sur le marché parisien ⁴. Comme pour le gastronome, truffe excellente rime avec Périgord (G. Bussière n'écrit-il pas en 1897, « O régal tentateur qui manquerait à l'Eden, / sorti des flancs nerveux du sol périgourdin » ?), le nom de cette province devient un gage de qualité, ainsi bien des transformateurs de foie gras strasbourgeois font apparaître la mention « aux truffes du Périgord » sur leur terrine, que nombre de marchands peu scrupuleux détournent : A. Beauvilliers dénonce la « fraude manifeste » qui consiste à mêler aux champignons tirés du Périgord ou du Dauphiné la médiocre production bourguignonne, quand *Le gastronome français ou l'art de bien vivre* remarque la tendance des commerçants à « naturaliser *périgourdines* » toutes truffes d'une assez bonne qualité ⁵.

Le fier dindon qui veille sur le plat de diamants noirs attribué à Périgueux sur la carte de France du *Cours gastronomique ou les dîners de Manant-ville* (1809) rappelle que toutes les truffes périgourdines n'arrivent pas à Paris « entourées de leur terre natale » : le Périgord séduit aussi, dès le XVIII^e siècle, les gourmands par deux préparations abondamment truffées, le pâté de Périgueux et la dinde ⁶. En 1718, quelques vers de la marquise de Lanmary inaugurent une voie poétique dans la célébration du pâté de Périgueux que des gastronomes adoptent par la suite, tel M. de Saint-Just qui adresse à l'auteur de l'*Almanach des gourmands*, ce poème ⁷ :

4. Grimod de la Reynière, *Almanach des gourmands*, Paris, Maradan, 1812, p. 6 ; Brillat-Savarin, *Physiologie du goût* (1825), Paris, Flammarion, 1982, p. 104 ; A. Dumas, *Petit dictionnaire de cuisine* (1882), Paris, 1998, p. 586 ; Moynier, *De la truffe, traité complet de ce tubercule*, Paris, Barba et Legrand, 1836, p. 39, p. 87 et p. 89

5. S. Serventi, *La grande histoire du foie gras*, Paris, Flammarion, 1993, p. 87 ; F. de la Tombelle, *Les pâtés de Périgueux*, Périgueux, Ronteix, 1909, p. 9 ; A. Beauvilliers, *L'art du cuisinier*, Paris, Pillet aîné, 1824, t. 1, p. 90 ; *Le gastronome français ou l'art de bien vivre*, Paris, C. Béchét, 1828, p. 76-77.

6. C.-L. Cadet de Gassicourt, *Cours gastronomique ou les dîners de Manant-Ville...*, Paris, Capelle et Renand, 1809, carte et p. 302 ; Grimod de la Reynière, *Almanach des gourmands*, Paris, Maradan, 1812, p. 8.

7. F. de la Tombelle, *Les pâtés de Périgueux*, Périgueux, Ronteix, 1909, p. 9 ; Grimod de la Reynière, *Almanach des gourmands*, Paris, Maradan, 1812, p. 71-72.

« Faut-il donc lui nommer encore
Ce Martel chéri, ce Roudeau
Dont Périgueux vraiment s'honore,
Se vante d'être le berceau ?
Quel usage il sait faire,
Et des truffes et des perdreaux !
Il les conserve en des tombeaux
Que les Gourmands ne respectent guère
Alors qu'ils peuvent satisfaire
Leurs goûts, leurs appétits dévots »

Ces pâtés, où dans l'idéal « la finesse du gibier ne le cède qu'à l'extrême abondance des truffes (et des truffes les meilleures de l'Europe !) », ne sont expédiés vers les gourmets qu'au temps des frimas ; aussi sont-ils célébrés dans les calendriers nutritifs, comme l'un des plaisirs principaux de l'hiver, ainsi dans le *Nouvel almanach des gourmands* d'H. N. Raison, un auteur dont le pseudonyme, A.B. Périgord, dit beaucoup sur la place de cette province dans la représentation gastronomique de la France au temps de la Restauration. Le prestige du nom *Pâté de Périgueux*, s'il est employé par quelques traiteurs parisiens pour écouler de piètres préparations, autorise aussi quelques écarts qualitatifs aux producteurs périgordins, car même dotées d'une « farce grasse, fortement épicée, et dans laquelle domine le lard pilé » et parfumées « par des truffes petites et inférieures », leurs préparations attirent encore le consommateur ⁸.

Autre plaisir onéreux réservé aux tables hivernales, les « dindes truffées du Périgord », que L. S. Mercier évoque dans le onzième tome de son *Tableau de Paris*, sont vantées pour l'arôme des nombreux champignons dont elles sont « bourrées plutôt que farcies » ⁹ ; en s'évertuant à conférer un caractère absurde à la mode pour ces fiers gallinacés, Moynier, révèle, malgré lui, la puissance de l'image gastronomique de cette région au XIX^e siècle, quand il note que « certains consommateurs n'ont-ils pas tout dit, lorsqu'ils s'empressent d'annoncer à leurs convives : « Voyez cette dinde ; c'est du vrai Périgord ; elle m'en arrive directement ; elle est bonne au moins et je suis certain de ne pas être trompé. » ; le consommateur, qui opère de cette manière, ne calcule pas bien certainement ; car il reconnaîtrait qu'il paie, sur les lieux sa dinde un bon tiers plus cher que s'il l'achetait à Paris et de plus il en a supporté les frais de transport et lorsque, racontant une mésaventure épulatoire qui lui est arrivé à Lille, il écrit : « on faisait de l'extra, nous entendîmes l'annonce d'une dinde truffée du Périgord ; cette nouvelle fut reçue avec vénération et

8. Grimod de la Reynière, *Almanach des gourmands*, Paris, Maradan, 1810, p. 236 ; A. B. Périgord, *Nouvel almanach des gourmands*, Paris, Baudouin, 1825, p. IV ; Moynier, *De la truffe, traité complet de ce tubercule*, Paris, Barba et Legrand, 1836, p. 131 et p. 138.

9. L. S. Mercier, *Tableau de Paris*, t. XI, Amsterdam, 1788, p. 345 ; Grimod de la Reynière, *Almanach des gourmands*, Paris, Maradan, 1810, p. 236.

enthousiasme par la joyeuse assemblée ; l'hôtesse elle-même, en femme adroite, l'apportait. D'aussi loin qu'elle put se faire apercevoir : « Ne sentez-vous pas, messieurs, cette odeur délirante, cette odeur pénétrante » [...] sitôt que l'intérieur de la volaille fut ouvert, il s'en exhala une odeur comme de chose fermentée ou de graisse brûlée. L'assemblée continuait à exprimer sa joie ; une morne tristesse s'empara de notre âme » ¹⁰.

Sur cette précoce et étroite association gourmande du Périgord à la truffe, se fonde la prodigieuse aventure culinaire du nom de ce terroir et de celui de sa cité, Périgueux.

II. Le fabuleux destin culinaire de *Périgord* et *Périgueux*

Dès le XVIII^e siècle, la présence de la truffe caractérise les recettes à la « Périgord » ou à la « Périgueux » ; ce constat va dans le même sens que celui de P. et M. Hyman en 1983, car si le quatrième tableau de leur étude, consacré aux recettes « Périgourdines », ne révèle l'emploi de la truffe que dans 65 % de celles-ci, cela tient au fait que leur rubrique correspond en réalité à un corpus Périgord/Gascogne ¹¹. Ce lien nécessaire avec la truffe place les recettes à la *Périgord* ou à la *Périgueux* au cœur de la cuisine la plus raffinée, comme le rappelle le champagne employé dans nombre d'entre elles à l'instar des *œufs à la Périgord* ou de la *tourte de côtelettes de mouton à la Périgord* ¹². La plupart des recettes n'ont, en dehors du noir champignon, aucun lien avec la province éponyme, ainsi les *bécaux* ou la matelote de vives à la *Périgord* portent ce nom parce que servis avec une sauce aux truffes ; cependant, les cuisiniers tentent parfois de reconstituer les bijoux gourmands du Périgord à l'instar de Menon qui propose dans *Les soupers de la cour...*, un *pâté de Périgueux* ressemblant, à la différence de la fantaisie aux foies gras qu'il décrit dans le *Nouveau traité de cuisine*, aux préparations des pâtisseries de cette cité ¹³ :

« Faites une farce avec les foies des perdrix et quelques foies de volaille : beaucoup de truffes hachées, lard pilé, fines herbes, assaisonnez légèrement ; mettez un bon tiers de cette farce dans le fond du pâté et le reste dans le corps des perdrix, après leur avoir troussé les pattes dans le corps ; faites les refaire sur la braise ; lardez la chair avec gros lard ; assaisonnez de sel et fines épices ; arrangez les perdrix sur la pâte ; beaucoup de truffes entières

10. Moynier, *De la truffe, traité complet de ce tubercule*, Paris, Barba et Legrand, 1836, p. 92 et p. 139.

11. P. et M. Hyman, « Les cuisines régionales à travers des livres de recettes. », *Dix-huitième siècle*, 1983, p. 69 et p. 72.

12. *Dictionnaire des alimens*, Paris, 1750, Gissey et Bordelet, t. 2, p. 443 ; Menon, *La cuisinière bourgeoise* (1746), Bruxelles, Foppens, 1774, p. 353.

13. Menon, *Les soupers de la cour ou l'art de travailler toutes sortes d'aliments*, Paris, Guillyn, 1755, t. 2, p. 401-402, t. 3, p. 226 et p. 226 ; Menon, *Nouveau traité de cuisine*, Paris, Saugrain fils, 1739, t. 2, p. 25-26.

avec, et assaisonnez de même ; nourrissez avec du lard râpé ; couvrez de bardes de lard ; vous le ferez cuire quatre ou cinq heures après l'avoir fini comme les autres [pâtés]. »

Une recette du *dindon gras à la Périgord* est détaillée, en 1751, dans *La nouvelle cuisine* : « prenez deux livres de truffes, que vous pelez, lavez et bien essuyez, maniez-les avec du lard râpé, sel, gros poivre. Vous prenez le dindon frais tué, flambez-le & le vuidez, farcissez-le dans le corps avec les truffes, cousez-le & troussiez les pattes en long, laissez-le mortifier & prendre le goût des truffes pendant trois ou quatre jours, faites-le cuire à la broche enveloppé de lard et de papier. Quand il est cuit à propos, servez dessous une sauce hachée aux truffes. », ici, tout en manifestant le souci d'imitation de la production périgourdine, que Grimod de la Reynière évoque encore un demi-siècle plus tard, le cuisinier accompagne cette grosse pièce de la sauce qui suffit souvent à faire le mets à la Périgord ; la phase de mortification de plusieurs jours subie par ce dindon, se retrouve dans d'autres recettes, tel le *gigot de mouton à la Périgord* où la viande lardée de dés de truffe et soigneusement emballée attend pendant deux jours à l'abri de l'air ¹⁴.

La liaison intime entre l'évocation du Périgord et la truffe se maintient dans la cuisine du XIX^e siècle, les *fèves à la périgourdine* qu'A. Plumerey prépare avec du beurre, du jambon de Bayonne et une demi-bouteille de vin blanc constituant une exception. Parmi les sept recettes à la Périgord que propose l'édition posthume, en 1824, de *L'art du cuisinier* d'A. Beauvilliers, deux sont celles de sauces, dont l'exécution révèle le parfait ancrage dans l'art culinaire français : la *sauce aux truffes* (« Emincez des truffes en liards, ou coupez-les en petits dés ; passez-les dans une casserole sur un feu doux, avec un morceau de beurre, laissez-les cuire ainsi, et mettez y de l'espagnole réduite en raison de la quantité des truffes ; et selon la pièce que vous avez à saucer ; joignez à cette espagnole du consommé ou du bouillon, du vin blanc en égale proportion ; laissez-la réduire, dégraissez-la, finissez-la avec un morceau de beurre, et servez vous en. Observez que vous ne devez mettre dans cette sauce aucun acide tel que citron ou verjus, vu qu'autrement vous ôteriez le moelleux de la sauce, et que le vin que vous devez employer doit fournir assez d'acide ») et le *ragoût* (« Coupez des truffes en petits dés ; passez les dans du beurre ; mettez-y deux ou trois cuillerées à dégraisser d'italienne rousse ou d'espagnole, avec un peu de vin blanc, et finissez-les avec la moitié d'un pain de beurre de Vembre [sic] ») ; ces sauces interviennent dans les autres recettes à la Périgord, où la truffe intervient aussi sous d'autres formes, ainsi dans la farce du faisan ou taillée en clous pour piquer les foies gras de poularde ¹⁵.

14. Menon, *La nouvelle cuisine...*, Paris, 1751, t. 3, p. 138 ; Grimod de la Reynière, *Almanach des gourmands*, Paris, Maradan, 1812, p. 253 ; Menon, *La cuisinière bourgeoise* (1746), Bruxelles, Foppens, 1774, p. 54.

15. A. Plumerey, *L'art de la cuisine française au XIX^e siècle... entrées chaudes...*, Paris, Kerangué et Pollis, 1843, t. 2, p. 476 ; A. Beauvilliers, *L'art du cuisinier*, Paris, Pillet aîné, 1824, t. 1, p. 47-48, p. 93, p. 263 et p. 344.

A. Carême adapte la *noix de veau à la Périgord* à son goût du décor, en la masquant sous une couche de gelée d'où émergent des lardons de truffe cuits au champagne et en l'entourant d'une bordure régulière, tandis que le continuateur de son *Art de la cuisine française au XIX^e siècle*, à côté des *côtelettes de quenelles à la Périgieuse*, joue les nuances dans les apprêts de la poularde truffée, en donnant une recette à *la Périgieuse* (l'oiseau farci est mis placé dans une terrine avec des pellicules de truffe durant trois ou quatre jours, avant d'être cuit à la broche et servi avec une *sauce Périgieuse*) et une autre à *la Périgord* où la volaille, préparée de même, subit une cuisson différente¹⁶ ; ces variations autour de la référence au Périgord souligne sa grande plasticité qui apparaît aussi, sous la plume de J. Gouffé, quand il décrit aux côtés de la *sauce Périgieuse* sa version pour les jours maigres, ou dans les nombreuses adaptations de cette même sauce que propose G. Garlin pour l'harmoniser avec les mets les plus divers : alors que la base de la périgieuse qui accompagne les filets de bécasse est une espagnole ensauvagée par de l'essence de gibier, celle servie avec les escalopes de turbot se constitue à partir d'une hollandaise¹⁷.

Au début du XX^e siècle, cependant qu'une édition très augmentée de *L'art culinaire* de J. Besset invite à réaliser des *maquereaux à la Périgord* (les poissons farcis d'un hachis comprenant des truffes sont enveloppés dans un papier bien ficelé et grillés) et des *tomates farcies à la Périgieuse* (à la farce truffée), *Le guide culinaire* d'A. Escoffier propose à côté de la Périgieuse classique, une *sauce périgourdine*¹⁸ :

Sauce Périgieuse : Ajouter à 3/4 de litre de sauce demi-glace corsée et un peu serrée : un décilitre et demi d'essence de truffe et 100 grammes de truffes hachées.

Sauce périgourdine : Variante de la sauce Périgieuse, où les truffes, au lieu d'être hachées, sont tournées en olives ou en petites perles, ou même parfois émincées en lames épaisses.

Ces sauces et une garniture de truffe font le filet de bœuf, le tournedos et les œufs sur le plat à *la Périgourdine* ; toutefois, dans certaines des vingt-deux recettes dont le nom chante le terroir dordognais, tels le *pâté chaud de Pigeonneaux Périgord*, le *soufflé de jambon à la Périgourdine* ou les *côtelettes d'agneau farcies Périgieuses*, la truffe n'attend pas le moment du service pour entrer en scène. Dans les *escalopes de foie gras Périgieuses*, le *foie gras Périgord* et les *bouchées à la Périgourdine*, le diamant noir s'associe au foie gras d'oie ; comme ces recettes ne représentent que 13.6 %

16. A. Carême, *Le cuisinier parisien ou l'art de la cuisine française au XIX^e siècle*, Paris, Firmin Didot, 2^e éd., 1828, p. 98-99 ; A. Plumerey, *L'art de la cuisine française au XIX^e siècle... entrées chaudes...*, Paris, Kerangé et Pollis, 1843, t. 1, p. 94-95 et p. 136.

17. J. Gouffé, *Le livre de cuisine*, Paris, Hachette, 1870, p. 421 ; G. Garlin, *Le cuisinier moderne ou les secrets de l'art culinaire*, Paris, Garnier, 1889, t. 1, p. 98 et p. 246.

18. J. Besset, *L'art culinaire*, Toulouse, Imprimerie Régionale, 41^e éd. augmentée par M. Besset, v. 1910, p. 195-196 et p. 282 ; A. Escoffier, *Le guide culinaire* (1921), Paris Flammarion, 1993, p. 24.

des préparations qui évoquent l'espace périgourdin et sont immergées dans une cuisine du foie gras fort variée, elles tiennent sans doute plus de la rencontre de deux produits de luxe que d'une double référence au Périgord, bien que le foie gras soit alors un symbole émergent de ce terroir gourmand¹⁹.

Comme la haute cuisine française, de laquelle participent les préparations à la Périgord et à la Périgueux, s'est imposée dès la fin du XVII^e siècle, comme une référence internationale, ces appellations vont jouir d'un prestige certain sur nombre de bonnes tables étrangères ; adoptées dès le XVIII^e siècle dans les cuisines du roi d'Espagne, elles résonnent au siècle suivant dans les salles à manger de bien d'autres pays : alors qu'un ambassadeur de Russie à Florence fait servir au cours d'un repas de quarante convives des *boudins de levrault à la Périgueux* et que Ripé propose à Bismarck en 1867, un *salmis de bécasse à la Périgord*, le duc de Malborough déguste au cœur de l'Ecosse des *quenelles de faisane à la Périgueux* et le six janvier 1912, la famille impériale de Russie goûte avec délices, des *poulardes du Mans Périgourdine* ; en dehors des tables cérémonielles, ces apprêts trouvent aussi une place dans la cuisine quotidienne destinée à la clientèle des grands hôtels, tel que le Carlton de Londres où A. Escoffier lui propose certains jours de décembre, du *dindonneau périgourdine*²⁰.

Tel l'oignon, qui est l'âme du tourin, l'image gourmande du Périgord est constituée par des strates superposées : autour de la truffe et du discours culinaire l'accompagnant, viennent s'ajouter au cours du temps d'autres mets et d'autres propos ; cependant, tous ne s'inscrivent pas dans le même mouvement chronologique et alors que l'émergence de certains produits débute dès le XIX^e siècle, l'ultime décennie de la période étudiée est déterminante dans la complexification des discours culinaire et gastronomique.

III. L'image gourmande complexifiée : foie gras, gastronomades et discours régional

Si, dans le courant du XIX^e siècle, le bœuf périgourdin conquiert l'honnête réputation gastronomique qu'A. Husson lui reconnaît en dehors du cadre de l'image truffière de la province ; en revanche, l'émergence du foie gras reste fortement liée à la réputation du sombre champignon : le succès du nouveau pâté de Périgueux, qui contribue, à partir de la décennie 1840, à la reconnaissance du foie des oies locales, repose sur la rencontre de cette

19. A. Escoffier, *Le guide culinaire* (1921), Paris Flammarion, 1993, p. 212, p. 261, p. 428, p. 441, p. 544, p. 526, p. 628, p. 645-646.

20. M. del Carmen Simón Palmer, *La cocina de palacio 1561-1931*, Madrid, Ed. Castalia, 1997, p. 147 ; U. Dubois, *Cosmopolitan cookery*, Londres, Longman et Green, 1872, p. XX, p. XXVI et p. XXXIII ; A. Escoffier, *Le livre des menus. Complément indispensable du Guide culinaire* (1922), Paris, Ed. du Félin, 1996, p. 108 et p. 136.

onctueuse denrée avec l'arôme puissant des « perles du Périgord », tandis que les maisons qui réalisent des conserves de foie gras appertisées, à l'instar de Lasalvetat ou Bizac, proposent aussi à leurs clients des truffes ; suffisamment apprécié pour éclipser durant un temps l'ancien pâté de Périgueux, le foie gras ne s'installe cependant que lentement dans la représentation du Périgord, comme le montre sa discrétion dans le discours gourmand avant que la gastronomie régionaliste de cette province prenne son essor ²¹.

F. Dumonteil développe au fil des pages de *La France gourmande* (1906) une gastronomie périgordine plus complexe que le discours classique articulé autour de la truffe. La célébration du pays natal – l'auteur est un enfant de Vergt – prend deux formes dans cet ouvrage qui, d'anecdotes en anecdotes, conduit le lecteur de l'histoire de la table aux aliments les plus exotiques ; tandis que la célébration de mets locaux, tels les marrons du Périgord ou les noix de Sarlat, s'inscrit dans les histoires plaisantes, en fin de volume, F. Dumonteil se livre, au gré d'une douzaine de « recettes » à la forme toute littéraire, à un éloge de la table périgordine, élevant les confits au rang de « gloires culinaires du Périgord » (avant de préciser qu'ils « se confectionnent aussi dans quelques localités de notre Sud-Ouest », ce qui revient à inverser le rapport à l'espace gastronomique classique où, à la différence d'autres terroirs du Midi occidental, le confit périgourdin ne jouit pas d'une réputation particulière), louant les pommes frites à la mode du pays ou les *rimotes*. En s'ajoutant à la truffe et aux préparations truffées, présentes elles aussi dans cet ouvrage, ces aliments et ces plats complexifient l'image gastronomique du Périgord en l'étoffant ²².

Dans les années 1920, le fort attrait pour les cuisines régionales prend la forme – par delà celle des manifestations comme les journées périgourdines qui se tiennent les douze et treize novembre 1924 dans le cadre du Salon d'automne et du succès des touches régionalistes apportées à leur carte par des restaurateurs, tel E. Rouzier qui dans son établissement parisien, sis deux place Saint-Michel, propose *le confit d'oie sarladais* ou *le foie gras de Sarlat en croûte* et invite ses clients à boire pour accompagner sa cuisine, un *Monbazillac (la perle des vins)* – d'un discours gastronomique et culinaire qui valorisent les « richesses » gourmandes des provinces ²³. En 1921, la série *La France gastronomique. Guide des merveilles culinaires et des bonnes auberges françaises*, par laquelle Curmonsky et M. Rouff entendent montrer les « merveilles culinaires et vinicoles » des provinces et révéler « les

21. A. Husson, *Les consommations de Paris*, Paris, Guillaumin, 1856, p. 137 ; L. Didon, « Les pâtés de Périgueux », *Livret d'or de la gastronomie française. Salon d'automne 1924*, Paris, Horizons de France, p. 43 ; S. Serventi, *La grande histoire du foie gras*, Paris, Flammarion, 1993, p. 86 et p. 90 ; F. de la Tombelle, *Les pâtés de Périgueux*, Périgueux, Ronteix, 1909, p. 7-8.

22. F. Dumonteil, *La France gourmande*, Paris, Librairie universelle, 1906, p. 55-56. p. 211, p. 299, p. 301-302 et p. 308-309.

23. « Grand Palais, calendrier » et publicité du Grill-Room Saint-Michel, *Livret d'or de la gastronomie française. Salon d'automne 1924*, Paris, Horizons de France, p. 42 et p. 61.

endroits » où règne « la vraie cuisine française », débute par le fascicule sur le Périgord ; les deux compères y esquissent, au travers du prisme de la cuisine de restaurant, un portrait de ce « pays de "grande gueule" » dominé par la célébration de la truffe, du confit, de la cuisine à la graisse et du foie gras, mais qui fait aussi entrer en gastronomie d'autres spécialités locales, comme le *grillon*, la *sauce rouilleuse* ou les *châtaignes blanchies* ²⁴. A la suite de cet ouvrage, destiné à ceux qui, sensibles aux plaisirs de la table, engagent les capacités de leur automobile dans une quête gourmande (en suivant ainsi l'exemple de ces précurseurs que furent, à partir de 1912, les premiers membres du *Club des cent* ²⁵), d'autres livres s'adressent au même public, tel le *Guide UNA* édité en 1928 ; dans ce gros « missel du gastronome [qui] fait revivre les traditions de la bonne table, en indiquant la spécialité culinaire de chaque localité », les délices que le gastronomade peut espérer trouver dans une vingtaine de communes périgourdines, de Bergerac à Villefranche-du-Périgord, sont exposés : truffes et châtaignes blanchies à Le Buisson, les mêmes denrées plus pâtés à Morelon, cèpes, confits d'oie, vins de Peycharmant, de Monbazillac et eau-de-vie de prunes à Nontron... : cette gastronomie de terrain, qui étoffe le corpus alimentaire reconnu du Périgord, permet notamment au foie gras de s'ancrer beaucoup plus profondément dans la représentation gourmande de ce terroir, en l'associant à près de 48 % des localités dordognaises mentionnées ²⁶.

Dans le champ du discours culinaire, l'engouement pour les goûts régionaux se concrétise dans des collections de recettes, tel *Les plats régionaux de France...* (1928) où A. de Croze en réunit mille quatre cents, parmi lesquelles trente et une sont rattachées à un ensemble Périgord-Quercy qui ne se classe grâce à elles qu'au vingt et unième rang sur un total de trente-deux provinces. Le souhait de l'auteur de cette somme est de ne donner que des « recettes traditionnelles rigoureusement locales ou régionales », cependant la sélection périgourdine montre que cet ouvrage offre un aspect plus composite : A. de Croze place à côté de préparations bien installées dans les pratiques locales, comme *La soupe des noces ou tourin aux tomates* ou *La poule farcie*, des recettes venues de la grande cuisine par les usages de la restauration et d'une cuisine bourgeoise en usage dans quelques ménages opulents, ainsi la *sauce Périgueux* (que Pampille prend le parti de classer dans la partie nationale de *Les bons plats de France*) ou *Les tourtes de côtelettes de mouton à la Périgord* et en ajoute d'autres directement puisées

24. Curnonsky et M. Rouff, *La France gastronomique. Guide des merveilles culinaires et des bonnes auberges françaises. Le Périgord*, Paris, F. Rouff, 1921, p. 10, p. 22, p. 32, p. 36, p. 39-40, p. 108 et p. 110-111.

25. L. Forest, « Au pays de la bonne table et du bon vin », *Le livret d'or de la section de gastronomie régionaliste du salon d'automne 1923*, Paris, 1923, p. 34 ; *Nouveau Larousse gastronomique*. Paris, Larousse, 1967, p. 520.

26. *Guide UNA*. Paris, Union nationale automobile, 1928, p. 3, p. 133 et p. 690.

dans la littérature culinaire générale, telle *Les truffes à la serviette* qu'il emprunte au *Cuisinier royal* publié à Paris en 1820 ; aussi cet effort, par delà l'enrichissement de l'image culinaire du Périgord avec des recettes sans truffe, contribue-t-il également à donner un enracinement provincial à la cuisine à la Périgord édiflée autour de la référence truffière²⁷. *Les belles recettes des provinces françaises* édité par Flammarion en 1929, à l'issue d'un concours organisé par Radio Paris, révèle une dynamique semblable : parmi les dix-huit recettes du chapitre « Périgord », certaines tiennent des usages les plus locaux, ainsi le *civet de lièvre du pays* de Mlle Y. Pradier de Lalinde ou les *miques périgourdines* de Mme Brun de Cadouin, tandis que d'autres se rattachent à la tradition de la haute cuisine, à l'instar de l'*épaule de mouton à la Périgord* proposée par une habitante de l'Eure ou du superbe télescopage entre culture populaire et imaginaire gourmand que constitue la *poule faisane Cyrano de Bergerac* de Mme A. Ferest de Maisons-Alfort²⁸.

Rédigé par un auteur qui affirme ses liens avec le Périgord, « Si je n'étais pas une "Périgourdine" et si je n'avais pas grandi dans cette région, je n'aurais jamais pu recueillir les éléments de ce livre », *La bonne cuisine du Périgord* publié en 1929 sous le pseudonyme de La Mazille, constitue, bien qu'il soit édité à Paris, le premier traité culinaire périgourdin d'essence autochtone ; néanmoins, cet ouvrage est beaucoup plus complexe que *Le cuisinier gascon ou traité simplifié des substances alimentaires* (1858) et les autres pionniers de la cuisine du Sud-Ouest : en marge de la bonne quatre centaines de recettes bien classées, le propos se fait gastronomique, l'auteur dissertant par exemple sur les petits fromages de Thiviers, puis digne d'un folkloriste, quand au terme de l'ouvrage, « quelques vieilles coutumes locales », plus ou moins liées à la table, sont exposées. Diverses influences, révélées par des annotations et des notes de bas de page, jouent sur ce discours polymorphe : la référence au fascicule consacré au Périgord par Curnonsky et M. Rouff, présente dès le premier chapitre de l'avant-propos, revient lorsqu'il est question des vins et dans la présentation de la truffe qui s'appuie en outre sur les remarques d'E. de Clermont-Tonnerre dans l'*Almanach des bonnes choses de France*, tandis que F. Dumonteil est évoqué entre autres occasions quand il est question de *L'oie aux pommes frites* ou de la *coucourle* et que des revues, telles *Gastronomie* et *La revue gastronomique*, sont aussi citées : cette imprégnation par le discours gastronomique ambiant de l'œuvre de La Mazille, a son équivalent dans le propos culinaire : plus que les références au *Larousse ménager*, au *Code de la bonne chère* d'E. de Pomiane et à l'*Ecole des cuisinières* d'U. Dubois, sont

27. A. de Croze, *Les plats régionaux de France. 1400 succulentes recettes traditionnelles de toutes les provinces françaises*, Paris, Montaigne, 1928, p. 9, p. 190-193 et p. 414-415 ; Pampille. *Les bons plats de France*, Paris, Fayard, 1929, p. 42.

28. Les Sans-Filistes Gastronomes, *Les belles recettes des provinces françaises*, Paris, Flammarion, 1929, p. 372-373, p. 374-375, p. 378-379 et p. 380-381.

chargées de sens, la reprise littérale de la *soupe des vendanges* et de la *surprise de gibier Périgoureux* données par Pampille et la présence de recettes du Périgourdin de Paris E. Rouzier qui est notamment le créateur du *gratin périgourdin*. Imposant corpus, qui en dépit du poids réel des influences est composé pour l'essentiel par des recettes locales, et cadre de la célébration des qualités de nombreux produits périgourdins, peu vantés par les princes de la gastronomie dont le discours ici convoqué quand il s'agit de louer les denrées emblématiques, *La bonne cuisine du Périgord* est le parfait témoin de la complexification de l'image gourmande du Périgord ²⁹.

Grâce à la truffe et aux dindes ou pâtés qu'elle embaume, le Périgord acquiert dès le XVIII^e siècle, une place d'honneur dans la topographie gourmande française, tandis que son nom et celui de sa cité, Périgueux, étroitement associés à l'arôme de ce sombre champignon, retentissent dans les plus belles cuisines, en France et de par le monde. Cette représentation première du Périgord forme le socle vivace de ce terroir gourmand ; elle se complexifie sur la longue durée, à partir du XIX^e siècle : alors que le foie gras, très lié par son commerce et son conditionnement à la truffe, s'installe aux côtés des volailles et des gibiers truffés, l'essor de l'automobile conjugué à l'attrait pour les cuisines régionales, débouche dans les années 1920, sur une gastronomie de terrain qui valorise des productions et des recettes qui restaient jusque là cantonnées dans les limites du terroir. *La bonne cuisine du Périgord* offre une vue d'ensemble de l'image gourmande de l'espace périgourdin au crépuscule des années folles, tout en soulignant la complexité de sa construction, car l'ombre de Curnonsky pèse sur les considérations gastronomiques, tandis que l'influence de chefs, de gourmets ou d'auteurs parisiens, explicite pour certaines recettes, permet au « Périgord » décliné par la grande cuisine de s'ancrer dans le terroir. Par la suite, les discours culinaire et gastronomique sur le Périgord continuent de fleurir, songeons au numéro de février 1936 que la *France à table* consacre à cette province ou au fleuron de l'édition locale qu'est *La science de gueule en Périgord* de G. Rocal et P. Balard édité pour la première fois en 1938. A côté des collections de recettes employées par les cuisiniers et des extases scripturaires des gastronomes, une autre littérature, la narration romanesque, contribue à l'édification de la représentation alimentaire du Périgord, comme le rappelle le rôle tenu par ce thème sous la plume d'E. Le Roy ³⁰.

F.D.

29. *Le cuisinier gascon ou traité simplifié des substances alimentaires...*, Dax, Herbet, 1858, 96 pages ; La Mazille, *La bonne cuisine du Périgord* (1929), Paris, Flammarion, 1999, p. 12-13, p. 32, p. 106, p. 171, p. 215-218, p. 268, p. 275, p. 319-320 et p. 380.

30. J. Chevé, « Pour une république diététique : le radicalisme alimentaire dans l'œuvre d'Eugène Le Roy », *Du bien manger et du bien vivre*, LVI^e congrès de la FHSO, Brantôme 2001, Talence, éd. M.S.H.A., 2002, p. 383-400.

La création de la première école publique à Nontron

par Hervé LAPOUGE

Nous sommes au tout début du mois de juillet 1791.

Le maire de Nontron, le premier d'une longue série, élu le 17 février 1790, Elie de Labrousse de Lagrange (30 septembre 1732 Nontron - 18 avril 1806 Nontron) et son conseil général sont réunis à la maison commune.

Le conseil général, composé du maire, de cinq officiers municipaux (les avocats Pierre Pastoureau de Labesse et Pierre Vieillebard, le médecin Guillaume Patoureau, l'huissier royal Jean Excousseau et l'homme de loi Pierre Fanti de Lescure) et de douze notables, écoute attentivement le procureur de la commune, Pierre Grolhier.

Celui-ci a entre les mains une pétition des citoyens de la ville.

Cette pétition n'a en fait rien de surprenant. En effet, les habitants de Nontron réclament depuis fort longtemps la création d'un établissement public pour l'éducation de la jeunesse.

Les autorités municipales, désireuses de régler le problème au plus vite et au mieux, après avoir pris l'avis du directoire du district (l'époque est procédurière !), décident alors de solliciter le département :

« Depuis longtemps, écrivent-elles, les habitants de Nontron gémissent sur le défaut d'établissement public pour l'éducation de la jeunesse. Seules les personnes riches et en mesure de payer des pensions dans les villes

étrangères ont jusqu'à présent pu procurer à leurs enfants une indispensable instruction. Les fortunes médiocres ou ceux qui n'ont pas d'argent ont dû se contenter de laisser croupir leurs enfants dans l'ignorance alors qu'ils auraient pu faire des sujets tellement utiles à la patrie ! Du défaut d'éducation résultent tous les désordres de la jeunesse et tous les malheurs qui règnent dans la société. L'éducation est le germe de toutes les vertus comme l'ignorance est celui de tous les vices. »

Le discours est jugé particulièrement convaincant car, dès le 23 août, le directoire du département donne son feu vert en autorisant la municipalité de Nontron « à imposer sur tous les contribuables la somme de 1 100 livres pour permettre l'ouverture rapide dans l'ancien couvent des cordeliers d'un établissement d'instruction publique ».

Il appartient maintenant aux élus nontronnais de choisir des enseignants à la mesure de leurs ambitions... et des besoins à satisfaire.

Ainsi, le 8 septembre 1791, le conseil général de la commune, à l'unanimité, nomme au poste d'instituteur principal chargé de l'enseignement des sciences, le citoyen Nicolas Périer.

Formé et reçu à Paris (ce n'est pas peu de choses !), membre de plusieurs sociétés littéraires, ses talents, sa probité, ses indiscutables sentiments patriotiques (c'est essentiel !), ses principes et la régularité de ses mœurs en font l'homme de la situation par excellence.

Pour le seconder, avec mission d'enseigner la lecture, l'écriture et l'arithmétique, il est choisi, fort judicieusement, le maître écrivain Yves Gadrat, « citoyen apprécié et connu de tous les Nontronnais ».

Trois jours passent et nos deux heureux élus – on peut les supposer comme tels ! – devant le conseil général au grand complet, se doivent de prêter le serment civique mais aussi celui de remplir fidèlement les devoirs et les fonctions qui leur sont confiés, d'observer à la lettre tous les règlements insérés dans le plan d'éducation publique ainsi que les observations et instructions formulées par les commissaires nommés par le conseil général.

On le voit très clairement, nos deux pédagogues exerceront leur métier en liberté très surveillée !

• Examinons maintenant grâce au plan d'organisation du collège de Nontron, consigné minutieusement sur le registre des délibérations du conseil municipal (1^{er} registre 1790-1812), les conditions d'accueil, de vie et d'éducation réservées aux futurs élèves.

Tout d'abord, sous quelle forme se présente ce plan ?

Il développe 82 articles divisés en 6 chapitres :

1. 13 articles concernant l'instituteur principal ;
2. 8 articles concernant le maître d'écriture ;
3. 16 articles sur l'ordre de travail ;

- 4. 7 articles sur la rétribution ;
- 5. 8 articles sur le pensionnat ;
- 6. un morceau de choix et de bravoure, 30 articles consacrés à la discipline.

Rentrons dans le détail de ce règlement.

- Ainsi qu'apprend-t-on sur le rôle de l'instituteur principal, en l'occurrence le très éminent Nicolas Périer.

- L'instituteur principal aura la surveillance sur tous les maîtres que l'établissement pourra réunir, même sur le maître d'écriture que cependant il ne pourra destituer, ce droit étant réservé au conseil général de la commune.

Les autres coopérateurs que la commune ne paierait ni en tout ni en partie resteront au choix et à la disposition de l'instituteur principal. Toutefois, il devra les présenter au conseil général qui pourra demander leur renvoi s'ils étaient reconnus incapables ou indignes de la confiance publique.

- Il sera spécialement chargé de l'ordre du travail, de la discipline intérieure. Il devra veiller à ce que tous les maîtres remplissent leurs devoirs et prévendra éventuellement le corps municipal de la négligence qu'ils y apporteraient. Ainsi, il sera autorisé à suivre et diriger leurs opérations, à se faire représenter le plus souvent possible le travail de leurs élèves afin de s'informer des progrès.

Les maîtres seront d'ailleurs tenus de lui remettre tous les samedis des notes précises sur le caractère, les dispositions et la conduite de chacun des jeunes individus confiés à leur soin.

L'instituteur principal pourra demander au corps municipal le renvoi des sujets qui se révolteraient contre la discipline ou dont la paresse et les mauvaises habitudes seraient d'un exemple trop dangereux pour leurs condisciples.

- Il sera directement responsable de l'enseignement : de la religion, de la morale, des lois constitutionnelles de l'Etat, des langues latine et française, de la rhétorique, de l'art de raisonner, de l'histoire, de la mythologie et de la géographie.

Ces matières seront enseignées alternativement 3 heures le matin et 3 heures le soir.

Une quatrième heure qui sera la première de chaque séance sera consacrée à la leçon générale de lecture, d'écriture et de calcul. Il appartiendra à l'instituteur principal de simplement la présider.

- Il lui sera payé annuellement une somme de 600 livres à titre d'honoraires fixes, au moyen de quoi il s'engagera à ne point abandonner la place qui lui est confiée avant la révolution de l'année classique et sans avoir prévenu 3 mois à l'avance. Le conseil général de la commune s'obligera réciproquement envers lui aux mêmes conditions.

- Il aura un logement convenable et proportionné à ses besoins.
- On lui accordera aussi un emplacement propre à former des dortoirs pour ses pensionnaires. Notons au passage que l'administration du pensionnat le regardera exclusivement.

- Dès que le collège réunira 60 élèves payants, il sera tenu de prendre un coopérateur à ses frais. Il s'en procurera un second si le nombre se porte à 90, un troisième à 110 et ainsi de suite.

- La rétribution que chaque élève devra payer lui appartiendra exclusivement. Par contre, il ne pourra sous aucun prétexte donner des leçons en ville, ni admettre dans l'établissement des élèves gratuits sans bon du conseil municipal.

- Enfin, il tiendra à jour des notes circonstanciées sur le caractère, les dispositions et la conduite de tous les élèves et les présentera tous les trois mois au maire et aux officiers municipaux.

- Qu'en est-il maintenant du maître d'écriture ?

- Le maître d'écriture sera nommé sur la présentation de l'instituteur principal qui lui payera de ses propres deniers 300 livres par an, en supplément des 400 livres accordées par la commune.

Il sera bien sûr sous la surveillance directe de l'instituteur principal de qui il prendra la marche du travail et l'ordre de la discipline intérieure.

- Son traitement ainsi fixé à 700 livres, plus le logement, il ne pourra pas donner en ville de leçons particulières, si ce n'est aux demoiselles hors des heures de classe.

- Les éléments de la religion, la lecture, l'écriture et le calcul sont les branches d'instruction qu'il devra dispenser matin et soir.

Il terminera toujours sa classe par le catéchisme et par la répétition de la prière du matin et du soir.

- Il fournira tous les samedis à l'instituteur principal un rapport précis sur la conduite, le caractère, les dispositions, les habitudes, la diligence et la paresse de ses élèves.

- L'année classique commencée, il ne pourra en aucun cas quitter son poste avant le terme de celle-ci. Le conseil général prendra le même engagement envers lui.

- Qu'en sera-t-il de l'ordre du travail ?

- Les classes se tiendront tous les jours : le matin, de 8 heures à midi puis, de 14 heures à 18 heures en été et de 13 heures à 17 heures en hiver.

Ces classes s'ouvriront et se fermeront obligatoirement par la prière.

- Un congé sera prévu pour le mercredi et le samedi après-midi. Toutefois, s'il y a une fête dans la semaine, le jour de congé sera supprimé.

Congé ne veut d'ailleurs pas dire repos. En effet, la matinée sera spécialement consacrée à l'étude de la religion, de la morale, du devoir du citoyen et des lois constitutionnelles de l'Etat.

- La langue française et l'histoire, toujours appuyées de réflexions morales seront enseignées le matin. La langue latine, la mythologie et la géographie le seront l'après-midi.

- Dès qu'il se trouvera des sujets en état d'être formés à l'art de la parole et du raisonnement, ces deux branches de l'instruction seront ajoutées au programme.

- Tous les jours, matin et soir, pendant une heure, sera donnée une leçon de lecture, d'écriture et de calcul.

Les élèves gratuits y seront admis puis seront renvoyés chez eux pour ne point priver leurs parents des secours qu'ils pourraient en attendre. Ces élèves, une vingtaine, choisis par le corps municipal qui leur délivrera un bon de gratuité, auront de 7 à 12 ans. Une place particulière leur sera assignée dans la classe. Tous les trois mois, les deux sujets qui auront montré le plus d'aptitude, de zèle et de soumission seront invités à suivre une scolarité normale (il n'est pas inutile de préciser que c'est le corps municipal qui effectuera ces choix, après examen public ou d'après les notes fournies par l'instituteur public). S'il se trouve deux sujets d'un mérite égal, la préférence sera bien sûr accordée au moins fortuné.

- Enfin, les différentes divisions seront établies d'après le degré d'intelligence et de capacité des élèves.

• Parlons maintenant de la rétribution

- Tout élève paiera 5 livres par mois. En entrant, on lui demandera également 30 sols pour l'achat de bancs, tables, planches, encriers, chandeliers et autres meubles nécessaires à une classe. Au 1^{er} novembre de chaque année, il paiera aussi 3 livres pour le chauffage et la chandelle.

- Les élèves qui ne suivront que la classe de lecture paieront seulement 1 livre 10 sols par mois, mais ils contribueront aux frais de classe et de chauffage à l'égal des autres.

- Les externes étrangers à la commune paieront 6 livres par mois : 3 livres pour frais de classe et 3 livres pour le chauffage.

- L'hiver, le chemin des cordeliers étant difficile, les parents pourront laisser leurs enfants au collège de 8 heures à 17 heures et leur faire porter un repas. Ces enfants prendront place avec les pensionnaires et seront servis par les domestiques de la maison auxquels ils feront une gratification volontaire pour ces soins.

L'instituteur, généreux, ne demandera rien de plus que la rétribution fixée.

• Et si nous entrons au pensionnat ?

- Le prix de la pension sera fixé à 360 livres pour tout enfant au-dessous de 12 ans et à 400 livres au-dessus.

- Ces pensionnaires seront admis au cours complet des études. Ils partageront la nourriture et la table de l'instituteur. Ils seront blanchis et leur linge entretenu. Il y aura un domestique pour les peigner tous les jours et les entretenir dans la plus grande propreté.

- On les conduira à la promenade les jours de congé, à moins que le mauvais temps ne s'y oppose. Sous aucun prétexte, ils ne pourront sortir seuls.

- Les frais de maladie, de livres, d'encre, de plumes et de papier restent à la charge des parents.

- En entrant, chaque pensionnaire se fournira d'un lit complet, de deux paires de draps, de 6 serviettes, 6 chemises, 6 cols, 6 bonnets de nuit, 6 mouchoirs, 6 paires de bas, 2 paires de souliers, d'une redingote, d'un habit, de 2 vestes, de 2 paires de culottes, de 2 peignes, d'un pot de chambre, de 2 assiettes, d'une écuelle, d'un couvert, d'un gobelet d'étain et de 2 peignoirs.

• Terminons enfin par un regard sur la discipline

- A 8 heures moins un quart le matin et à 2 heures moins un quart le soir, la cloche des cordeliers annoncera l'ouverture des classes.

Les élèves se rassembleront alors en silence devant la porte d'entrée qui leur sera ouverte à 8 heures et à 2 heures précises. Ils entreront paisiblement et dans le plus grand ordre puis, chacun prendra sa place et de ce moment ne pourra la quitter sans une permission expresse de l'un des maîtres.

- Les écoliers, soit en entrant, soit en sortant, devront se comporter avec la plus grande décence. Les disputes, les querelles, les paroles grossières, les juréments et les polissonneries seront réprimés très sévèrement.

- Il leur sera vivement recommandé de se traiter entre eux avec douceur et politesse, de supporter réciproquement leurs défauts et de se considérer en amis et en frères. D'ailleurs, les meilleures récompenses seront décernées à la douceur de mœurs, à l'aménité de caractère et aux preuves d'égard à autrui.

- Quoique les maîtres ne puissent pas toujours surveiller la conduite des élèves hors des heures de travail, ils seront instruits de quelques fautes graves commises pendant cet intervalle et ne les laisseront pas impunies. Ainsi, à la sortie des classes, chacun se retirera chez ses parents. Ceux qui s'arrêteraient dans les rues pour y jouer ou polissonner seront privés des récompenses qu'ils auraient pu mériter pour un travail satisfaisant.

- Il sera expressément défendu aux élèves, soit pensionnaires, soit externes, de courir ou vaquer dans la maison des cordeliers sous quelque prétexte que ce soit. Les parents et les maîtres seront très instamment priés de ne point les y envoyer, même au besoin.

- Seront notés d'infamie, punis sévèrement et ignominieusement en cas de récidive, les voleurs, les menteurs d'habitude, les jureurs et les

querelleurs. Par contre, seront traités avec toute l'indulgence possible et même bien notés, ceux qui ayant commis quelque faute, auront le courage de l'avouer sans détour.

- Les rapports, les délations, les médisances seront repoussés avec mépris et leurs auteurs notés comme des êtres dangereux. L'écolier ne devra révéler les fautes de ses condisciples que dans le seul cas où son maître l'interrogera. Les professeurs et surtout les parents seront très instamment priés de ne pas prêter l'oreille aux indiscretions des enfants. Elles sont en effet le germe de la méchanceté.

- Tout manque de respect envers le maître et les personnes attachées à l'établissement, tout acte de désobéissance, tout murmure seront sévèrement punis. L'instituteur principal restera libre de renvoyer tous les sujets indociles ainsi que ceux que la voie des remontrances et des corrections n'auraient pu attacher à leurs devoirs. En contrepartie, la docilité et l'activité ne resteront jamais sans récompense.

- Il sera formellement défendu de toucher aux livres, papiers, plumes de ses condisciples, de s'emparer d'aucun objet appartenant à autrui, fut-il de la plus mince des valeurs, de faire aucun marché ou échange sous peine dans les deux premiers cas d'être traité comme un voleur et dans le troisième cas de perdre les objets troqués. Par contre, si un élève trouve quelque chose, il le remettra au plus vite à l'un des maîtres qui le rendra à son propriétaire en déclarant le nom de celui qui aura fourni cette preuve de fidélité. Cette bonne action sera bien sûr récompensée par une bonne note.

- Quiconque déchirera le livre ou le cahier d'un autre, ou d'ailleurs toute autre chose, le paiera. Les fractures, les dégradations seront également réparées aux frais de leur auteur.

- Ecrire sur les murs ou sur les tables, barbouiller ou déchirer ses livres et cahiers sera défendu. Défense aussi sera faite d'apporter : couteau, canif, ciseau ou autre instrument susceptible de blesser sous peine de confiscation immédiate.

Dans le futur collège, la discipline sera aussi synonyme de propreté. En effet :

- Les élèves ne se présenteront en aucun cas avec les mains ou le visage crasseux, les cheveux en désordre et les habits percés. Les parents seront donc invités à tenir leurs enfants avec le plus grand soin s'ils ne veulent pas les voir séparés honteusement de leurs condisciples.

A cet effet, il sera nommé dans chaque classe deux censeurs qui tous les jours avant le travail inspecteront les mains et le visage, les habits, les livres, les cahiers et les tables. Ils auront également soin qu'après l'étude chacun range ses affaires.

- Passons enfin au travail et à ses récompenses

- Le travail du vendredi servira de composition. Toutefois, liberté sera donnée aux élèves de se disputer chaque jour de la semaine le prix du travail et de la diligence.

- Les six élèves qui à la fin de la semaine auront réuni les meilleures notes seront établis juges de leurs condisciples et sous la présidence de l'instituteur principal, ils formeront un tribunal qui prononcera les récompenses méritées et les peines encourues. Les bons et les mauvais sujets seront ainsi jugés par leurs pairs. Ce tribunal siégera tous les vendredis après la classe.

- Les récompenses consisteront en des promenades les jours de congé, des immunités, des places honorables dans la classe, une décoration symbole de celle que la Société décerne aux citoyens vertueux. Enfin, il sera accordé des livres instructifs et amusants à ceux qui pendant trois mois auront fait des progrès réels dans les sciences et surtout dans la vertu.

- Le règlement sera transcrit par le maître d'écriture sur un tableau placé dans l'endroit le plus apparent de chaque classe.

Le 15 octobre 1791, seulement trois mois après la mise en action du projet d'école publique, cette dernière ouvre ses portes pour déjà plus de deux siècles d'histoire.

H.L.

Sources

- Archives municipales de Nontron : Registre des délibérations du conseil municipal (1790-1812).

La filature d'étoffes et de laine des frères Courtey au Toulon (Périgueux)

dans la deuxième moitié du XIX^e siècle

par Bernadette NOEL-COURTEY

En 1773, Lallier de Latour, ingénieur des Ponts et Chaussées, dresse un plan du site du Toulon, à l'ouest de Périgueux. Ce plan est présenté par le marquis de Fayolle en 1901 (fig. 1) à notre Société ¹. Trois lieux y sont mis en évidence : l'église Saint-Charles ², le moulin et l'abîme du Toulon ainsi que le groupe de moulins situés entre la route d'Angoulême et la rivière l'Isle. L'abbé Audierne, en 1851 ³, fait une très belle description de cette source du Toulon aussi appelée source du Cluseau ; d'autres sources issues du rocher riche en calcaire se réunissent pour former un ruisseau « assez puissant pour mettre en mouvement deux moulins ». Le moulin et l'abîme du Toulon, qui appartenaient en 1834 à Louis-Bernard Ventenat et Françoise Roche, sont rachetés à cette date par la ville de Périgueux ⁴.

1. B SHAP, 1901, p. 490.

2. P. Pommarède, *Périgueux oublié*, Fanlac, 1988, fig. 4, 5 et 6.

3. Abbé Audierne, *Périgueux : ses monuments antiques et modernes*, (1^e éd. : 1851), tome 2, Roc de Bourzac, 1992, p. 312.

4. A.D.D., 269 Q 10 (1834), n° 132.

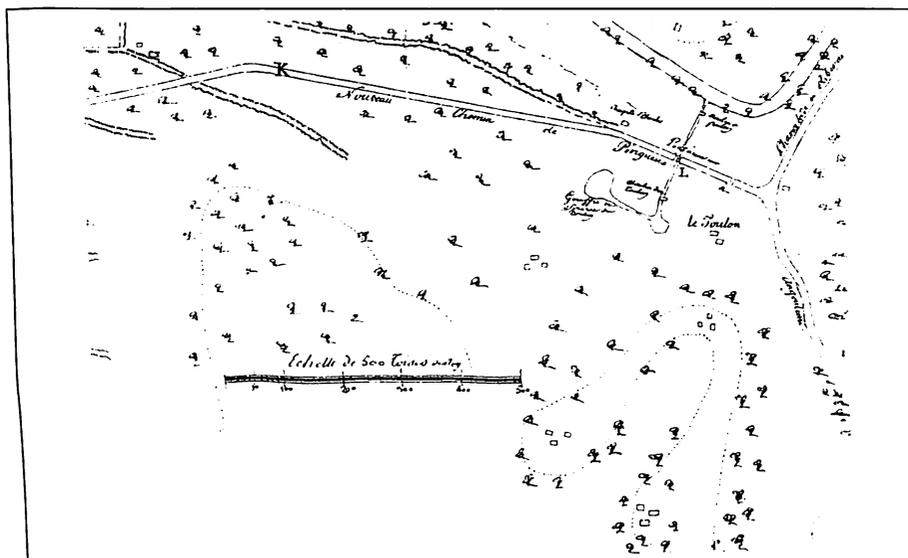


fig. 1. Plan du site du Toulon par Lallier de Latour en 1779 : l'église Saint-Charles, le moulin de la source de l'abîme et les moulins sur le ruisseau près de la rivière Isle.

Dès 1840, les moulins à blé vont subir de nombreuses transformations annonciatrices de la révolution industrielle en cours, ce qui modifie profondément le paysage. Citons, par exemple, le moulin à blé de l'Estournel sur le ruisseau de l'abîme et bien de l'abbaye de Chancelade qui devient une fabrique de papier. Cette abbaye était aussi « seigneur » du Moulin Neuf ou moulin de Cuquepuy aussi appelé moulin d'Aiguepas ou de Barbadaud (Barbadeau) ⁵.

C'est en 1820 qu'Etienne Courtey (Courteix), marchand de draps, négociant à Périgueux, devient propriétaire du moulin à blé de Barbadaud, situé entre la route d'Angoulême et la rivière Isle. L'entrée actuelle du site se trouve sur le chemin des feutres du Toulon, parallèle à la route Périgueux-Angoulême. Etienne Courtey avait plusieurs enfants dont deux garçons : Pierre Courtey, aîné, né en 1800 et Pierre Courtey, jeune, en 1801. Après des études secondaires à Périgueux, ils suivirent une formation professionnelle à Périgueux dans différentes fabriques de tissus et moulin à foulons.

En 1842, les frères Courtey souhaitent transformer leur moulin à blé en filature d'étoffes de laine ; ils s'associent à M. Barret, déjà lui-même propriétaire d'une fabrique. C'est l'architecte Bouillon, de Périgueux, qui dresse les plans ; les machines seront réalisées dans les ateliers de Limoges.

5. L. Poupard, *Les moulins à eau de la basse vallée de l'Isle entre Périgueux et Bénévent*, maîtrise d'histoire de l'art, Université de Bordeaux III, 1985-1986. L. Grillon et B. Reviriego, 1997. *Mémoire de la Dordogne n° 10, Moulins et meuniers du Toulon*, p. 20-23.

Une demande officielle est adressée par les frères Courtey au préfet de la Dordogne en date du 9 février 1842. Ils sollicitent l'autorisation de remplacer les bâtiments existants par des constructions nouvelles appropriées à la filature qu'ils veulent créer et établir les moteurs nécessaires consistant en « deux roues à Poncelet ». Une lettre est également adressée au maire de Périgueux, datée du 22 février 1842, en vue de l'enquête de « commodo et incommodo ». Le 18 mars 1843 dans une ordonnance du roi, il est stipulé : « Article 1^{er} : Les sieurs Courtey sont autorisés à substituer une filature de laine au moulin à blé qu'ils possèdent sur le ruisseau du Toulon, dans la commune de Périgueux, département de la Dordogne, à charge pour eux de se conformer aux dispositions prescrites ». Une visite de récolement a lieu le 8 août 1851, signée par l'ingénieur ordinaire et cosignée par l'ingénieur en chef. Le procès verbal de récolement sera signé le 4 juin 1863 demandant au préfet de la Dordogne de vouloir bien « prononcer la réception définitive de l'ouvrage ». Celle-ci est approuvée le 16 novembre 1863 ⁶.



fig. 2. La filature de laine du Toulon en 1842 : le bâtiment au centre ; au premier plan, les ramifications du ruisseau ; à gauche le local des écuries, réserve et bûcher (existe tel quel actuellement). Lithotypographie d'Auguste Dupont.

Une lithotypographie d'Auguste Dupont en 1842 montre l'aspect du site à cette époque (fig. 2) : au centre, le bâtiment principal avec au fronton les mots « Filature de laine » ; au premier plan les nombreuses ramifications du ruisseau de l'abîme ; à gauche un petit local servant d'écurie, de réserve et de bûcher. L'ensemble de la propriété comprend le local principal avec une cour et un jardin d'une superficie d'environ dix ares (section E n° 595-596 du plan) ; l'achat de près (section E, n° 593-594 et 597-598) a permis d'arriver à

⁶ A.D.D., 7 S 62.

un domaine d'environ un hectare, une fois les bâtiments aménagés (fig. 3 et 4). Vues de la route, façade nord, des constructions nouvelles cachent les bâtiments anciens dont seuls les deux toits gris de la filature sont visibles ; sur une des façades latérales (à l'ouest), on peut lire « Filature du Toulon » (fig. 5). Par contre, la façade sud dans le parc est conservée dans sa totalité (fig. 6) ; sur cette photo, le ruisseau est canalisé sous les bâtiments, à droite, mais à l'air libre dans le parc ; un large passage (sorte de pont plat) permet l'accès au parc et, par delà, à l'intérieur de la filature. La voie ferrée Périgueux-Angoulême passe entre le parc et la rivière Isle ⁷.



fig. 3. Vue d'ensemble de la filature (façade nord), vue du chemin des feutres ; seuls les toits gris et les bâtiments sont visibles à l'arrière-plan en raison de nombreuses constructions plus récentes ; à gauche le local servant d'écuries.



fig. 4. Le parc de la filature, au sud, entre les bâtiments et la voie Périgueux-Angoulême.

7. Toutes les photos de la fig. 3 à la dernière du texte, fig. 9, qu'il m'a été possible de réaliser, datent de 1998.

L'abbé Audierné visite la filature en 1851 et en fait une description à la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne⁸. Le rez-de-chaussée sert à la réception, au stockage des marchandises et au foulonnier. Un escalier en bois (fig. 7) encore en excellent état, donne accès au premier étage (fig. 8). Toutes les boiseries sont très bien conservées jusqu'à maintenant ; ceci serait dû aux vapeurs graisseuses qui se dégagent des différentes machines. En effet, le filage s'exécute au premier étage avec les trois métiers à filer dirigés, chacun, par un fileur et des enfants. Les élevages de moutons, nombreux à cette époque, fournissent un matériel économique qui provient du département. Par contre, les laines noires sont importées, via Marseille, de Grèce et d'Égypte. Une machine à tondre mécanique remplace la tonte à la main. Au deuxième étage (fig. 9), se trouvent les métiers à tisser au nombre de neuf. La teinturerie est installée dans les bâtiments parallèles à celui des foulons. L'abbé Audierné parle de « rapports harmonieux qui se nouent dans le département entre l'agriculture et l'industrie ». En effet, l'usine est complètement mécanisée : la chute d'eau de deux mètres fournit la force motrice que les roues « à la Poncelet » distribuent sur tout un système d'arbres transmetteurs⁹ permettant de faire fonctionner les machines à carder, à tondre, à fouler et à traiter la laine.



fig. 5. Sur une des faces latérales, à l'ouest, l'inscription « Filature du Toulon ».

Dans son chapitre « Les Hommes dans l'industrie », Jacques Lagrange¹⁰ écrit que « dans la plaine du Toulon, face à l'abîme, près du barrage de l'Ermitage, M. Courtney exploite une filature. Il confectionne des cadis [tissu

8. Abbé Audierné, *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Dordogne*, 1851.

9. G. Fayolle, *La vie quotidienne en Périgord au temps de Jacquou le croquant*, Hachette, 1971, p. 221-223.

10. J. Lagrange, *La vie en Périgord sous Napoléon III*, *Pilote* 24, 1992, p. 101-107.

de laine assez épais et non peigné] et des étoffes. Son personnel est le suivant : hommes célibataires : 18 ; femmes célibataires : 6 ; hommes mariés : 15 ; femmes mariées : 8 ; femmes veuves : 1 ; enfants de plus de douze ans : 4 », soit un personnel journalier d'une cinquantaine de personnes.



fig. 6. La façade sous la filature, à droite le ruisseau est canalisé sous les bâtiments et à l'air libre dans le jardin.



fig. 7. L'escalier à l'intérieur permettant l'accès aux étages dans un excellent état de conservation.

La proximité de l'Isle favorise la navigation fluviale pour les importations de matière première et l'exportation des produits fabriqués : étoffes de laine, cadis, flanelles, étamines, etc. Dès 1848, les produits s'élevaient à 240 000 francs chaque année.

En décembre 1859, Pierre Courtey aîné décède. Un de ses enfants est encore mineur, d'où l'obligation d'une mise en vente pour « cause de minorité » dans la succession. L'Etat rachète le moulin de Saint-Front et l'usine dont Pierre Courtey aîné est propriétaire, ceci en vue de la construction de la route Périgueux-Limoges et d'effectuer les travaux indispensables pour éviter les inondations, celles de 1843 ayant été très importantes. Tous les autres biens restent dans la famille Courtey. La filature du Toulon continue à prospérer et emploie environ soixante-dix personnes en 1868.



fig. 8. Une partie de la grande salle du 1^{er} étage où s'effectuait le filage (trois machines en action).



Fig. 9. La salle du 2^e étage où étaient installées les machines à tisser ; à noter l'importante charpente du toit.

La filature fut ensuite vendue et remplacée par une fabrique de feutres jusqu'au milieu du XX^e siècle, date à laquelle s'installe la fabrique de vêtements pour hommes Molinier à côté de l'ancienne filature, et ce jusqu'en 1987. Le site reste alors inoccupé. Il est racheté en 1995 pour installer les Ambulances SAS 24 qui y sont encore actuellement. Je tiens à remercier tout particulièrement M. Jean-Jacques Girard, occupant des lieux, attiré par l'étendue des locaux et du site favorable à son activité. Il m'a permis de visiter les lieux alors qu'il était en pleine réorganisation du domaine et de photographier à mon gré tant à l'extérieur qu'à l'intérieur « l'ex-filature ». Très sensible à son amabilité, j'ai ainsi pu concrétiser et illustrer des souvenirs souvent évoqués dans ma famille, Pierre Courtey aîné étant mon arrière-grand-père et Pierre Courtey jeune, mon arrière-grand-oncle.

B. N.-C.

Autour de deux petits récipients de mercure

par Louis GRILLON

Dans le hameau de la Pouyade, commune d'Eyliac, existe une petite maison périgordine en cours de restauration.



En septembre 2001, en voulant nettoyer les murs intérieurs au jet d'eau, les propriétaires ont vu se détacher un objet qui est tombé à leurs pieds. Il s'agissait d'une petite fiole de verre contenant une boulette de mercure que l'eau du jet avait dégagée de l'un des joints d'argile.

Remarque curieuse : alors que le mercure avait été attaqué par un oxyde qui avait engendré quelques particules noires, le petit bouchon de liège fermant la fiole semblait comme neuf. Après consultation d'experts, on peut dire que le mercure a des propriétés conservatoires, bien connues par ailleurs, dans des cornues en verre par exemple.



Le problème le plus important concernait la présence de cet objet dans les joints des murs d'une maison. On pense de suite à quelque fonction protectrice et, disons-le crûment, à quelque croyance de sorcellerie.

Le plus troublant est que, non loin de là, dans une maison en cours de restauration elle aussi, une découverte semblable s'est produite. La boulette de mercure était contenue cette fois dans un petit récipient de bois.

Les recherches effectuées comme, par exemple, dans les *Vieilles coutumes dévotieuses et magiques du Périgord* de Georges Rocal, sont restées infructueuses.

Qui saura nous dire s'il a rencontré pareille coutume autour de lui et quelle signification cette boulette de mercure prend-elle dans la mémoire du Périgord ?

Remise de distinctions* lors de la séance du 5 novembre 2003

« Que les récipiendaires s'approchent », comme l'on disait dans les prises d'armes.

Chers collègues et chers amis, dans Racine le juge Dandin disait à son fils Léandre :

Chacun de vos rubans me coûte une sentence.

Je préfère dire, ce soir, vos rubans et votre rosette font la joie et témoignent de la gratitude de notre société. Une vieille association – elle a 130 ans d'âge comme on dit pour le whisky – qui se réjouit que quatre de ses bénévoles soient reconnus et félicités.

Je ne sais pas si tous nos collègues savent et comprennent toujours le travail et le dévouement de ceux qui œuvrent pour son maintien et son développement, dans la discrétion, l'efficacité et la cordialité qui sont les marques de la qualité de notre compagnie.

C'est pourquoi nous avons souhaité que cette remise de distinctions ait lieu dans notre hôtel, au cours d'une séance mensuelle que les statuts appellent ordinaire, mais qui ce soir ne l'est pas, même si vous avez souhaité qu'elle fut marquée d'une grande simplicité.

Napoléon avait deux fois choisi la couleur violette : l'une pour honorer la dignité épiscopale, un violet teinté de bleu que les évêques, sans arrière-pensée politique, ont fait progressivement tirer sur le rose. L'Empereur avait réservé, en 1808, le violet non nuancé pour récompenser les travaux et les

* Palmes académiques (chevaliers : A. Blondin, P. Ortega, A. Ribadeau Dumas ; officier : M. Bernard).

mérites des enseignants, les belles lettres et les beaux-arts : tout ce qui est beau sur la terre. Un ruban prolongé par une branche de palmier et de laurier – en souvenir des feuilles de palmiers et des couronnes de lauriers qui récompensaient jadis les guerriers et les héros. Nous sommes heureux que des gens qui nous gouvernent et des gens qui savent des choses vous aient inscrits à ce que l'on appelle justement un *palmarès*.

Les lecteurs de romans, les spectateurs d'une histoire ou d'un drame s'ingénient à chercher, souvent avec succès, le fil rouge qui relie les différents personnages ou les acteurs.

Si nous cherchions le fil violet qui relie les lauréats de votre promotion, nous nous apercevions qu'il s'agit d'une véritable tresse, dans les fils de laquelle je relève, dans la trame :

- l'amour du Périgord, de son histoire et de son archéologie.

Je sais bien qu'il y a parmi vous des vocations tardives, venues de l'autre côté de la mer océane ou des plateaux jurassiens. Jadis la Grèce avait vaincu, par ses paysages et son histoire, les farouches occupants romains. Pour eux, notre petit pays a déployé ses charmes et ils ont succombé.

Verlaine disait :

Le ciel est par dessus le toit

Si bleu, si calme

Un arbre, par dessus le toit

Berce sa palme.

Nous souhaitons, au-dessus de vos toits périgourdins, qu'un vent favorable berce vos palmes.



Les récipiendaires, A. Ribadeau Dumas, A. Blondin, P. Ortega, M. Bernard, notre président P. Pommarede, et G. Penaud (de gauche à droite)

- l'attachement à notre société et le dévouement envers elle d'un trésorier attentif. L'histoire nous dit que Cincinnatus, après avoir posé les armes, cultivait ses champs. Nous connaissons un officier supérieur qui a

posé son képi et qui s'adonne, avec son épouse, à des tâches budgétaires ingrates, de la cave au grenier, des toitures aux rampes d'escalier : nous écoutons deux guides appréciés pour leurs minutieuses explications de sites peu connus et qui peuvent dire, avec Montaigne, que l'histoire est leur gibier : nous admirons un bibliothécaire – la bibliothèque n'est-elle pas le sanctuaire d'une société savante ? – un bibliothécaire dévoué dont, dit-on, entre Jumilhac et Bugeaud, la voiture est tellement accoutumée à venir chez nous, qu'elle sait par cœur les lignes de crêtes et la courbe des vallées avant de se ranger près de notre hôtel.

Toutes ces qualités, ces efforts, ces dévouements, méritaient d'être reconnus. Au fronton des édifices de Rome, l'on pouvait lire : *Senatus Populusque romanus*. Ce soir, ce sont les responsables de l'Etat, le conseil d'administration et le plus qu'un millier de nos collègues qui vous expriment leur cordiale gratitude.

En ce jour de fête, comment oublier vos épouses ? Nous excuser auprès d'elles de vous avoir souvent distraits de vos affections et de votre vie de famille. Nous traduirons notre reconnaissance, maladroitement, par quelques fleurs. Ni un bouquet de violettes, ce serait trop facile et ça sentirait son opérette, ni des roses de septembre – à nulles autres pareilles – mais celles de novembre, embuées par la rosée du matin et alourdies par nos joyeuses félicitations.



P. Ortega, A. Blondin, Mmes Ribadeau Dumas, Ortega, Blondin et Bernard, M. Bernard, notre président P. Pommarède, et G. Penaud (de gauche à droite)

Chers collègues et amis, voici vos palmes avec un dernier souhait : Pythagore prétendait que l'odeur du laurier endormait les guerriers. Ne vous endormez pas sur vos palmes et continuez à œuvrer bénévolement pour notre compagnie. Nous vous aimons bien, et nous avons besoin de vous.

Pierre Pommarède,
Président de la Société

Varia

par Pierre POMMARÈDE



Notre collègue, le docteur Jean-Noël Biraben, vient d'offrir à notre Société trois photocopies de menus, servis à l'occasion des réunions des anciens élèves du lycée de Périgueux, appelé depuis 1973 Bertrand-de-Born.

En 1896, l'établissement était presque cinquantenaire, puisque le collège royal de Louis-Philippe était devenu lycée en 1848. Le banquet fut servi par le traiteur Louis Didon dans la grande salle de son *hôtel des Postes et du Commerce*, situé près de l'actuelle Poste, place André-Maurois. Parmi les nombreux mets qui durent alourdir les estomacs des « Anciens », l'on notera les « oronges au verjus » arrosées d'un Barsac de qualité.

Pour le vrai centenaire, le banquet était plus frugal, et avec moins d'appâts, malgré la « crème Impératrice ». Il est vrai qu'il fut servi lors des difficultés alimentaires de l'après-guerre, en 1949.

Nous souhaitons que l'exemple du docteur Biraben soit suivi par de nombreux collègues pour enrichir nos collections de faire-part, menus, factures, lettres de deuil, et autres témoins d'un passé à la fois proche et bien lointain.

P.P.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Lascaud John-Henry : *La mosaïque dans la cité des Pétrucos*, mémoire de DEA d'histoire ancienne, sous la direction de Robert Bedon, septembre 2003, Université de Limoges.

Introduction

On doit semble-t-il à G. Tory, écrivain et imprimeur, l'introduction dans la langue française, en 1526, du mot « mosaïque ». Ce terme emprunté à la langue italienne vient du latin *musium* et du grec *mouseion* « œuvre patiente, digne des Muses ». Selon l'étymologie, ce décor ornemental prend ses racines dans le monde grec, où la mosaïque était d'ailleurs au départ utilisée dans les grottes dédiées aux Muses. Mais, ce n'est qu'avec l'empire romain que la mosaïque se développe et se transporte dans tout le monde occidental. A partir du modèle italique, chaque province a développé son propre style. L'étude ici présente, qui se fonde sur la cité des Pétrucos, permet de mieux se rendre compte de cette évolution et de la spécificité de la province d'Aquitaine.

L'étude de la mosaïque est restée très longtemps une branche secondaire de l'art antique. Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale, qu'apparaissent les premières études stylistiques¹, plaçant ainsi la mosaïque au même rang que la peinture et la sculpture. En France, l'étude de la

1. Il s'agit des travaux de : BLAKE M.E., *The pavements of the Roman Buildings of the Republic and the Early Empire*, dans *Memoirs of the American Academy in Rome*, 1930. Id., *Roman Mosaics of the Second Century in Italy*, *ibid.*, t. XIII, 1936. Id., *Roman Mosaics of the Third Century after Christ*, *ibid.*, t. XVII, 1940. PERNICE E., *Pavimente und figürliche Mosaiken*, t. VI de *Die hellenistische Kunst in Pompeji*, Berlin, 1938.

mosaïque a été délaissée jusqu'à ces quarante dernières années. Il faut attendre, entre autres, les deux congrès internationaux organisés par le C.N.R.S., à Paris et à Vienne, en 1963² et 1971³, pour redécouvrir, en quelque sorte, les beautés et les renseignements que fournit la mosaïque. A partir, de cette époque, un travail de datation et de lexicologie a vu le jour⁴. Ce travail s'inscrit donc dans cette vision et dans la longue durée. Effectivement, à ma connaissance, le travail de recensement et d'étude des mosaïques de la Gaule, débuté par Henri Stern et continué par Catherine Balmelle, n'a pas encore porté sur la cité des Pétrucos.

Cette étude stylistique de la mosaïque dans la cité des Pétrucos n'a été permise qu'après l'élaboration d'un inventaire le plus complet des mosaïques découvertes en Périgord. G. Lafaye et A. Blanchet⁵, au début du siècle dernier, ont répertorié onze mosaïques découvertes sur le territoire du Périgord qui correspond approximativement au territoire de la cité des Pétrucos, dont une du XI^e siècle de notre ère⁶ et un pavement mural⁷. L'étude ici présentée rassemble trente-quatre mosaïques, soit vingt-cinq mosaïques supplémentaires par rapport au précédent inventaire. Il s'agit pour la plupart de découvertes postérieures.

Étude stylistique

Différentes remarques s'imposent, après cet inventaire. L'*opus tessellatum* apparaît comme la seule technique employée dans la cité des Pétrucos : les mosaïstes utilisent des tesselles, qui sont des petits éléments de forme plus ou moins cubiques, de 2 ou 3 cm². En effet, on ne trouve aucune trace d'*opus sectile*, c'est-à-dire un pavement constitué par des fragments de marbre découpés à la scie et juxtaposés de manière à former des motifs le plus souvent géométriques, comme c'est le cas dans la partie

2. PICARD G. et STERN H., Colloque international sur la mosaïque antique, *La mosaïque gréco-romaine. I : actes du Colloque international sur la mosaïque antique, organisé à Paris, du 29 août au 3 septembre 1963*, Ed. du C. N. R. S., Paris, 1965.

3. STERN H. et LE GLAY M., *La mosaïque gréco-romaine. II : actes du colloque international pour la mosaïque antique, Vienne, du 30 août au 4 septembre 1971*, Ed. du C. N. R. S., Paris, 1975, 446 p.

4. BALMELLE C. et alii, *Le décor géométrique de la mosaïque romaine*, Paris, Ed. Picard, 1985, 2 tomes.

5. LAFAYE G. et BLANCHET A., *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Tome I, Paris, E. Leroux éditeur, 1909, p. 121-123. Notices n° 554-564.

6. *Ibid.*, notice n° 561.

7. *Ibid.*

méridionale de l'Aquitaine, par exemple ⁸. L'utilisation de l'*opus tessellatum* se retrouve même dans les *emblemata*, et non pas l'*opus vermiculatum*, comme c'est le cas pour les mosaïques les plus soignées.

Cet *opus tessellatum* est polychrome dans la majorité des cas. Effectivement, sur les trente-quatre mosaïques répertoriées, seulement deux utilisent la bichromie avec l'utilisation de tesselles noires et blanches. Cette polychromie est obtenue grâce à différentes couleurs, allant de trois à cinq selon les mosaïques. Les plus utilisées sont le blanc qui est généralement la couleur de fond, le noir et le jaune. On constate aussi l'utilisation du rouge qui est obtenu par des débris de céramiques et de tesselles bleues en pâte de verre. Les tesselles sont faites de marbre. Celui-ci peut provenir d'endroits quelquefois éloignés. Pour la mosaïque découverte en 1889, à Périgueux, les pierres blanches paraissent provenir de Livourne, en Toscane. Le jaune pâle proviendrait de Morestel, dans le département de l'Ain, le jaune plus foncé, des environs de Venise, en Italie, le marbre noir, enfin, de Belgique ⁹. On observe naturellement une palette plus étendue dans les motifs figurés ou végétaux. La mosaïque à motifs marins de Montcaret, par exemple, est faite de cinq couleurs : la couleur blanche sert de fond, le noir délimite les animaux marins, qui sont représentés en bleu, et les bordures sont de trois couleurs rouge, jaune et noir. Dans les mosaïques à décor géométrique la gamme des couleurs est souvent plus réduite. Généralement trois couleurs sont utilisées : le blanc, le noir et le jaune.

A. L'étude des compositions

Sur l'ensemble du *corpus* seulement vingt-quatre mosaïques permettent une étude de leur ensemble et donc de leur canevas. Elles peuvent être divisées en trois groupes, selon l'utilisation de trois canevas différents : en échiquier, en nid d'abeilles et en décor géométrique couvrant.

1. Canevas en échiquier

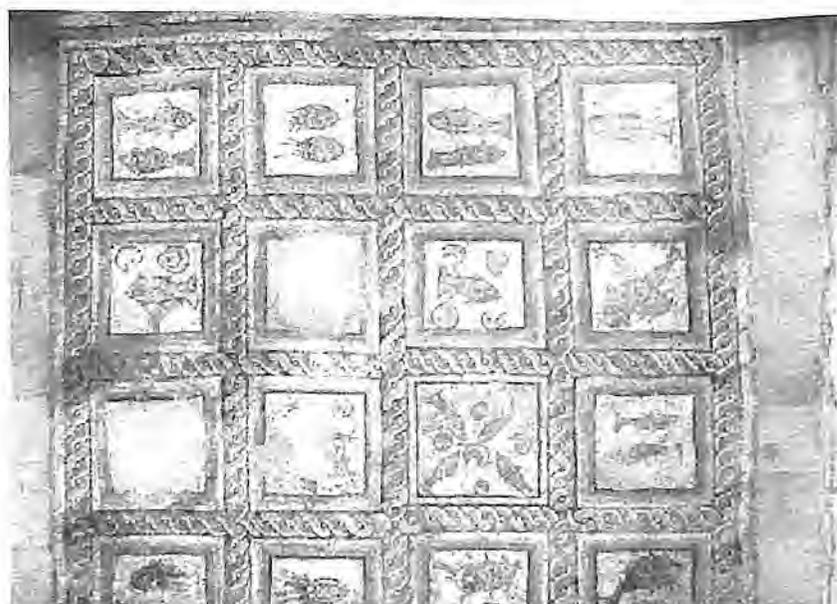
Sur l'ensemble des mosaïques de la cité des Pétrucos, cinq mosaïques sont construites à partir d'un canevas en échiquier, qui peut présenter un nombre variable de cases.

8. BALMELLE C., *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV, Province d'Aquitaine, 1. Partie méridionale (piémont pyrénéen), Ed. du C. N. R. S., 1980.

9. HARDY M., « Mosaïque romaine découverte à Périgueux en 1889 », *BSHAP*, t. XIX, 1892. p. 166-178.

Une trame de bandes à deux brins polychromes (La Boissière-d'Ans, Montcaret ou Terrasson-Lavilledieu) ou de losanges et de carrés (Périgueux) construit un quadrillage, où se trouvent répartis une série de motifs géométriques et figurés très variés, disposés selon un axe de symétrie longitudinal dans un tapis rectangulaire. Dans certains pavements, un *emblema* d'une case (comme la tête de Flore, à La Boissière-d'Ans) ou de plusieurs (comme l'*emblema* central représentant des cerfs s'abreuvant, à Terrasson-Lavilledieu) occupe plus ou moins le centre du tapis mosaïqué.

Les autres cases sont ornées de différents motifs géométriques, soit des fleurons de types variés (fleuron tournoyant, à quatre pétales...), soit des cercles à décoration géométrique.



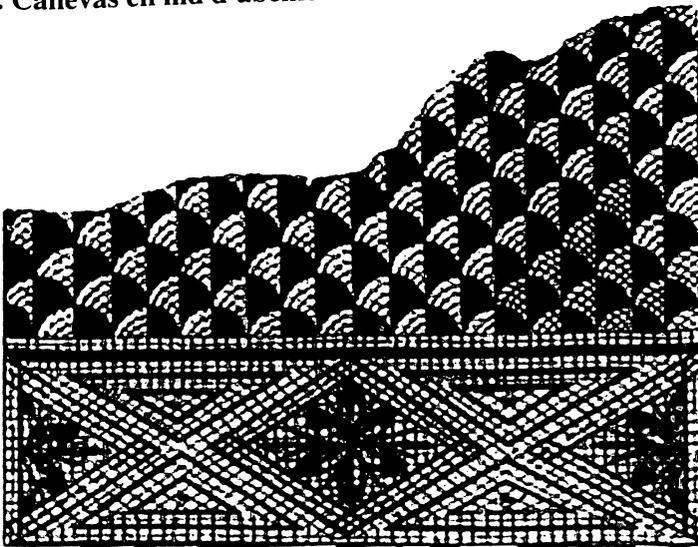
Mosaïque de Montcaret, à décors marins (cliché J. Lascaud)

La mosaïque à motifs marins de Montcaret se démarque du fait du remplissage figuré de ses cases, qui représentent non plus des motifs géométriques, mais différents animaux marins : des poissons, des calmars et des dauphins. Ce choix iconographique vient du fait que cette mosaïque ornaît une piscine. Ce type de motifs se retrouve souvent dans des pièces liées à l'eau : bassin du *frigidarium*, bassin-fontaine d'une salle de réception comme à Saint-Emilion ¹⁰.

10. BALMELLE C., *op. cit.*, p. 300.

Ce style de canevas en échiquier d'origine italienne s'est développé en Gaule entre autres grâce à l'école rhodanienne ¹¹. Cette école, dont l'activité s'étend essentiellement du II^e au III^e siècle, se caractérise par l'utilisation de canevas géométriques en échiquier, mais aussi de canevas en nid d'abeilles et par son remplissage polychrome. Les productions les plus typiques de l'école rhodanienne sont les pavements dits « à décor multiple ». Une trame simple délimite plusieurs cases, ornées de différents motifs : des carrés plus petits, soit des disques, soit des décors couvrants, soit des fleurons. La mosaïque d'Admète, découverte à Nîmes en 1883 et exposée au musée de la ville, est l'exemple le plus prestigieux de cette école. Il faut cependant préciser que le remplissage des mosaïques de la cité des Pétrucosres semble moins compliqué que dans la région rhodanienne. En effet, dans la cité des Pétrucosres, on remarque une variété dans les mêmes motifs (différents fleurons, différentes compositions de cercles, à l'intérieur des cases), tandis que dans la région rhodanienne, il y a une alternance des motifs géométriques : fleurons, disques, décors couvrants. En outre, ce type de canevas semble avoir perduré assez longtemps dans la cité des Pétrucosres. Il est aussi bien utilisé à l'époque antonino-sévérienne, que durant l'Antiquité Tardive (IV^e-V^e siècles).

2. Canevas en nid d'abeilles



Vue d'un angle de la mosaïque du forum, découverte en 1909, dans DURAND CH., op. cit., pl. V.

11. LANCHA J., *Mosaïques géométriques, les ateliers de Vienne-Isère. Leurs modèles et leur originalité dans l'Empire romain*, « L'ERMA » di BRETSCHNEIDER, Roma, 1977, 240 p.

Le canevas en nid d'abeilles est formé à partir d'hexagones réguliers, déterminant la plupart du temps des étoiles. Il a lui aussi été employé dans la cité des Pétrucos et concerne six mosaïques du *corpus*. Des étoiles sont composées d'un nombre variable de losanges, six pour trois cas, à huit losanges, ou encore à quatre demi-étoiles de huit losanges.

Les hexagones réguliers de cette composition sont ornés de différents motifs géométriques, qui sont en général des fleurons de types variés, quelquefois encadrés par différentes bordures (tresses à deux brins polychromes, à boucles resserrées, en ligne de poste à enroulement simple).

Deux mosaïques adoptant ce type de canevas se démarquent des autres, l'une par la complexité de son remplissage, l'autre par sa simplicité. Cette dernière, trouvée à Périgueux par Ch. Durand, est simplement formée d'hexagones adjacents. Celle d'Eyvirat, en revanche, est à rapprocher des mosaïques de l'école rhodanienne, du fait de son remplissage. Différents fleurons à quatre ou huit pétales ornent les octogones, tandis que dans les carrés et les rectangles, sont représentés des nœuds de Salomon, des feuilles cordiformes, des calices, des paires de canthares, des poissons et des dauphins. Ce type de canevas est d'ailleurs aussi utilisé et diffusé en Gaule, par l'école rhodanienne.

3. Canevas à décor géométrique couvrant



Mosaïque à décor d'écailles, in Taillefer W (de), op. cit., pl. XI n°1

Les autres mosaïques, et donc la majorité, sont simplement constituées d'un décor géométrique couvrant. Compositions géométriques à structures répétitives, utilisant comme ornement de remplissage essentiellement des motifs construits à partir du cercle : à écailles, avec des pelles ou encore à cercles sécants.

A côté de ces compositions simples, on trouve aussi une composition un peu plus complexe, toujours formée à partir du cercle. Il s'agit du tapis n° 2 de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, qui est formé de cercles tangents en lacis. Cette mosaïque se démarque des autres, du fait de son ornementation. Dans chaque cercle se trouvent représentés des paniers de fleurs et de raisins. Cette mosaïque est à rapprocher des pavements de l'école d'Aquitaine. Cette école qui se développe à la fin de l'antiquité, entre le IV^e et V^e siècle, en Aquitaine méridionale, dans les cités de Bordeaux et d'Agen, se caractérise par l'utilisation de compositions géométriques et répétitives ornementées par divers éléments végétaux. Les pavements illustrant des arbres encadrés de corbeilles se rencontrent à différents endroits : à Montréal-Séviac (Gers), à Taron (Pyrénées-Atlantiques), à Bordeaux. A Montréal-Séviac, par exemple, un tapis rectangulaire offre des arbres alignés ; des corbeilles garnies d'un lit de feuilles, de fruits ou de fleurs, sont placées de part et d'autre de l'arbuste ¹².

Des compositions géométriques à structures répétitives de ce type sont attestées non seulement dans les territoires de l'Aquitaine, mais aussi dans les régions situées immédiatement au nord et au nord-est de la vallée de la Garonne ¹³. Le remplissage avec des ornements construits à partir du cercle semble une particularité locale ¹⁴. En effet, durant l'Antiquité Tardive, l'école d'Aquitaine diffuse entre autre ce type de structure répétitive simple ¹⁵.

D'autres types de canevas géométrique couvrant sont aussi à noter, formés non plus à partir du cercle, mais avec des compositions de *scuta* et de coussins. Deux compositions formées à partir de *scuta*, c'est-à-dire des hexagones dont les deux côtés perpendiculaires à l'axe longitudinal sont plus courts que les quatre autres, sont attestées dans la cité des Pétrucrores. Il s'agit de la composition d'hexagones à extrémités concaves flanqués de peltes de Montcaret, et le tapis n° 1 de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt formé à partir de croix de *scuta*. Ce type de mosaïque se rencontre aussi bien en Occident qu'en Orient, et semble dater de l'Antiquité Tardive. La mosaïque trouvée au Canet trouve des parallèles dans la péninsule Ibérique, tandis que celle de Montcaret rencontre des modèles en Germanie et en Gaule aux siècles précédents ¹⁶. L'autre composition construite à partir de coussins, c'est-à-dire prenant la forme d'un carré curviligne à côtés concaves et angles arrondis, se trouve représentée par deux tapis mosaïqués à Montcaret.

12. BALMELLE C., *op. cit.*, p. 297 et « Le décor végétal des pavements d'Aquitaine », *Les dossiers de l'archéologie, Mosaïques décors de sols*, n°15, mars-avril 1976, p. 70-75.

13. BALMELLE C., *op. cit.*, p. 16-17.

14. *Ibid.*

15. BALMELLE C., *op. cit.*, 1976. BALMELLE C., *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine, Ausonius-Aquitania, Bordeaux-Paris, 2001*, 497 p.

16. BALMELLE C., *op. cit.*, p. 257.

B. Les représentations figurées

Sur l'ensemble du *corpus*, les représentations figurées sont peu nombreuses et généralement de tailles plus ou moins réduites. Les plus petites servent de motifs de remplissage de rectangles ou de carrés de différentes compositions géométriques. C'est le cas de la mosaïque découverte à Eyvirat, dont les carrés et les rectangles sont ornés, entre autres, de poissons et de dauphins. Dans les *emblemata*, les représentations figurées sont de plus grandes importances. L'*emblema* de la mosaïque découverte à Terrasson-Lavilledieu mesure 1 x 0,80 m.

Ces représentations figurées peuvent être réparties en trois catégories : les représentations humaines, les représentations de spectacles et les représentations animales.

1. Les représentations humaines

Seulement deux mosaïques possèdent des représentations humaines, dont une est malheureusement perdue. Ces deux représentations ornaient des *emblemata*. La première illustre une tête de Flore : il s'agit de la mosaïque découverte à La Boissière-d'Ans. L'autre, découverte en 1834, représentait une tête à « coiffure bizarre ».

2. Les représentations de spectacle

Trois mosaïques sur l'ensemble du *corpus* comportaient une représentation de courses de chars ou une course de biges. Malheureusement, elles ont toutes les trois disparus. Une course de chars ornait un *emblema* central d'une mosaïque découverte en 1895, à Périgueux. Les deux autres représentations se situaient soit sur la frise de la mosaïque, comme à La Boissière-d'Ans, soit sur une bande juxtaposée au tapis mosaïqué, comme à Périgueux.

Les illustrations de spectacles, les courses de chars ou les *uenationes* semblent plus prisées dans l'est de la Gaule et les Germanies. Différentes courses de cirque sont évoquées plusieurs fois à Trèves et en Germanie : soit par des portraits d'auriges vainqueurs, soit par des représentations de la course elle-même. On trouve une représentation de courses de biges à Sennecay-le-Grand, qui est conservée au musée de Chalon-sur-Saône ¹⁷.

3. Les représentations animales

Les représentations animales sont numériquement les plus importantes, elles sont présentes dans sept mosaïques.

17. BLANCHARD M., « Promenade à travers formes et thèmes : Gaule, Germanie, Bretagne », *Les dossiers de l'archéologie, Mosaïques décors de sols*, n°15, mars- avril 1976, p. 42-55.

On remarque une prédilection pour les animaux marins. Ceux-ci peuvent orner une piscine, comme c'est le cas à Moncayet. Les seize cases du canevas en échiquier, de cette mosaïque, sont ornées par différents animaux : poissons, calamars et crustacés, ou encore servir de motifs de remplissage comme la mosaïque d'Eyvirat.

D'autres animaux sont aussi présents dans les mosaïques : un chien décorait notamment la mosaïque trouvée au cimetière Saint-Georges, un guépard marchant celle de la mosaïque du *forum* et des cerfs ornaient l'*emblema* central de la mosaïque de Terrasson-Lavilledieu. Le sujet traité dans cet *emblema* se démarque des autres.

Conclusion

Cette étude a tout d'abord prouvé que l'art de la mosaïque est bien attesté dans cette cité, ce qui peut démontrer d'une certaine romanité et raffinement de ses habitants, durant l'Antiquité : des mosaïques sont aussi bien attestées au I^{er} siècle qu'au V^e siècle ap. J.-C.

Cette étude, intitulée « étude stylistique » permet de dresser différents constats. Tout d'abord, l'utilisation de l'*opus tessellatum* dans toutes les mosaïques, ce qui peut laisser supposer que les mosaïstes ne connaissaient pas les autres techniques. Les mosaïques découvertes sont presque toutes polychromes. Mais, cette polychromie est cependant restreinte. Effectivement, la majorité des mosaïques utilisent de trois à cinq couleurs. En ce qui concerne les trames utilisées, les mosaïques sont pour la majorité d'entre elles construites à partir de trois canevas géométriques. Des canevas géométriques de types anciens et qui se rencontrent un peu partout en Gaule. Le remplissage de ces trames est lui aussi très conventionnel, on remarque l'utilisation de fleurons plus ou moins complexes, mais qui se retrouvent dans de nombreuses mosaïques. Enfin, les représentations figurées sont peu nombreuses et de type courant.

Bref, l'analyse de l'ensemble des mosaïques de la cité des Pétrucos laisse parfaitement entrevoir l'utilisation d'un vocabulaire traditionnel. Les mosaïques de la cité des Pétrucos ne se démarquent pas du reste de la Gaule, ce qui prouve la transmission et l'utilisation d'une *Koinè* décorative, qui s'est transmise sur plusieurs siècles.

Glossaire

Canevas. Se dit du plan général d'une mosaïque.

Composition en nid d'abeilles. Composition de surface triaxiale d'éléments organisés par groupe de six ou de multiples de six, selon les mailles d'un nid d'abeilles, et déterminant en leur centre un hexagone régulier.

Composition orthogonale. Composition de surface isotrope d'éléments dont la disposition se retrouve identique à elle-même selon les axes orthogonaux.

Coussin. Carré curviligne à côtés concaves et angles arrondis.

Denticule. Élément large de trois tesselles au maximum, monté à intervalles réguliers sur un filet, et dont la forme est normalement carrée.

Dents de loup. Ligne de triangles isocèles posés sur la base, juxtaposés, tangents, lorsque les deux côtés égaux sont supérieurs à la base et inférieurs à trois fois la base.

Dents de scie. Ligne de triangles équilatéraux, ou isocèles à côtés égaux inférieurs à la base, posés sur la base, juxtaposés, tangents.

Ecaille. Figure fermée et orientée, formée d'un grand arc circonscrit à deux petits arcs égaux tangents

Emblema. Pl. *emblemata*. Tableau en mosaïque inséré dans un tapis.

Epines. Ligne de triangles isocèles, et dont l'ouverture doit présenter deux, trois ou quatre pointes.

Feuilles cordiformes. Feuilles ayant la forme d'un cœur.

Fleurette. Motif cruciforme formé de quatre triangles dont la hauteur est constituée de quatre tesselles au maximum.

Fleuron. Motif centré formé, sur un seul registre, de plus de quatre éléments dont une partie au moins est d'origine végétale.

Grecque. Ornement fait de lignes brisées qui reviennent sur elles-mêmes à angle droit.

Nid d'abeilles. Composition triaxiale d'hexagones réguliers adjacents. (Voir aussi composition en nid d'abeilles)

Nœud de Salomon. Nœud caractéristique constitué de deux boucles fermées disposées en angle droit et entrelacées.

Opposition de couleurs (en). Se dit de compositions où le tracé des figures n'apparaît que par la rencontre de surfaces de deux couleurs différentes.

Pelte. Figure fermée et orientée d'un grand arc circonscrit à deux petits arcs égaux juxtaposés tangents, de telle sorte que les trois points tangence soient situés sur une même droite, qui est la corde du grand arc, les trois arcs étant situés du même côté de cette corde. Cette figure évoque un bouclier de cavalerie qui est utilisé en particulier par les Amazones.

Poste. Ornement rappelant de façon très stylisée les flots de la mer.

Quadrilobes. Figure formée de quatre arc-de-cercles tangents dont les cordes forment un carré.

Quatre-feuilles. Croix formée de quatre fuseaux convergeant vers un même centre matérialisé au non.

Scutum. Pl. *scuta*. Figure formant un hexagone, dont les deux côtés perpendiculaires à l'axe longitudinal sont plus courts que les quatre autres.

Tesselle. Élément de petites dimensions, de forme approximativement cubique, en pierre, terre cuite ou pâte de verre.

Tessellatum (*Opus tessellatum*). mosaïque composée de tesselles.

Tresse à 2, 3, 4, n brins. Composition linéaire formée de 2, 3, 4, n bandes à tracé sinusoïdal, normalement disposées en entrelacs.

Vermiculatum (*Opus vermiculatum*). Mosaïque dont les éléments constitutifs sont des tesselles minuscules (- 0,5 cm²).

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE

A propos des dessins de mammouths archaïques en Dordogne

par Brigitte et Gilles DELLUC

Des découvertes récentes, dans des grottes de Dordogne (la Grèze, Jovelle et la Cavaille), ont mis en évidence de curieux dessins paléolithiques de mammouths, comportant notamment une ligne abdominale très singulière : elle est dessinée sous la forme d'une arche en plein cintre, volontiers associée à des pattes d'une longueur démesurée. Ces gravures trouvent place dans ce que nous avons appelé l'art pariétal archaïque, c'est-à-dire antérieur à Lascaux.

Ces figures posent quatre problèmes : 1 - Zoologique : cette curiosité graphique, inattendue chez Mammuthus primigenius Blumenbach, 1799, a-t-elle une raison d'être anatomique ? 2 - Stylistique : quelle est la place de ces mammouths parmi les autres figures de proboscidiens, réalistes ou archaïques ? 3 - Chronologique : de quand datent ces figures, qui semblent bien remonter au début du Paléolithique supérieur ? 4 - Comparatif : ont-elles des ressemblances avec d'autres dessins, également archaïques, observés en dehors de la Dordogne, dans le Lot et l'Ardèche notamment, voire à l'étranger ?

On va tenter de répondre à ces questions.

Mais, il est nécessaire de prendre un peu de recul. Il convient de se remettre en mémoire quelques données anatomiques et physiologiques sur les mammouths et d'examiner les œuvres des artistes paléolithiques, contemporains de ces animaux. Elles en valent la peine.

Les présentes notes ont été rédigées en participant à la préparation de l'exposition Au temps des mammouths, qui se tient, à Paris, depuis le 17 mars, dans la Grande Galerie de l'Evolution, au Muséum national d'Histoire naturelle (Delluc, 2004).

Etranges mammouths de la Grèze, Jovelle, la Cavaille et du bloc de Laussel ¹

Le mammouth de la Grèze (Marquay), méconnu par H. Breuil et A. Leroi-Gourhan, a été identifié pour la première fois par André Glory et Roger Rousset en avril 1966, mais non publié et oublié (archives Glory : Delluc, 2003). Il a été redécouvert par Jean-Marc Bouvier (Bouvier et Delluc, 1984) (Planche 1, en haut).

La figure est en profil gauche. Le contour de la trompe, sinueux, et celui de la tête et du dos, avec l'incisure de la nuque, sont bien visibles, ainsi que la croupe (sans queue). Les défenses font défaut, de même que la saillie pré-orbitaire. Les membres sont très allongés, non terminés, ménageant entre épaule et cuisse, un espace délimité par une ligne ventrale arrondie en arche asymétrique, au sommet un peu déporté vers l'avant : le membre antérieur est vertical ; le postérieur, élargi au niveau de la cuisse, est oblique en arrière et en bas. Les pieds font défaut. Dans ce calcaire coniacien grenu, le trait de gravure est un trait à section recti-curviligne. L'ensemble s'inscrit dans un carré de 47 cm de côté.

Compte tenu du contexte archéologique, les gravures de la Grèze semblent dater du Solutréen et il n'y a aucun argument en faveur d'une datation gravettienne, classiquement avancée (Delluc, 1991).

Les mammouths de la grotte de Jovelle (La Tour-Blanche) méritent l'exergue. Ils ont été découverts par Christian Carcauzon en 1983 (Planche 1, en bas).

1. Les figures de mammouths citées dans la présente publication sont essentiellement des gravures ou des peintures ornant les parois des grottes ou des abris ornés. Pour les objets mobiliers, le support est clairement mentionné (objet, bloc, plaquette...). Les sites étrangers à la Dordogne sont affectés du numéro de leur département ou de l'initiale du pays concerné (Allemagne, Espagne, Fédération de Russie, Tchéquie, Ukraine).

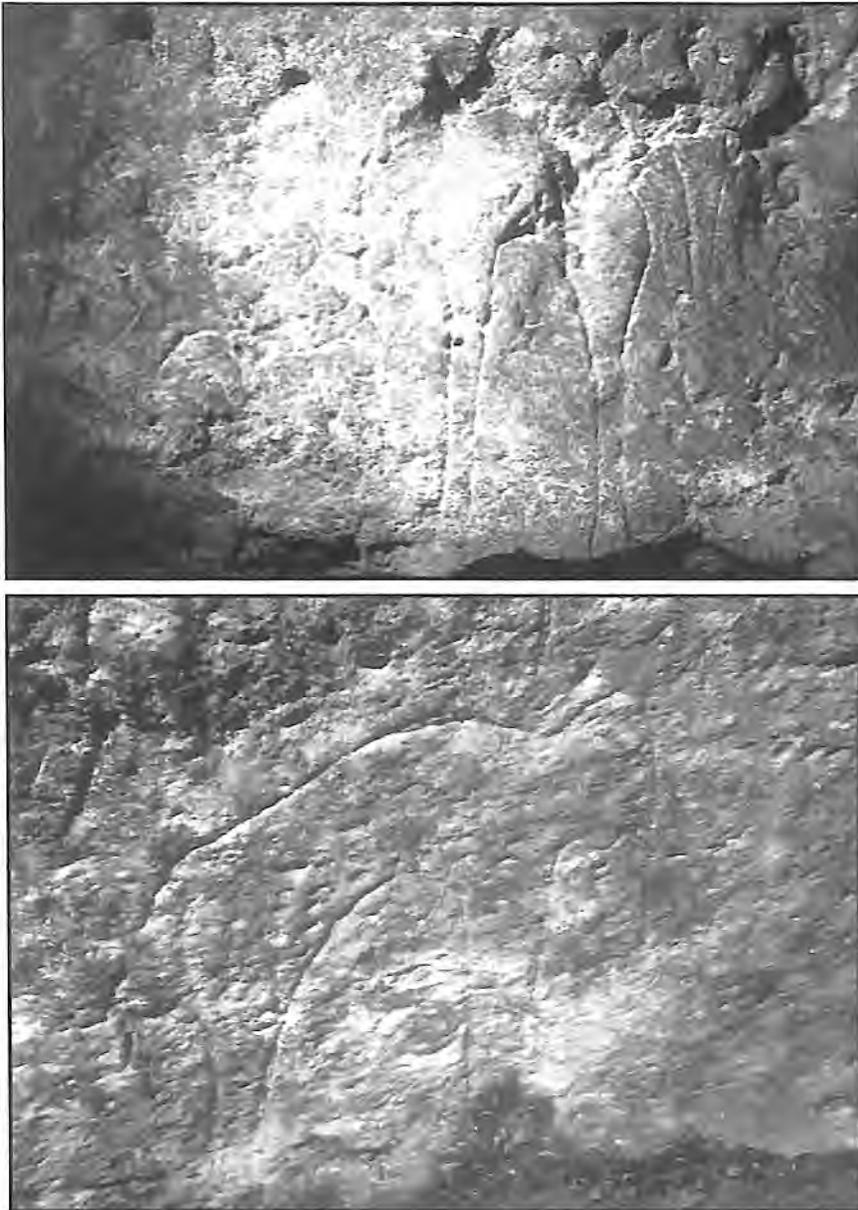


Planche 1 – *En haut* : Grotte de la Grèze (Marquay). Mammouth archaïque à ligne ventrale en arche, membres très allongés, longue trompe sinueuse. A la place de la queue, deux traits verticaux, étrangers à la figure. *En bas* : Grotte de Jovelle (La Tour-Blanche). Un des mammouths archaïques très typiques de cette cavité. Comme souvent, au début du Paléolithique supérieur, la trompe n'est pas figurée en entier et les défenses sont absentes. A noter quelques ponctuations forcées sur la cuisse et en avant de la tête.

Ils sont au nombre de six, de dimensions variables (de 30 cm à 130 cm de large). Ils sont tournés vers la droite (sauf un). Quatre d'entre eux ont une ligne ventrale en arche, au sommet un peu décalé vers l'avant (sauf dans un cas). La racine de la queue est habituellement figurée, de même que le segment proximal de la trompe. L'incisure nucale est marquée, mais la saillie pré-orbitaire fait défaut. Les membres sont démesurés, sans pied, l'antérieur vertical, le postérieur plus large et un peu oblique en arrière et en bas. Ces figures sont tracées, dans un calcaire crayeux, à l'aide d'un vigoureux trait de gravure, aux bords émoussés.

L'attribution de ce décor au début du Paléolithique supérieur, très probable, repose seulement sur des arguments stylistiques (Delluc, 1991).

Les mammoths de la Cavaille (Couze-et-Saint-Front) ont été mis en évidence et décrits, peu après ceux de Jovelle, par nous-mêmes en 1988 (Delluc, 1988) (Planche 2, en haut).

Ils sont au nombre de quatre, tournés vers la droite (une figure incomplète fut peut-être un cinquième mammoth). L'un d'entre eux est très typique des mammoths archaïques avec une ligne ventrale en arche. Tourné vers la droite, il s'inscrit dans un carré de 45 cm de côté. La tête est un massif sans détails, la trompe est légèrement recourbée. La nuque est à peine marquée. Les pattes sont individualisées en colonnes, s'évasant vers le bas, sans sole indiquée, tandis que la queue est un frêle et court pinceau. Sous la ligne abdominale, l'entrejambe est un espace quasi circulaire, en fer à cheval (celui du mammoth sous-jacent est en ogive). Dans ce calcaire grenu, les traits de gravure sont à section courbe, mousses et usés, avec une ébauche de bas-relief au niveau de la patte postérieure.

Les gravures de cette grotte semblent remonter, par leur style, au début du Paléolithique supérieur. Une industrie châtelperronienne a été découverte autrefois dans la grotte (Delluc, 1991).

Le mammoth de Laussel (Marquay) est connu depuis longtemps (Planche 2, en bas).

Anciennement, il a été décrit comme une « hyène » (Lalanne *et al.*, 1941-1946). Mais son aspect nous semble correspondre tout à fait au gabarit des mammoths précédemment décrits : animal tourné vers la droite, avec incisure nucale, gibbosité dorsale, entrejambe en arche symétrique, petite queue et amorce de trompe. C'est un bloc de calcaire coniacien grenu, gravé d'un trait vigoureux.

Cet objet est habituellement rapporté au Gravettien, comme les autres blocs sculptés de Laussel (Delluc, 1991).



Planche 2 – *En haut* : Grotte de la Cavaille (Couze-et-Saint-Front). Mammouth archaïque à pattes de longueur normale. Ligne ventrale et pattes dessinent un aspect en fer à cheval. La tête est trop massive ; la nuque est reportée trop en arrière. L'extrémité de la trompe est enroulée. On distingue une courte queue. *En bas* : Abri de Laussel (Marquay). Mammouth archaïque, très analogue au précédent, mais la trompe n'est pas indiquée.

Un animal adapté au froid

Grâce aux cadavres congelés, découverts dans le *permafrost* de Sibérie et d'Alaska, grâce aux dessins paléolithiques et aux squelettes des musées, on connaît bien *Mammuthus primigenius* ou mammoth laineux (Augusta, 1962 ; Coppens, 1965 ; Garutt, 1964² ; Pales, 1989 ; Pfizenmayer, 1939 ; Prud'homme *et al.*, 1990 ; Lister *et al.*, 1995 ; Surmely, 1992 et 1993). Nous avons pu examiner leurs restes osseux dans divers musées (Muséum national d'Histoire naturelle, American Museum of Natural History de New York, musée de Foix, muséums de Bruxelles et de Bâle...).

Comment ces bêtes ont-elles disparues ? Ces gros animaux, encore sains – sans maladies ni blessures – et à l'estomac bien rempli, sont probablement morts accidentellement par noyade ou enlèvement. Les carcasses sont datées de - 30 000 ans environ ou de - 13 à 10 000 ans, la période intermédiaire n'ayant conservé que des ossements.

Le mammoth laineux est, en Europe continentale, le dernier de la lignée des mammoths. Elle a été inaugurée en Afrique il y a quelque trois millions d'années et les mammoths ancestraux sont apparus en Europe un peu après (Lister *et al.*, 1995).

Apparu à la fin de l'avant-dernière glaciation (Riss), il y a plus d'une centaine de milliers d'années, ce mammoth, très spécialisé dans la lutte contre le froid, disparaît à la fin de la dernière glaciation (Würm). Soit il y a une dizaine ou douzaine de milliers d'années (Guérin, 1996), un peu avant la fin du Magdalénien³, plus du fait d'un changement de climat que d'une chasse intensive : le mammoth vivait fort bien, jusque là, dans une belle steppe herbeuse sans arbres, très riche⁴, où abondait une végétation drue à laquelle ses extraordinaires molaires étaient bien adaptées. La raréfaction de l'herbe, à l'automne et durant l'hiver, obligeait les mammoths soit à se rassembler et à migrer vers le sud, soit à demeurer sur place, vivant de leurs réserves sous-cutanées, comme les bœufs musqués (Lister *et al.*, 1995).

A partir de - 15 000 ans avant nous, le nombre de ces animaux baisse peu à peu et les derniers mammoths continentaux disparaissent. Il y a une douzaine de milliers d'années, quand vient la fin de la glaciation de Würm.

2. L'importance des travaux de V. E. Garutt nous a été signalée par V. P. Lioubine que nous remercions. Les indications bibliographiques fournies par A. Lister et P. Bahn sont très précieuses (Lister *et al.*, 1995).

3. Pour le Sud-Ouest, le document paléontologique le plus récent provient du Roc de Marcamps (33). Il est associé à une industrie magdalénienne datant d'un stade moyen du Würm IV (Delpech, 1983). Le mammoth *Jarkov*, découvert récemment au nord de la Sibérie, est daté d'il y a 20 000 ans. Les derniers mammoths, nains, vivaient encore, il y a environ 4 000 ans, dans l'île de Wrangel, dans l'océan Glacial Arctique, au nord-est de la Sibérie.

4. Du moins durant le printemps et l'été.

Avec la disparition progressive des frimas, cette steppe cède la place à des forêts ou à des landes au sol marécageux (Lister *et al.*, 1995).

Le mammouth laineux fait partie de la faune paléolithique froide avec d'autres grands mammifères comme le renne, le bœuf musqué, l'antilope saïga et le rhinocéros laineux, lui aussi disparu ⁵.

Cette énorme bête a sans doute été peu chassée dans nos contrées ⁶, mais les Hommes ont utilisé ses os et ses défenses (fabrication d'objets et, plus à l'est, constructions de cabanes).

La silhouette du mammouth laineux (Planche 3, en bas) rappelle celle de l'éléphant d'Asie, son lointain cousin, mais il est habituellement un peu plus petit ⁷.

De profil, le crâne est court mais élevé au niveau du vertex ; l'œil rond, pupillé, est enchâssé dans les paupières et les replis de l'orbite, avec une nette saillie frontale pré-orbitaire ; l'oreille est très petite et couverte par les poils (à cause du froid). Le cou est court, la nuque est profonde. La trompe, appendice formé aux dépens du nez et de la lèvre supérieure, est longue et son extrémité, recourbée en crochet, est terminée par une ouverture munie de deux « doigts », lobes opposables et préhensiles (comme chez l'éléphant d'Afrique) ⁸.

Les défenses (c'est-à-dire les deux incisives supérieures), très longues chez les vieux mâles (trois à quatre mètres de long) ⁹, apparaissent, de profil, comme des arcs de cercle superposés l'un à l'autre. Elles sont en réalité, spiralées, d'abord descendantes verticalement, puis se recourbant vers le haut en divergeant puis en convergeant ¹⁰ ; elles sont plus légères et moins torses chez la femelle et, plus rarement, plus courtes et quasi rectilignes, notamment chez le jeune (comme chez l'éléphant d'Afrique), voire absentes ¹¹.

5. L'ours des cavernes disparaît à la même époque.

6. C'est un animal dangereux et on ne sait rien des pièges, naturels ou non, parfois évoqués devant les signes tectiformes des grottes magdaléniennes du Périgord. On retrouve, dans les gisements, surtout des dents et des défenses.

7. A titre indicatif, l'imposant et célèbre éléphant d'Asie *Siam* du Parc zoologique de Paris (ex Zoo de Vincennes), aujourd'hui naturalisé et présenté dans la Galerie de l'Évolution du Muséum, mesure 3 mètres au garrot. Pour le mammouth, on peut fournir les chiffres suivants : jusqu'à 3,50 m de haut ; plus de 3 tonnes de poids (jusqu'à 8 t) ; des défenses dépassant assez souvent 3 m de long et 50 à 100 kg ; 300 kg de nourriture végétale quotidienne (Surmely, 1993 ; Bouchud, 1966 ; Lister *et al.*, 1995). Et les mammouths continuent de grandir - lentement - à l'âge adulte.

8. L'antérieur, pointu, est le plus long, comme le confirme bien un dessin de Rouffignac et un autre de la Baume-Latrone (ce sujet a deux défenses figurées de face, très archaïques) ; le postérieur est spatulé. La trompe est un organe de préhension, de respiration et d'aspiration des liquides à deux conduits juxtaposés.

9. L'espérance de vie est de soixante ans (Lister *et al.*, 1995).

10. Ainsi, lors des combats entre mâles, les défenses servaient sans doute plus à frapper qu'à piquer l'adversaire. Leur aspect spiralé est difficile à restituer sur un dessin en deux dimensions : les artistes paléolithiques les dessinaient souvent comme de simples arcs de cercle à concavité supérieure, plus ou moins enroulés.

11. Des défenses courtes ou absentes ont fait évoquer une malnutrition de l'animal (Lister *et al.*, 1995).

Le dos est pentu, voûté (du fait de la saillie des apophyses épineuses dorsales et non d'une bosse adipeuse, comme on l'a cru), voire bossu chez les jeunes. La croupe est basse, la queue très courte, protégée par des mèches en chasse-mouches (la Madeleine ¹²) et cachant un repli cutané (dit aussi clapet ou valvule) (bien visible à la Madeleine, Rouffignac, Pech-Merle), censé protéger l'anus du froid ¹³. Le contour de l'abdomen, oblique selon un axe dirigé vers l'arrière et le bas, n'est pas rectiligne : il est convexe ou parfois sinueux (concave au niveau du thorax, puis convexe au niveau de l'abdomen).

Les lourdes pattes sont en forme de colonnes. Les pieds sont larges et courts, à sole horizontale, pachydermique, en champignon renversé ¹⁴. A la marche, ils attaquent le sol dur de la steppe du bout des doigts, et non du talon.

Une couche de graisse, épaisse de 8 à 10 cm, double la peau, elle-même épaisse de 2 cm (Lister *et al.*, 1995).

La toison du mammoth « laineux » est une fourrure brune, dense, répartie en deux couches : un épais et court sous-poil, fin et bourru, parsemé de longs jarres raides (pouvant atteindre un mètre de long) ¹⁵, prédominant au niveau du chignon, du bord postérieur de la trompe, du cou et du poitrail, de l'abdomen et de la queue. Ces jarres, couchés vers l'arrière et le bas, donnent l'impression, notamment sur les dessins de Rouffignac (Plassard, 1999), d'un animal recouvert d'une houppelande frangée ¹⁶ : on les voit tomber verticalement au niveau du pourtour du crâne, de la joue et du menton, du bord postérieur de la trompe, du poitrail, du ventre et des pattes (au point de les occulter plus ou moins), et de la queue ¹⁷.

On peut penser que, comme chez tous les mammifères, cette toison devait se modifier au cours de l'année : tomber au printemps et repousser seulement à la fin de l'été. Mais, le plus souvent, les carcasses exhumées sont celles d'animaux morts en début d'hiver : on ne connaît donc que des mammoths en pelage hivernal (Lister *et al.*, 1995), pas de mammoths glabres. Du moins adultes.

12. Ce superbe mammoth, gravé sur un fragment de défense de mammoth, a été découvert en 1864 par E. Lartet et H. Christy. Cette pièce fit alors prendre conscience de l'existence d'un art paléolithique.

13. Mais il existe aussi chez les éléphants actuels, dans les pays chauds. A. Leroi-Gourhan en fait, à propos d'un sujet du Pech-Merle, « un disque de tissu graisseux ».

14. Du fait de la présence des doigts, vers l'avant, d'un coussinet plantaire, vers l'arrière, et surtout du poids du corps de la bête.

15. Ou « poils de garde » (Lister *et al.*, 1995)

16. L'ovibos (ou bœuf musqué) et le yack du Tibet donnent une idée d'un tel pelage, qui était aussi celui des rhinocéros laineux (*R. tichorhinus*).

17. Les rhinocéros laineux figurés, bien moins nombreux, ont une toison assez semblable, si on en juge par les sujets découverts, congelés, en Sibérie. Ils disparaissent en même temps que les mammoths.

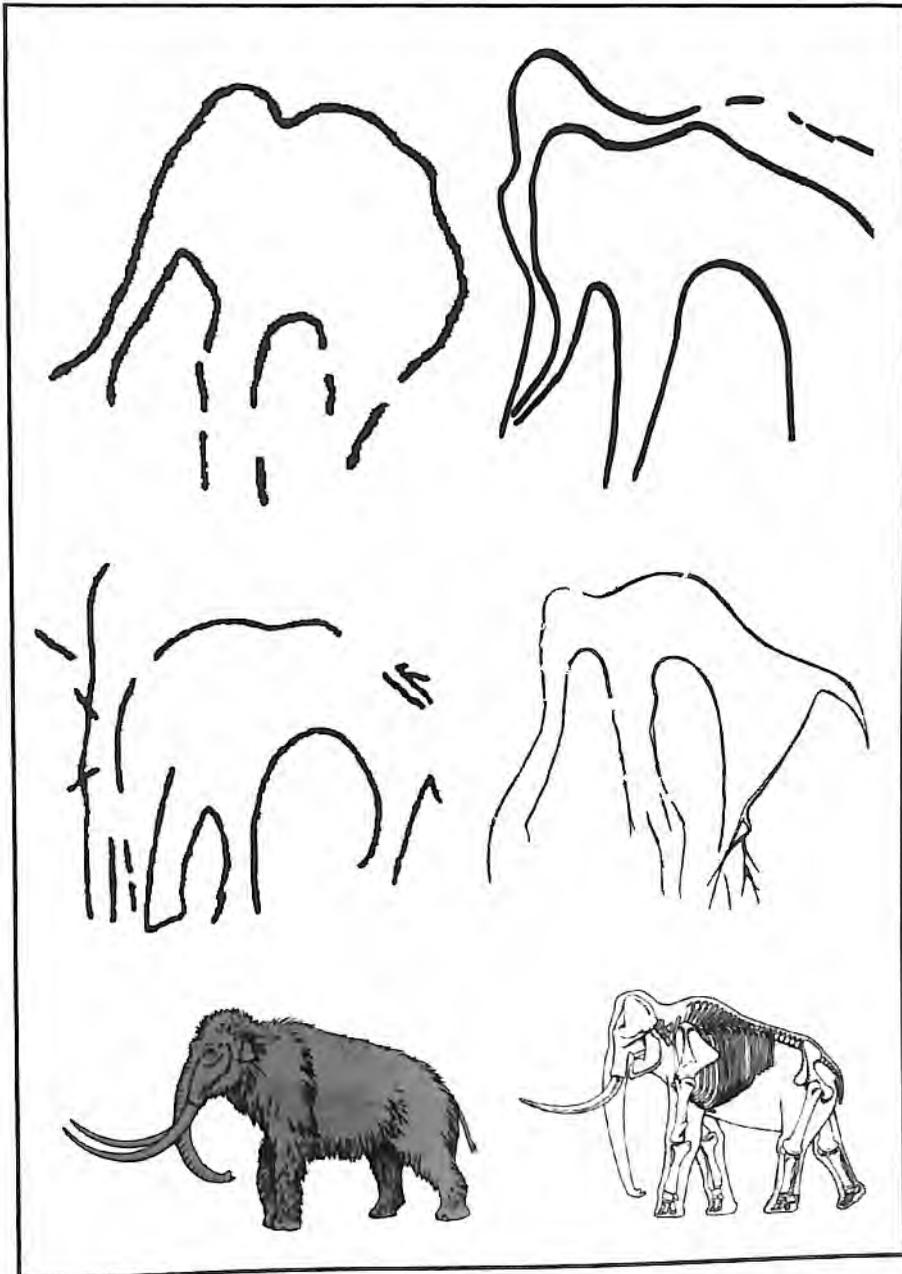


Planche 3 – En haut et au centre, de gauche à droite : Grottes Chabot, Chauvet (d'après photo), du Figuier (Ardèche) et de Arco B (Espagne). Relevés de mammouths gravés analogues aux précédents. En bas : Silhouette du mammoth en hiver et son squelette (d'après A. Lister et P. Bahn).

Dessine-moi un mammouth

L'artiste paléolithique connaissait parfaitement l'anatomie du mammouth. On compte plus de 360 figures de mammouths (Lister et Bahn, 1995). Mais le rendu graphique, rupestre ou mobilier, n'a pas toujours été le même (Bredin, 1970 ; Lioubine, 1999 ; Surmely, 1992). Parmi ces très divers dessins de mammouths, nous distinguerons très schématiquement deux styles de figuration : 1 - un style réaliste 2 - un style archaïque. Brochant sur le tout, prennent place des dessins cursifs. Comment s'y reconnaître ?

Schématiquement, les mammouths réalistes concernent assez peu de sites magdaléniens, mais ces animaux y sont nombreux : plus de cent cinquante à Rouffignac¹⁸ ; plus d'une quarantaine aux Combarelles : une soixantaine sur les plaquettes de Gönnersdorf (A) ; une vingtaine sur celles de la Marche (86). D'autres sites encore « offrent le mammouth comme animal numériquement majoritaire : tels sont Arcy-sur-Cure, Bernifal » (Leroi-Gourhan, 1984). En revanche, les mammouths archaïques se rencontrent dans nombre de sites anciens, mais, assez souvent, à chaque fois, à un ou deux exemplaires (sauf exceptions comme Chabot et Chauvet, 07 ; Pech-Merle et Cougnac, 46).

Dans les grottes, plutôt que les panneaux marginaux, les mammouths occupent plus souvent les panneaux centraux. A côté des chevaux et des bovins, ils font figure de « troisième animal », représentant presque 10% des espèces figurées (Leroi-Gourhan, 1991).

L'impression générale est que cet animal formidable et dangereux n'était pas un gibier habituel, mais « un élément banal de l'environnement faunistique des hommes du Paléolithique supérieur, au moins durant certaines périodes » (Delpech, 1983). Il jouait certainement un rôle éminent dans leur zoologie mythique, comme il y a peu chez les Inuits (Leroi-Gourhan, 1935).

Dans l'état actuel de nos connaissances, les figures de mammouths sont absentes : 1- au Solutréen supérieur (il y a environ 18 000 ans) et au Magdalénien ancien (notamment à Lascaux, il y a 17 000 ans, à Gabillou, à Villars) ; 2 - au Magdalénien final et à l'Azilien (il y a environ 10 000 ans) : ils avaient disparu de nos contrées il y a une douzaine de milliers d'années. Ils font curieusement défaut dans certains sites majeurs du Magdalénien moyen ou supérieur, tels Niaux et le Portel (09), Angles-sur-l'Anglin (86), le Cap-Blanc, Bara-Bahau et sur les plaquettes de Limeuil.

La répartition de ces figures est très inégale : elles sont très nombreuses en Périgord, fréquentes en Quercy et en Ardèche, rares ailleurs. Elle varie avec la latitude aussi. Pour des raisons climatiques évidentes, liées à la

18. Soit presque la moitié de toutes les figures de mammouths connues.

dernière glaciation, les figures de mammoths sont très rares en Espagne et perdurent tardivement, jusqu'à la fin de la glaciation, à Obere Klause et surtout à Gönnersdorf en Allemagne (il y a une douzaine de milliers d'années).

Les mammoths réalistes

Les mammoths réalistes correspondent au Magdalénien moyen et supérieur. Ils sont souvent très détaillés mais peu animés, et se rencontrent dans les sanctuaires profonds : Altamira (E) ¹⁹, le Cheval d'Arcy (89), les Trois-Frères (09) et les grottes à signes tectiformes de Dordogne (Bernifal, les Combarelles, Font-de-Gaume, la Mouthe, Rouffignac).

Dans le mobilier, du fait de leur silhouette massive, ils se prêtent mal, selon nous, au décor des objets utilitaires allongés (Delluc, 1987), mais se retrouvent sur quelques sculptures, comme à Avdevo (U), Malta (R) et Canecaude (11) ou sur quelques supports plats, comme à Chaleux (B), Bize (11), la Madeleine et Raymondien et, un peu plus tard à Obere Klause (A).

Sur des supports rocheux portables, ils abondent sur les plaques calcaires de la Marche (86) et, un peu plus tard, sur les plaquettes de schiste de Gönnersdorf (A).

Très souvent, les détails anatomiques sont indiqués. Certains sont singuliers : le sommet du crâne s'élevant en dôme ou en tiare (Font-de-Gaume) ; la bosse dorsale parfois très hypertrophiée (Rouffignac) ; les yeux, arrondis ou triangulaires (Rouffignac, Font-de-Gaume, la Marche, 86), avec ou sans sourcil (Rouffignac) ; les très rares et petites oreilles (les Combarelles et la Marche, 86) ²⁰ ; les trompes énormes (Arcy, 89 ; les Combarelles) ; les défenses parfois développées, mais souvent courtes ou absentes voire aberrantes (Canecaude, 11, où leur racine s'implante en arrière de l'oreille, comme des cornes) ou vues de face (la Baume-Latrone, 30) ; le repli anal, sous la racine de la queue (Rouffignac et ivoire de la Madeleine) ; les ongles (la Marche, 86).

L'animation se limite à l'indication, rare et discrète, d'un mouvement des pattes, de la trompe, assez souvent repliée ou parfois levée (comme au Cheval d'Arcy, 89 et sur le propulseur de Bruniquel, 82), ou de la queue levée ²¹ (comme sur la lame d'ivoire gravée de la Madeleine).

Parfois les mammoths vont en harde à la queue leu leu, en frise (Rouffignac) ou en groupe (Bernifal, Font-de-Gaume, Rouffignac). Des sujets

19. « Ce mammoth est le seul proboscidién espagnol qui ne prête pas à confusion avec un éléphant » (Leroi-Gourhan, 1991).

20. Un curieux proboscidién gravé sur une plaque de Gouy (76) semble toutefois porter de larges oreilles.

21. Indice d'agressivité chez les éléphants actuels (Lister *et al.*, 1995).

se font parfois vis-à-vis, rendant compte sans doute d'un affrontement entre mâles (Rouffignac)²², avec peut-être un sujet jeune (Rouffignac) (Barrière, 1982).

Les mammoths archaïques

Ce sont eux qui ont retenu particulièrement notre attention. La silhouette est simplifiée. Deux détails originaux la complètent : un abdomen non ballonné et des pattes volontiers allongées.

Ces tracés semblent remonter au début du Paléolithique supérieur, jusqu'au Solutréen, sans paramètres permettant de définir une évolution stylistique chronologique.

On peut essayer ici de classer les mammoths archaïques selon l'aspect de la ligne ventrale : en arche (comme ceux qui ont fait l'objet de la présente note) ; en ogive ; en pont. Ces deux derniers types se rencontrent, eux aussi (sauf exceptions comme Kapova et Berelekh²³), dans des sites ou sur des objets du début du Paléolithique supérieur et ont sans doute la même signification anatomique.

1. Tracé abdominal *en arche*, plus ou moins symétrique

A. Les pattes sont de longueur normale. Ainsi dans les parois de la Cavaille (24), Chabot, Chauvet et le Figuier (07) (Planche 3, en haut et au centre), Kapova (R) et, non loin, Ignatiev (R), Pech-Merle (46), sur les blocs de Laussel et la Roche-Courbon (17), et les objets de Predmost (T) et Kostienki (R)²⁴.

B. Les pattes sont allongées. Ainsi à la Baume-Latrone (30), Chauvet (07), Cognac et Roucadour (46), la Grèze et Jovelle, ainsi qu'à Arco B en Biscaye (E), récemment identifié²⁵, et sur un objet magdalénien de Berelekh en Iakoutie²⁶ (R).

22. Comme chez nos éléphants actuels.

23. Les peintures de Kapova remontent à environ 14 000 avant nous et la gravure sur un long fragment de défense de mammoth de Berelekh provient d'un site daté d'il y a 10 700 ans (Lister *et al.*, 1995).

24. Un mammoth magdalénien gravé du Plafond rouge de Rouffignac a, lui aussi, un tel tracé abdominal « en ventre creux », matérialisé par les jarres (Barrière, 1982, fig. 301, 5).

25. Le Pr Cesar Gonzales Sainz nous a fait l'amitié de nous signaler ce mammoth. Son relevé figure sur la planche 3.

26. Cette république de la Fédération de Russie, sur l'océan Arctique, au nord-est de la Sibérie, se nomme aussi, aujourd'hui, Sakha.

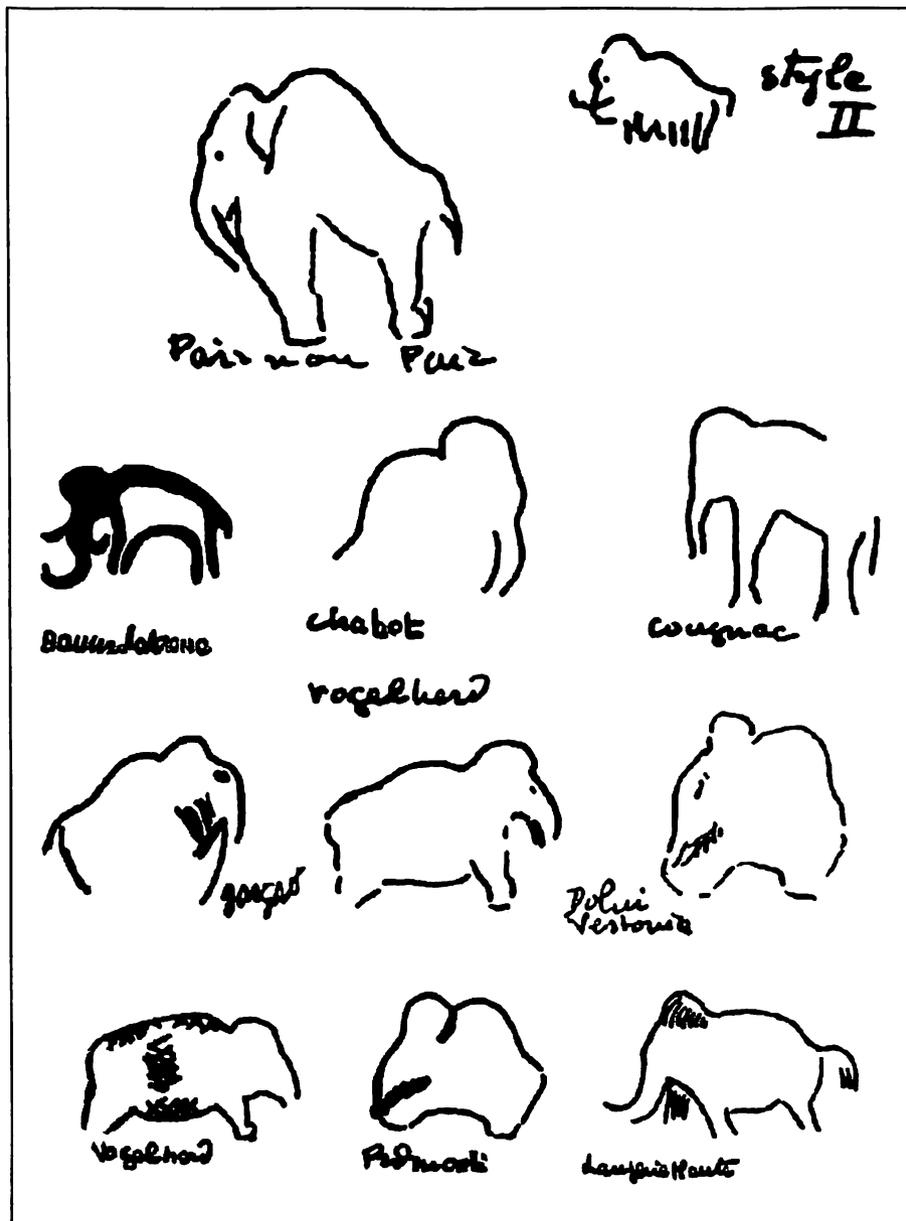


Planche 4 – Les mammoths archaïques (ou de style 2) vus par André Leroi-Gourhan. Ces croquis inédits illustrent deux des cartes perforées qui lui ont servi, avant l'ère des ordinateurs, à préparer sa *Préhistoire de l'art occidental* (1965). On reconnaîtra dix des mammoths cités dans le présent texte, avec, parfois, une ligne ventrale en arche, ogive ou pont. En haut et à droite, logo de A. Leroi-Gourhan, symbolisant le mammoth préhistorique (courtoisie de Mme Arlette Leroi-Gourhan).

2. Tracé abdominal en ogive, souvent asymétrique, à sommet déporté vers l'avant.

A. Les pattes sont normales. Ainsi sur les parois de Cougnac et Pech-Merle (46), Huchard (07), Pair-non-Pair (33), el Castillo et Pindal (E) ²⁷.

B. Les pattes sont allongées. Ainsi sur le bâton percé de Laugerie-Haute (face-à-face opposant deux mammoths, dont un lève la queue).

3. Tracé abdominal en pont rectiligne ou légèrement incurvé (un peu convexe ou concave).

A. Les pattes sont de longueur normale. Ainsi à Arcy-sur-Cure (Grande grotte) (89), la Baume-Latrone (30), Chauvet et les Deux-Ouvertures (07), Gargas (65), ainsi qu'en Russie à Kapova et Ignatiev et sur les statuettes de Malta.

B. Les pattes sont allongées : à la Baume-Latrone (30) et à Chauvet (avec des pieds en boule) (07).

4. Quelques mammoths anciens échappent à cette classification :

Mayenne-Sciences (53) et statuettes de Vogelherd et Geissenklörsterle (abdomen très ballonné) (A) ; les Bernous (pas de tracé abdominal) : le Mammouth de Saint-Front (gabarit assez archaïque, mais tracé abdominal oblique en haut et en avant).

Curieusement, la seule photographie de mammoth gravé de Cussac publiée montre un sujet assez détaillé, avec une toison soigneusement striée, des pieds évasés en tampon et même un opercule anal. Ces détails contrastent avec le caractère très archaïque de son trait de contour et du tracé des autres figures de cette caverne.

Sur ce gabarit archaïque, quelques détails complètent parfois la silhouette. L'œil, l'oreille, les détails de la trompe fait défaut. On note souvent la queue et l'élargissement du pied : ainsi à Chauvet (07), Cougnac et Roucadour (46), le Mammouth de Saint-Front. Les jarres sont parfois figurés, comme aux Deux-Ouvertures (07), à Gargas (65), Pech-Merle (46) et sur le bâton de Laugerie-Haute, de même que les défenses, comme à Baume-Latrone (30), Cougnac et Pech-Merle (46), Chauvet, les Deux-Ouvertures et le Figuier (07), parfois vues de face (la Baume-Latrone et Chauvet). Exceptionnellement, on distingue la bouche ou du moins la lèvre inférieure (Chauvet, Gargas, la Baume-Latrone), la saillie pré-orbitaire (les Bernous), voire l'orifice anal boursoufflé (Roucadour).

27. « Dans ces deux dernières cavités, l'unique proboscidien, localisé au plus profond de la caverne, laisse le sentiment d'un isolement concerté » (Leroi-Gourhan, 1984).

Ces mammouths sont parfois multiples dans un même site, comme à Chabot et Chauvet (07), la Croze à Gontran, voire en file à Roucadour (46). Dans trois cas, une figure de mammouth est insérée dans celle d'un congénère plus grand : ce sont les mammouths « gigognes » de Jovelle, Cougnac (46) et Chauvet (07). Enfin, leur association, dans une même grotte, à un ou plusieurs mégacéros, comme à Chauvet (07), Cougnac (46), la Grèze, Pair-non-Pair (33), Pech-Merle et Roucadour (46), prend tout son intérêt chronologique, les représentations de ce cervidé aux immenses bois étant inconnues au Magdalénien.

Pourquoi un tel aspect de ces mammouths ? Le stéréotype des mammouths à abdomen en arche, en ogive ou en pont, avec éventuellement des pattes allongées, pourrait correspondre à un aspect estival de ces bêtes : des mammouths aux réserves adipeuses sous-cutanées amoindries par un long hiver et rendus glabres par la mue printanière.

Certains mammouths réalistes sont, eux aussi, dépourvus de toison, glabres. Ainsi cinq sujets de Rouffignac : « De ce fait, le ventre apparaît beaucoup moins pendant, et les pattes plus longues et plus grêles » (Barrière, 1982, p. 151). C'est aussi le cas des deux mammouths espagnols (Pindal et el Castillo), au point de les avoir fait identifier par Henri Breuil lui-même, dès 1912, comme des « éléphants antiques », qui auraient perduré, au début du Paléolithique supérieur, dans ces contrées méridionales²⁸. On avait pensé de même pour les deux mammouths de Cougnac et pour ceux, très particuliers, de la Baume-Latrone, qui paraissent plutôt à A. Leroi-Gourhan, être des mammouths « d'exécution fantastique ».

Mais l'hypothèse de mammouths, amaigris par l'hiver, « dégraissés » (selon la formule employée par un géologue célèbre à propos de tout autre chose), et rendus glabres par la mue saisonnière, nous paraît mériter d'être retenue.

Les tracés cursifs

Des tracés cursifs (racine de la trompe/front/crâne/nuque/amorce du dos), faits de deux arcs contigus, en 3 couché, sont attestés à tous les moments du Paléolithique supérieur. Ainsi, au début de cette époque, on en trouve à Chabot et Ebbou (07), à Cougnac et Pech-Merle (46), à la Croze à Gontran, la Martine et au Pigeonnier de Saint-Front, à Mayenne-Sciences

28. Cette question de la persistance de l'éléphant antique au Paléolithique supérieur a été débattue dans le *Bull. de la Soc. Préhist. Fr.*, 1944, p. 8 et 89 et 1945, p. 19-20, et par L. Méroc et J. Mazet, 1956, in : *Cougnac, grotte peinte*, Kohlhammer, Stuttgart, ouvrage souvent réédité par la Société des grottes de Cougnac.

(53), et, dans l'art mobilier, à Avdevo (U), Dolni Vestonice (T) et Kostienki (R). De même, au Solutréen supérieur (?), à Oulen (07), et, au Magdalénien moyen, à Bernifal, les Combarelles, le Bison, Font-de-Gaume, Rouffignac ²⁹, Paulin-Cournazac et sur un galet de la Colombière (01). Au Magdalénien supérieur, ils ne sont présents qu'en Rhénanie et en Allemagne du sud : sur les schistes de Gönnersdorf (A) (Bosinski, 1984) et sur la plaquette en ivoire d'Obere Klause (A).

De tels tracés démontrent qu'un mammoth peut être dessiné à peu de frais, réduit au tracé le plus simple permettant une identification, sans trompe ni défenses, sans toison ni jarres. Ils répondent bien à la définition des figures « abrégées » d'André Leroi-Gourhan. Présents à tous les moments du Paléolithique supérieur, ils ont peu d'intérêt sur le plan stylistique et s'effacent devant les deux grandes catégories : les mammoths réalistes magdaléniens et les mammoths archaïques du début du Paléolithique supérieur.

Conclusions

Parmi tous les dessins de mammoths, certains tracés des parois de la Grèze, Jovelle, la Cavaille et du bloc de Laussel, méritent donc une place à part. Ils sont singuliers par cette ligne ventrale en arche en plein cintre, s'accompagnant ou non d'un allongement des membres, très caractéristique du début du Paléolithique supérieur.

Nous nous étions posés à leur sujet quatre questions. 1 - Cette curiosité graphique, a-t-elle une raison d'être anatomique ? 2 - Quelle est la place de ces mammoths parmi les autres figures de proboscidiens paléolithiques ? 3 - De quand datent ces figures ? 4 - Ont-elles des ressemblances avec d'autres dessins, observés en dehors de la Dordogne.

Il est maintenant temps de conclure.

Ces mammoths, à tracé abdominal en arche plus ou moins symétrique, sont des mammoths archaïques, remontant au début du Paléolithique supérieur, sauf dans un cas. Mais la Dordogne n'a pas l'exclusivité de tels mammoths anciens.

29. A Rouffignac, F. Surmely a noté que ces « esquisses cervico-dorsales » concernaient surtout des secteurs aux parois de roche très tendre et portant des tracés serpentiformes enchevêtrés, à l'écart des grandes compositions. Le caractère stéréotypé de ces abréviations contraste avec la variabilité des représentations réalistes de mammoths et fait supposer qu'elles n'auraient pas la même signification (Surmely, 1992).

Ils ont fait l'objet d'un recensement pour l'Ardèche (Daniel *et al.*, 2000)³⁰. Ce curieux stéréotype s'observe aussi quelquefois sur d'autres œuvres du début du Paléolithique supérieur : en Charente-Maritime, dans le Lot, en Ardèche, et, plus loin encore, de la Biscaye jusqu'en Sibérie. Ce sont les mammoths des parois de Chabot, Chauvet et le Figuier (07), Pech-Merle (46) et Kapova (R), d'un bloc de la Roche-Courbon (17) et des objets de Predmost (T) et Kostienki (R) (tous avec des pattes de longueur normale). Ce sont aussi (mais avec des pattes paraissant très allongées) un mammoth sur la paroi d'Arco B (Biscaye) (E) et même un autre, sur un objet plus tardif, magdalénien, de Berelekh en Iakoutie (R). Ce dernier est l'exception qui confirme la règle de la grande ancienneté de ces figures.

Cet aspect de ligne ventrale en arche avec des pattes apparemment allongées, anatomiquement surprenant, semble bien correspondre à un caractère éthologique : ce sont, croyons-nous, des bêtes amaigries, à ventre creux, au terme d'un long hiver et dépourvues de jarres du fait de la mue printanière. Ce n'est qu'à la fin de l'été qu'ils retrouveront leurs formes rebondies et leur longue toison, masquant plus ou moins les pattes. Les mammoths à ligne ventrale en ogive ou en pont, habituellement contemporains, semblent bien correspondre à un même aspect saisonnier.

Peut-être est-ce le moment de rappeler l'enseignement de notre maître André Leroi-Gourhan : « Une grande partie de l'iconographie paléolithique est à réintégrer sous un jour plus écologique ou plus éthologique » (Leroi-Gourhan, 1980-1981).

B. et G. D.³¹

³⁰ Au terme de leur minutieux inventaire, les auteurs comparent les mammoths « à arche ventrale » à l'aspect de l'arche du Pont-d'Arc, pont rocheux naturel tendu au-dessus du cours de l'Ardèche. Mais ce modèle dépasse largement le cadre ardéchois.

³¹ USM 103 – FRE 2676 C.N.R.S., Muséum national d'Histoire naturelle, Abri Pataud, 24620 Les Eyzies. Courriel : dellucbg@wanadoo.fr. Site bibliographique : <http://monsieur.wanadoo.fr/delluc.prehistoire>

Bibliographie ³²

- André D. et Chabaud M., 2000 : Le plus grand mammoth totémique de la Préhistoire ? Le Pont-d'Arc et son possible rapport avec l'ornementation de la grotte Chauvet (Vallon-Pont-d'Arc, Ardèche), *Préhistoire du Sud-Ouest*, Association Préhistoire quercynoise et du Sud-Ouest, n° 7, p. 19-39. Publié également dans *Spélunca*, n° 79, p. 15-23.
- Augusta J., 1962 : *Le Livre des mammoths* (illustrations de Zdenek Burian), Nouvel office d'édition, Paris.
- Barrière C., 1982 : Les mammoths, in : *L'Art pariétal de Rouffignac*, Picard, Paris, p. 150-152.
- Barrière C., 1993 : Les proboscidiens, in : *L'Art pariétal paléolithique. Techniques et méthodes d'étude*, Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, p. 151-156.
- Beden M., 1976 : Les Proboscidiens, *La Préhistoire française*, 11, p. 416-418.
- Bouchardy C., 1987 : Le grand hiver des mammoths, *Le Chasseur français*, juin, p. 100-101 (écrit à l'occasion de l'exposition *Éléphantillages* au Jardin des Plantes).
- Bosinski G., 1984 : The mammoth engravings of the Magdalenian site Gönnersdorf (Rhineland, Germany), Attributes of the representations, in : *La Contribution de la zoologie et de l'éthologie à l'interprétation de l'art des peuples chasseurs préhistoriques*, 3^e colloque de la Société suisse des Sciences humaines, Berne, Éditions universitaires, Fribourg, p. 295-322.
- Bredin M.-O., 1970 : La répartition des mammoths dans l'art pariétal paléolithique, *Travaux de l'Institut d'art paléolithique de Toulouse*, n° 12, p. 182-367.
- Bouchud J., 1966 : Les proboscidiens fossiles, in : *Faunes et flores préhistoriques*, Boubée, Paris, p. 165-173.
- Bouvier J.-M., Delluc B. et G., 1984 : Deux nouvelles gravures pariétales dans la grotte de La Grèze (Marquay), *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 111, p. 253-259.
- Cohen C., 1994 : *Le Destin du mammoth*, Seuil, Paris.
- Coppens Y., 1965 : Les éléphants du Quaternaire français. Dentition, systématique, signification en Préhistoire, *Congrès préhistorique de France*, Monaco, 16^e session, 1959, p. 403-431.

³² Compte tenu du grand nombre de sites mentionnés ici, les références auraient pu être multipliées. On se contentera des publications consacrées particulièrement à l'anatomie du mammoth, sans remonter aux premières descriptions générales de l'abbé Henri Breuil, à propos de Font-de-Gaume et des Combarelles (1910 et 1924). Seules sont listées ici les références appelées dans le présent texte.

- Delluc B. et G., 1987 : Le décor des objets utilitaires du Paléolithique supérieur, in : *L'Art des objets au Paléolithique, Congrès international de Foix-Le Mas d'Azil, 1987*, Ministère de la Culture, 2, p. 39-72.
- Delluc B. et G., 1991 : *L'Art pariétal archaïque en Aquitaine*, 28^e suppl. à *Gallia-Préhistoire*, C.N.R.S., Paris.
- Delluc B. et G., 2003 : *Lascaux retrouvé*, Pilote 24, Périgueux.
- Delluc B. et G., 2004 : Le style des mammouths dans l'art paléolithique, *Pour la Science*, à paraître à l'occasion de l'exposition *Au Temps des mammouths*, du Muséum national d'Histoire naturelle, inaugurée à Paris le 17 mars.
- Delpech F., 1983 : Famille des Elephantidae, *Mammuthus primigenius* Bl., in : *Les Faunes du Paléolithique supérieur dans le Sud-Ouest de la France*, Cahiers du Quaternaire n° 6, C.N.R.S., Paris, p. 226-227.
- Delporte H., 1990 : *L'Image des animaux dans l'art préhistorique*, Picard, Paris.
- Garutt V. E., 1964 : *Das Mammut, Mammuthus primigenius (Blumenbach)*, Neue Brehm-Bücherei 331, Wittenberg (en allemand).
- Guérin C., 1996 : Superordre des Proboscidiens, in : *Les Grands mammifères plio-pléistocènes d'Europe*, Masson, Paris, p. 141-153.
- Leroi-Gourhan A., 1935 : Le mammouth dans la zoologie mythique des Eskimos, *La Terre et la Vie*, 1, p. 3-12. Texte et illustrations repris, sous le titre de « Le mammouth dans la zoologie des Eskimos », in : Leroi-Gourhan, 1983, *Le Fil du Temps*, p. 34-45.
- Leroi-Gourhan A., 1980-1981 : Préhistoire, *Annuaire du Collège de France*, résumé des cours et travaux, 81^e année, p. 453-467.
- Leroi-Gourhan A., 1984 : *Introduction à l'art pariétal paléolithique*, Jaca Book, Milan.
- Leroi-Gourhan A., 1991 : *Préhistoire de l'art occidental*, Citadelles et Mazenod, Paris (nouvelle édition revue et augmentée par B. et G. Delluc).
- Lioubine V. P., 1990 : Images of mammoths in Palaeolithic art, *Sovetskaya Arkheologiya* 1, p. 20-42 (en russe).
- Lioubine V. P., 1999 : Variability of mammoth images in Palaeolithic art, in : *Mammoths and the Mammoth fauna ; studies of extinct ecosystem*, Rotterdam, 1999, p. 43-53 (en anglais avec une figure empruntée à V. Garutt). L'auteur cite deux références de V. Garutt (en russe) : 1960 - Picturing of mammoth by the Upper Palaeolithic people, *Materialy iissledovaniya po arkheologii SSSR* 79, p. 150-163 et 1987 - ON reconstruction of exterior of the extinct elephants, *Trudy Zoologicheskogo Instituta AN SSSR* 168, p. 100-107.
- Lister A. M. et Bahn P., 1995 : *Encyclopédie complète des mammouths*, Delachaux et Niestlé, Paris. La traduction française de ce remarquable ouvrage, publié en anglais en 1994 sous le titre *Mammoths*, est parfois un peu imparfaite.

- Mammothus Club, 2004 : www.mammothus.org
- Pales L., 1989 : Les mammouths et la grande aventure des mammouths. *in : Les Gravures de la Marche. IV Cervidés, mammouths et divers*, Ophrys, p. 59-111.
- Pfizenmayer E. W., 1939 : *Les Mammouths de Sibérie. La découverte de mammouths préhistoriques sur les bords de la Berezovka et de la Sangalourakh*, Payot, Paris.
- Plassard M.-O. et J., 1999 : *Rouffignac, le sanctuaire des mammouths*, Seuil, Paris.
- Prud'homme J. et Mémoire N., 1990 : *Éléphant, mammouth... et les autres*, Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux (publié à l'occasion de l'exposition *Éléphantillages ou les Éléphants et leurs ancêtres*).
- Surmely F., 1992 : La représentation du mammouth à Rouffignac, unité et diversité, *in : L'Un et le multiple*, École du Patrimoine, p. 137-159 (avec, notamment, la variabilité dans la représentation des mammouths réalistes et le problème de l'abréviation).
- Surmely, F., 1993 : *Le Mammouth, géant de la Préhistoire*, Solar.

VIENT DE PARAÎTRE

Jean-Marie Deglane, *L'automobile en Périgord, cent ans d'histoires*. Préface de Patrick de Laurière et Francis Courteix. Périgueux, éditions Fanlac, 2003, 207 p., ill., 36 €.



En ce début de XXI^e siècle, l'automobile est de plus en plus présente dans notre vie quotidienne. Nous en sommes même parfois devenus esclaves. Tout un chacun aspire à posséder un des ces engins, et certains d'entre eux nous envoûtent tels une œuvre d'art ou une belle femme...

Jean Marie Deglane, dans son ouvrage récemment paru aux éditions Fanlac, a eu la bonne idée de nous conter l'histoire inédite de l'automobile en Dordogne, enrichie d'une importante iconographie. Au fil des pages, le lecteur s'aperçoit que la fascination d'aujourd'hui rejoint celle qui animait les anciens.

Notre collègue s'est mué en historien du moteur à explosion, en mécanicien des archives, fouillant dans une masse de documents glanés, souvent méconnue, où les taches d'encre ont remplacé les taches de cambouis...

Un des mérites de ce travail de recherche très fouillé est de nous faire découvrir les hommes qui ont permis la grande aventure de l'automobile en Périgord. Ces mêmes hommes qui ont conduit, parfois construit, ces premiers véhicules bruyants en ville comme dans nos campagnes.

Ces passionnés tel Astruc, de Cezac, constructeurs d'automobile, ou encore Brou de Laurière, de Fayolle qui de propriétaires de véhicules de luxe, se sont transformés en collectionneurs de ces magnifiques engins que sont les Bugatti, les Panhard, les de Dion Bouton et tant d'autres marques célèbres.

Saviez-vous que Sylvain Floirat a été constructeur de cars ?

Saviez-vous que le premier accident mortel connu de la course automobile a eu lieu en Dordogne, à Marsac le 2 mai 1898 ?

Saviez-vous que Périgueux posséda son grand prix automobile tel Monza ou Pau ? Grand prix organisé en 1950 par l'automobile club du Périgord, sous l'égide d'Henri Delluc, concessionnaire automobile, de Christian Rouleau marchand de bois et d'André Lajugie. D'ailleurs, Maurice Trintignant et Stirling Moss étaient sur la ligne de départ.

Dans cet ouvrage le lecteur découvrira milles autres choses passionnantes... des anecdotes qui nous rappellent que l'automobile a toujours fasciné.

C'est à une extraordinaire découverte que nous convie cet auteur prolifique, depuis les constructeurs d'hier jusqu'aux champions de demain.

Vingt-sept chapitres agrémentés de nombreuses photos d'hier et d'aujourd'hui souvent inédites et dénichées au fond de greniers, d'armoires... Merci de nous faire partager cette mémoire si vivante, cette histoire de l'automobile, merci aussi de nous rappeler que si pour nous l'automobile est un objet de consommation, un outil de travail, elle fut pour beaucoup un rêve.

Philippe Janot

Bernard Reviriego : *Les juifs en Dordogne 1939-1944 : de l'accueil à la persécution*, Périgueux, éd. Fanlac/Archives départementales de Dordogne, 2003, 522 p., 28 €.

Bernard Reviriego, attaché de conservation aux Archives départementales de la Dordogne, relate, dans son livre, l'histoire de cette population juive qui avait cru pouvoir trouver refuge dans notre département pendant ces tristes années de guerre et d'occupation. Le préfacer, l'avocat Serge Klarsfeld, mieux connu depuis le procès Papon, n'hésite pas à dire que « l'histoire des juifs du département de la Dordogne est écrite » et parle d'« une œuvre importante et



exemplaire » insistant sur la rigueur et la méthodologie employée, la documentation considérable et inédite, le souci de recourir aux témoignages d'époque afin de conserver l'aspect humain de cette tragédie.

Tout d'abord, nous assistons à l'installation de cette importante communauté venue de la ville et devant s'adapter à la ruralité de notre Périgord. En 1939, à peine une dizaine de familles juives habite le département alors qu'en 1936 la seule ville de Strasbourg compte, toutes nationalités confondues, 9 324 israélites. C'est cette même ville de Strasbourg ainsi que les habitants de 19 communes des arrondissements d'Erstein et de Sélestat qui sont repliés sur Périgueux et la Dordogne.

Il faut donc s'organiser en entreprenant des démarches auprès de la préfecture, des mairies, du secours national, de l'assistance médicale gratuite, etc., procurer des emplois, se préoccuper des vieillards, des malades, mais aussi des enfants, des adolescents. La tâche est immense pour les bureaux de l'aide sociale israélite (A.S.I.). En outre, il faut accueillir les institutions repliées : un hôpital de vieillards, une clinique, une crèche, deux orphelinats. Il sera créé un foyer d'apprentis. Les compatriotes étrangers internés ne seront pas oubliés : secours en nature et en espèces. La vie culturelle reprend. Les menaces se faisant de plus en plus précises, certaines formes de résistance se mettent en place avec l'aide d'organisations catholiques, protestantes et laïques pour mettre à l'abri les enfants et projeter un plan d'émigration collective vers les Etats-Unis.

Puis, ce fut le temps de l'exclusion, qui précéda de peu celui de la persécution. Les mesures anti-juives rendaient obligatoire le port de l'étoile jaune en zone occupée (41 communes dans le département) et le tamponnement des papiers dans la zone dite libre dans laquelle deux grands recensements vont permettre d'établir des listes de *juifs français et étrangers indésirables*. Les juifs étrangers, *en surnombre dans l'économie française*, seront réunis dans des groupes de travailleurs étrangers (G.T.E.) dans lesquels se trouve déjà une forte représentativité de républicains espagnols. Il y aura jusqu'à huit G.T.E. dans le département : à Saint-Astier, Le Buisson, Bergerac, Calviac, Castelnau-Fayrac, Agonac, Mauzac et Chancelade. Cette main d'œuvre sera utilisée notamment par des sociétés minières. Puis arrivera le moment des rafles et de la déportation. Ce sera le fait du gouvernement de Vichy dans la zone non-occupée et des autorités d'occupation et de leurs auxiliaires dans l'autre zone.

Bernard Reviriego recense, dans une sorte de mémorial, le nom de 1 600 juifs qui, en Dordogne, ont été déportés, exécutés ou maltraités car astreints à des travaux forcés dans les G.T.E.

Soixante années ont passé. Les portes des archives s'entrouvrent. Il est temps !

Ce livre s'adresse tout d'abord aux familles juives en recherche mais aussi à tous ceux qui ont connu cette époque et à qui des noms, des prénoms rappelleront un visage, des visages à jamais disparus dans la nuit de la barbarie. Pour tous, c'est un irremplaçable outil de mémoire, au moment où l'on voit resurgir, çà et là, les vieux démons de l'exclusion pour tout ceux qui ont pour seul tort leur origine et leur religion.

Guy Rousset

NOTES DE LECTURE

Michel Carcenac, *Le Périgord de mon père, photographies 1899-1920*, Belvès, éd. du Hérisson, 2003, 136 p., photographies, 26 €.

Michel Carcenac, pressé par ses lecteurs, réédite son ouvrage paru en 1995 *Le Périgord d'Antoine Carcenac*. Nous avons donc le plaisir de retrouver les splendides photographies de son père, prises au début du XX^e siècle, qui nous révèlent maints aspects de la vie quotidienne de nos aïeux : des mariages, des quartiers pauvres de Belvès, des marchés, des courses cyclistes, des photos de famille... Remercions Michel Carcenac d'avoir accompagné chaque photographie d'un texte précis et passionnant. Un livre d'histoire et un livre d'art.

Jeanne-Luce Marcouly, *Un beau Métier, François Rossignol, instituteur*, tome I, Cahors, Publi-Fusion, 2003, 279 p., 19 €.

Jeanne-Luce Marcouly, professeur de français puis principale de collège, se passionne depuis plusieurs années pour l'histoire de l'enseignement. Son ouvrage, premier d'une trilogie est un hommage rendu aux instituteurs et institutrices du XX^e siècle s'attardant plus particulièrement sur les engagements d'un homme voué à l'enseignement, François Rossignol. Il fut reçu au concours de l'école normale à Périgueux puis nommé à Saint-Marc-en-Bessède dans une classe unique en 1956. Ce témoignage nostalgique rend compte d'une véritable reconnaissance pour une fonction aujourd'hui si souvent dans la tourmente.

Suzanne Gueydon de Dives, *Un humanisme à la française*. Périgueux. Pilote 24 édition, 2003, 250 p., 22 €.

L'auteur, active militante des droits de l'Homme, est présidente d'honneur du Comité français des ONG pour la liaison et l'information de l'Organisation des Nations Unies.

Son ouvrage est un plaidoyer en faveur de l'action humanitaire conduite par la France depuis des décennies. Pour Suzanne Gueydon de Dives, cette culture de la paix doit inciter les jeunes générations à tourner leurs regards vers le tiers monde.

La rédaction

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques « Vient de paraître » et « Notes de lecture » leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication à :

Marie-Pierre Mazeau-Janot
Directrice des Publications du Bulletin de la S.H.A.P.
Service de Presse
18, rue du Plantier – 24000 Périgueux

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIETE

- Les prochaines soirées bimestrielles auront lieu à notre siège, 16-18, rue du Plantier à Périgueux, à 18 h 30 : les mercredis 10 mars et 12 mai 2004. Les programmes seront annoncés au cours des réunions mensuelles et par la presse.

- Nos bibliothécaires procèdent à des rangements dans les dépendances de notre hôtel. Ils proposent aux personnes intéressées, à des prix doux, des séries complètes de notre *Bulletin*, par dizaine d'années. Prendre contact avec M. Pierre Ortega (au siège à Périgueux, tél. 05 53 06 95 88).

COURRIER DES LECTEURS

- Suite à une publication récente (Delluc, *B.S.H.A.P.*, 2003, p. 365-372), un lecteur a adressé au Dr Gilles Delluc deux timbres récemment émis par deux états insulaires lointains : Les Maldives (océan Indien) et Antigua et Barbuda (mer des Antilles). Ils rappellent les exploits, en 1907 et 1908, du coureur cycliste Petit-Breton, qui tint un magasin de cycles à Périgueux à l'emplacement de la Poste actuelle (fig. 1).

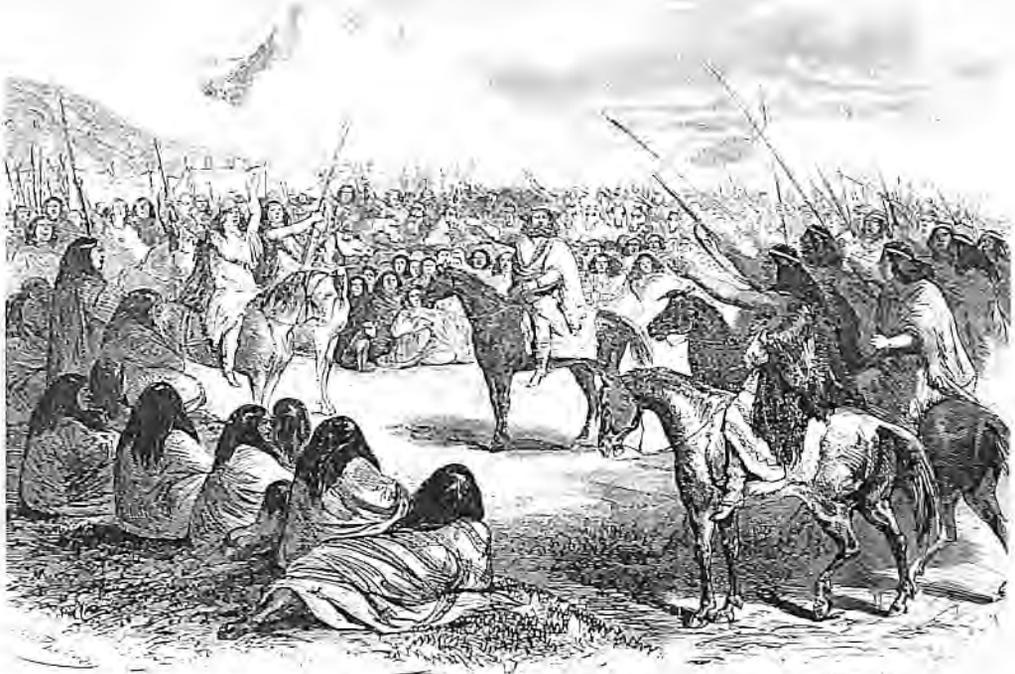


Figure 1

- David Bryson (1935 Westview Drive, North Vancouver, BC V 7M, 3 B 1 Canada), à la suite de l'article de B. et G. Delluc sur l'origine du toponyme « Bergerac » dans le nom du Parisien Cyrano de Bergerac (*B.S.H.A.P.*, 2003, p. 603-622), s'interroge sur le prénom du jeune avocat bergeracois, La Rivière, capitaine et héros huguenot en 1562. En effet *L'Histoire ecclésiastique* de Bèze en 1580 ne précise pas son prénom. On trouve « François » dans Saint-Saud, mais sans référence, « N » dans le volume 6 de *La France protestante*. Un certain Jean de La Rivière, avocat, était syndic de Bergerac en 1571. Mais est-ce notre héros, par ailleurs nommé Ramond selon B. et G. Delluc ?

- B. et G. Delluc (24380 Saint-Michel-de-Villadeix) ont lu avec beaucoup d'intérêt un livre sur Cyrano, l'écrivain du XVII^e siècle : « Le vrai Cyrano » par Hervé Bary, édité par l'Association Savinien Cyrano de Bergerac (3, rue Carnot, 95110 Sannois ; Email : hb@levraicyrano.com). Cet ouvrage pourrait enrichir notre bibliothèque. Le site de l'association est particulièrement intéressant à consulter : www.levraicyrano.com.

- M. François Weber (24, rue de l'Hippodrome, 92150 Suresnes) nous adresse la copie d'une belle gravure montrant « le roi Orlie-Antoine acclamé par les chefs araucaniens et patagons, d'après un croquis envoyé du Chili ». Elle illustre un livre de sa bibliothèque : *L'Univers illustré*, daté de 1870 (fig. 2).



LE ROI ORBILLO ANTOINE VOTÉME PAR LES LIBRES AMÉRICAINS LE 11 JANVIER 1763. — HISTOIRE 1763. — 100 PAGES.

Figure 2

- M. Sébastien Panzini (8745 Frontenac J25 7A9, Saint-Hyacinthe, PQ CDN, Québec, Canada) nous envoie un long article du journal *La Presse Montréal* du 16 novembre 2003 sur les questions posées par la transition entre les Hommes de Néandertal et les Cro-Magnons, article que le journaliste a intitulé « Le trou de mémoire de Cro-Magnon » (déposé à la bibliothèque).

- A ce propos, Brigitte Delluc signale tout l'intérêt du petit livre « Les Sept filles d'Ève » de Bryan Sykes (Albin Michel, Livre de poche, 15588, 2001), qui explique, avec clarté et non sans humour britannique, les applications de l'étude de l'ADN en anthropologie et préhistoire.

- Lors d'une recherche à propos de Cyrano de Bergerac dans les Archives départementales des Yvelines et de l'ancienne Seine-et-Oise, Gilles Delluc a remarqué deux superbes plans : l'un de la ville et du château de Limeuil en 1764, référence A367, 60 sur 88 cm (fig. 3) ; le second de la grande forêt de Lanquais au XVII^e siècle, référence A328, 61 sur 75 cm (fig. 4), avec une vue intéressante du château minutieusement dessinée (fig. 5). Ces deux plans sont désormais accessibles sur Internet.

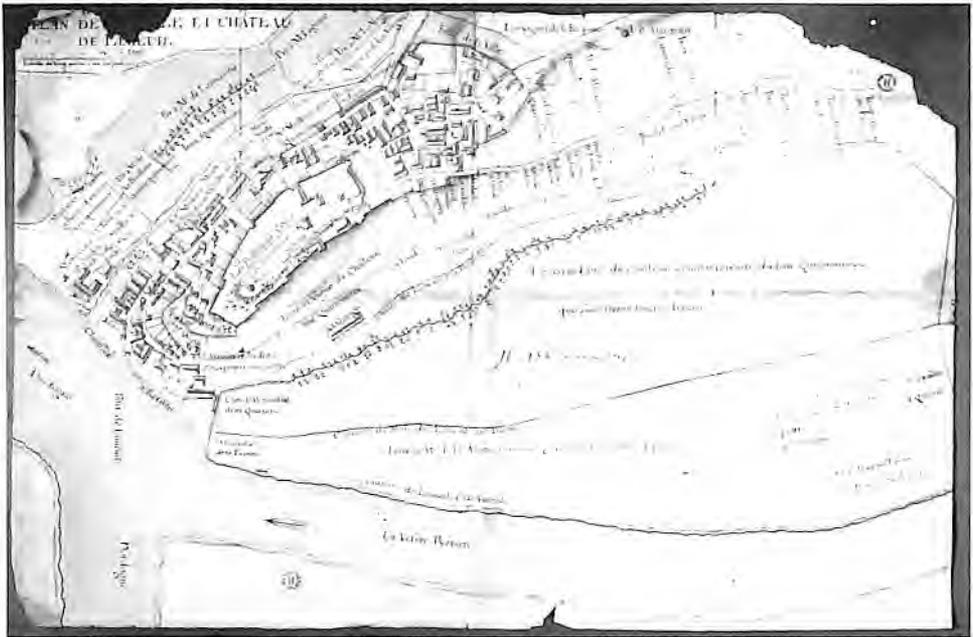


Figure 3

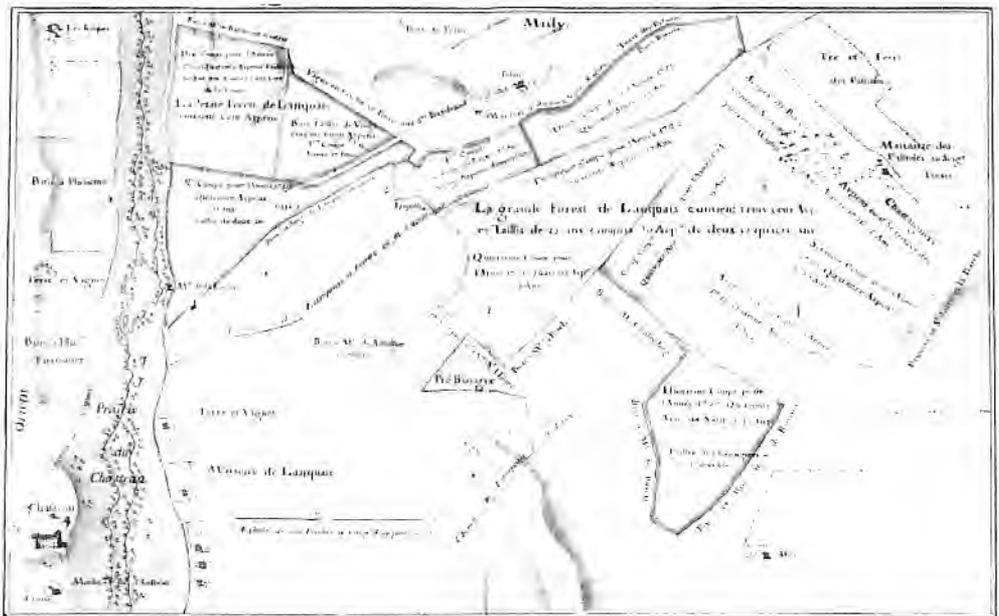


Figure 4



Figure 5

- M. Jean Escot (11, rue Maria-Chapdelaine, 76160 Saint-Léger-du-Bourg-Denis) signale trois chapelles désaffectées : Les Vidaloux (Hautefort), Le Grand-Coderc (Saint-Rabier) et Le Verdier (Naillac).

DEMANDES DES MEMBRES

- M. Michel Bernard (Chabirac Haut, 24140 Jaure ; tél/fax : 05 53 81 63 99) recherche : 1 - des informations sur le général russe Nikolaï Nikolaïevitch Obroucheff (ou Obrutchev), qui fut propriétaire du château de Jaure. En particulier sur la période 1870 à 1900 et sur la carrière militaire de ce général, lorsqu'il servit dans les troupes russes, comme officier subalterne, puis supérieur. 2 - des informations sur l'incendie qui ravagea le château de Jaure à la fin des années 1860, éventuellement issues de la presse locale.

- M. Jean Escot (11, rue Maria-Chapdelaine, 76160 Saint-Léger-du-Bourg-Denis) recherche toute information sur un train blindé allemand « désarmé », qui, après la guerre, traversait la Dordogne comme pièce d'exposition.

- M. Jean Escot recherche une carte postale ancienne montrant le pont métallique du Money, près de Cherveix-Cubas.

- M. Jean-René Bousquet (31, résidence Montesquieu 24100 Bergerac ; tél. 05 53 57 91 45) recherche tous documents sur « le paragrèze du commandant Beauchamp », que la commune de Cours-de-Pile avait envisagé d'acquérir, dans sa séance du 26 novembre 1911.

- M. Jean-René Bousquet recherche l'aide d'un lecteur éclairé pour comprendre une mention énigmatique lue dans le compte rendu de la séance du 18 février 1912 du conseil municipal de Cours-de-Pile : « Le syndicat des viticulteurs du Bergeracois demande une participation à la commune pour l'établissement d'un grand barrage de Niagara électrique couvrant l'arrondissement de Bergerac ».

- M. Pascal Ricarrère (41, rue Morton, 2 villa Morton, 33200 Bordeaux : tél. 05 52 02 68 20 et 06 03 55 02 06) recherche toutes les informations possibles sur les peintures murales du château de Bannes pour compléter son mémoire de maîtrise, qu'il sera heureux de venir présenter lors d'une réunion mensuelle.

- Mme Marianne Chevallier (La Séguinie, 24510 Pézuls ; tél./fax : 05 53 22 71 63) recherche des collaborateurs pour l'organisation de la prochaine sortie de la Société historique du Protestantisme de la vallée de la Dordogne, qui est prévue le 1^{er} mai à Périgueux.

- Mme Lisa Giraud Quilici (19, parc Drommel, 13009 Marseille : tél. 06 74 00 50 57 ; email : rivnliz@yahoo.fr) recherche tout document écrit, photographique ou témoignage oral sur l'histoire du village de Saint-Martial-Viveyrols, sur son église, ses familles nobles, ses origines templières et/ou franc-maçonnnes, en vue d'une monographie sur ce village.

AUTRE DEMANDE

- M. André Planchet (Le Bourg 24230 Vélines) collectionne les ex-libris périgourdins et cherche la signification du chiffre « 4 » qui apparaît dans certains d'entre eux : marques d'imprimeur ou de libraire, marque de métier, signe religieux (rédemption, trinité, croix)...

INFORMATIONS

- Les actes du 55^e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest sont disponibles au siège de la Fédération.

- Le prochain congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest aura lieu à Bordeaux, les 5 et 6 juin 2004, sur le thème : « Histoire de la culture en Aquitaine, entre le livre et l'image ».

CORRESPONDANCE « PETITES NOUVELLES »

Pour insérer, dans les meilleurs délais, une demande de recherche ou pour communiquer une information (avec ou sans illustration) par l'intermédiaire des « Petites Nouvelles », écrire directement à l'adresse suivante : « Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 16-18 rue du Plantier, 24000 Périgueux » ou utiliser son courriel : dellucbg@wanadoo.fr

Tenir compte d'un délai incompressible de deux mois minimum.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS

Ouvrages

ESPÉRANDIEU (E.)

Inscriptions antiques du musée de Périgueux.

Paris-Périgueux, 1893, 123 p., 11 pl., 28 €.

ROUX (J.)

Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux.

Périgueux, 1934, 189 p., 23 €.

FAYOLLE (A. de)

Topographie agricole du département de la Dordogne.

Périgueux, 1939, 139 p., 23 €.

MAUBOURGUET (J.) et ROUX (J.)

Le livre vert de Périgueux.

Périgueux, 1942, 2 vol., 619 p., 45 €.

MAUBOURGUET (J.)

Sarlat et le Périgord méridional. t.3, (1453-1547)

Périgueux, 1955, 158 p., 23 €.

GOUHIER (H.)

Lettres de Main de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne.

Périgueux, 1963, 44 p., 11 €.

SECRET (J.)

Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858).

Périgueux, 1972, 160 p., 16 €.

Hommage au Président Jean Secret.

Périgueux, 1982, 71 p., 8 €.

FAILLE (R.), SECRET (J.), SOUBEYRAN (M.)

Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon.

Périgueux, 1991, 109 p. ill., 15,50 €.

DELLUC (Brigitte et Gilles)

Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851

Périgueux, 2001, 328 p., 500 dessins, gravures et plans, 53,35 €.

BOST (Jean-Pierre) et FABRE (Georges)

Inscriptions latines d'Aquitaine (I.L.A.)

Ausonius. Maison de l'Archéologie, Bordeaux III. Ouvrage publié avec le concours de la S.H.A.P. 2002, 304 p., 53 €.

Recueils d'articles

1899. *Les Nocés d'Argent (1874-1899)*, Périgueux, 19 p., 12.50 €.
1913. *Actes du 5^e congrès d'histoire, d'archéologie et de géographie de l'Union des sociétés savantes du Sud-Ouest* (Périgueux 1913), Périgueux, 190 p., ill., 25 €.
1960. *Mélanges Géraud Lavergne*, Périgueux, 164 p., ill., 18 €.
1964. *Centenaire de la préhistoire en Périgord*, Périgueux, 187 p., ill., 19 €.
1981. *Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine*. actes du congrès de la FHSO (Périgueux, 1978), Périgueux, 366 p., ill., 25 €.
1988. *Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat*, Périgueux, 283 p., ill., 23 €.
1991. *Haut Périgord et pays de Dronne*, actes du 6^e colloque de Brantôme (1990), Périgueux, 75 p., ill., 11 €.
1992. *Bergerac et le Bergeracois*, actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), 602 p., 79 ill., 23 €.
2002. *Du bien manger et du bien vivre*, actes du LIV^e Congrès d'Etudes Régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, 505 p., 30 €.

Bulletins (6 livraisons par an de 1874 à 1943 4 livraisons par an depuis 1944)

- de 1874 à 1899 : 20 € l'un
- de 1900 à 1979 : 16 € l'un
- de 1980 à 2003 : 13,50 € l'un

*(10 % de réduction pour les livraisons d'une même année
+ table analytique)*

La directrice de la publication : Marie-Pierre Mazeau-Janot
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD
 16-18, rue du Plantier – 24000 Périgueux
 tél. / fax : 05.53.06.95.88
 courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 63667

IMPRIMERIE LA NEF-CHASTRUSSE
 N° 8988

TARIFS 2004

Cotisation (sans envoi du Bulletin)	20 €
Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin)	40 €
Cotisation et abonnement au Bulletin	50 €
Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple	60 €
Abonnement au Bulletin pour les collectivités et les associations	50 €
Droit de diplôme (uniquement pour les nouveaux adhérents)	8 €

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la SHAP et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'un justificatif (réservé à un abonnement par foyer).

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures **sur rendez-vous**.

Pour tous renseignements :

Tél./fax : 05 53 06 95 88

Courriel : shap24@yahoo.fr

Notre bibliothèque est à la disposition des membres chaque samedi de 14 heures à 18 heures.

SOMMAIRE DE LA 1^{ère} LIVRAISON 2004

● Conseil d'administration de la société	3
● Rapport moral 2003 (Brigitte Delluc)	5
● Rapport financier 2003 (Michel Bernard)	8
● Compte rendu de la séance	
du 5 novembre 2003	14
du 3 décembre 2003	19
du 7 janvier 2004	23
● Editorial : 1874-2004, 130 ^e anniversaire de la S.H.A.P.	29
● Les origines de Condat-sur-Vézère (Jean-Marc Laroche)	31
● Nicolas Baudeau, un grand chanceladais (Guy Penaud)	39
● Le « Registre de la Mise » de l'abbaye cistercienne de Cadouin à la veille de la Révolution (Marcel Berthier).....	45
● L'émergence d'un terroir gourmand : le Périgord dans le discours culinaire et gastronomique (XVIII ^e siècle - début XX ^e siècle) (Frédéric Duhart).....	59
● La création de la première école publique à Nontron (Hervé Lapouge)...	71
● La filature d'étoffes et de laine des frères Courtey au Toulon (Périgueux) dans la deuxième moitié du XIX ^e siècle (Bernadette Noël-Courtey)	79
● Autour de deux petits récipients de mercure (Louis Grillon)	87
● Remise de distinctions, lors de la séance du 5 novembre 2003	89
● Varia (Pierre Pommarède)	92
● Travaux universitaires : La mosaïque dans la cité des Pétrucos (John-Henry Lascaud)	93
● Dans notre iconothèque : A propos des dessins de mammoths archaïques en Dordogne (Brigitte et Gilles Delluc)	103
● Vient de paraître : L'automobile en Périgord, cent ans d'histoires, de J.-M. Deglane (Ph. Janot) ; Les juifs en Dordogne 1939-1944 : de l'accueil à la persécution, de B. Reviriego (G. Rousset)	123
● Notes de lecture : Le Périgord de mon père, photographies 1899-1920 (M. Carcenac) ; Un beau métier, François Rossignol, instituteur (J.-L. Marcouly) ; Un humanisme à la française (S. Gueydon de Dives) ...	127
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc).....	129

Photo de couverture : *Grotte de Jovelle* (La Tour-Blanche). Un des mammoths archaïques très typiques de cette cavité. Comme souvent, au début du Paléolithique supérieur, la trompe n'est pas figurée en entier. Les défenses font défaut (cliché Delluc).